



BUDGET PRIMITIF 2024

RAPPORT DE SYNTHÈSE

SOMMAIRE

PRESENTATION SYNTHETIQUE	1
Budget principal.....	2
Budgets annexes.....	21
Présentation consolidée – Tous budgets	35
PRESENTATION DETAILLEE.....	39
Administration générale – Fonctions support – Services transversaux.....	41
Financements structurants – Aménagement – Développement urbain – Habitat	47
Enseignement supérieur – Vie étudiante – Recherche – Patrimoine Tourisme	55
Mobilités et déplacements	71
Déchets – Déchetteries – Chauffage urbain	83
Solidarité – Prévention – Accès aux droits – Lutte contre les discriminations..	93
Equilibre du territoire – Agriculture – Centres Bourgs – Equipements de proximité – Espaces France Services	97
Economie – Emploi – Innovation – TIC/THS – Commerce – Economie sociale et solidaire – Infrastructures et transports aériens	105
Cycle de l'eau	135
Développement durable – Recycleries – Environnement	147
Culture – Médiathèque – Cinéma	153
Sport – Patrimoine bâti – Accessibilité	163
Voirie – Espaces verts.....	177
Sécurité – CSU – Polices spéciales – Gens du voyage – Fourrière animale ..	185

CONTEXTE BUDGETAIRE

Ce budget 2024 s'inscrit dans un contexte économique national et international tendu. La croissance nationale en 2023 arrêté à 0,9 % s'est révélé très faible tout comme pour le reste de l'ensemble de la zone euro. Quant aux prévisions de croissance, le Gouvernement a récemment revu sa perspective 2024 à la baisse.

Les différentes réformes fiscales ont rendu les recettes des Etablissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI) plus sensibles aux fluctuations économiques. Le mécanisme de compensation de la taxe d'habitation sur les résidences principales et de la Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (CVAE) basé sur le reversement d'une fraction de Taxe sur la Valeur Ajoutée (TVA) perçue par l'Etat rend les recettes des collectivités territoriales vulnérables et incertaines indépendamment des dynamiques locales. Si le monde économique est en difficulté, les EPCI percevront moins de produits en provenance de l'Etat.

Il suffit d'observer la forte dépendance des recettes de la collectivité composées de recettes fiscales, de dotations et de compensations. Depuis les réformes 2023, la quote-part de produits en provenance de l'état est devenue majoritaire. **Pour Troyes Champagne Métropole, plus de 53% des recettes sont liés à des mécanismes de compensation dictés par l'Etat sur lesquels la Collectivité n'a pas la main. Les décisions de Troyes Champagne Métropole ne pèse plus que pour 47% des recettes.**

Le BP 2024 tient compte de ce contexte introduit lors de la présentation du Rapport d'Orientation Budgétaire.

1^{ère} PARTIE
PRESENTATION SYNTHETIQUE

BUDGET PRINCIPAL

PRESENTATION GENERALE DU BUDGET PRINCIPAL

BUDGET PRINCIPAL	DÉPENSES	RECETTES	SOLDE = RECETTES- DEPENSES
Fonctionnement	103 537 658 €	118 299 772 €	14 762 114 €
Investissement	37 017 118 €	13 208 770 €	-23 808 348 €
TOTAL PROPOSITION BP 2024	140 554 776 €	131 508 542 €	-16 163 613 €
RESULTAT 2023 REPORTE	7 117 380 €	24 934 768 €	17 817 389 €
RESTES A REALISER N-1	8 853 208 €	82 053 €	-8 771 155 €
TOTAL BUDGET PRINCIPAL 2024	156 525 364 €	156 525 364 €	0 €

Le budget principal est équilibré en dépenses et en recettes réelles à 156 525 364 €

En progression de 9.9 % par rapport au BP 2023, ce budget fait l'objet d'une reprise anticipée du résultat 2023 pour un montant net de **17 817 389 €** et intègre également les restes à réaliser (dépenses et recettes engagées et non mandatées en fin d'exercice 2023) pour un montant net de **- 8 771 155 €**.

Ainsi, les propositions budgétaires du Budget primitif pour 2024 détaillées ci-après, s'établissent pour la section de fonctionnement à :

- **103 537 658 €** de dépenses
- **118 299 772 €** de recettes

et pour la section d'investissement :

- **37 017 118 €** de dépenses
- **13 208 770 €** de recettes

LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

RECETTES DE FONCTIONNEMENT	BP 2023	PROJET BP 2024	EVOLUTION 2024/2023	
Fiscalité directe	61 842 000 €	65 040 000 €	3 198 000 €	5,17%
Versement Mobilité	16 372 250 €	18 933 000 €	2 560 750 €	15,64%
FPIC	3 000 000 €	3 000 000 €	0 €	0,00%
Taxe de séjour	730 000 €	830 000 €	100 000 €	13,70%
DGF	16 113 000 €	16 040 000 €	-73 000 €	-0,45%
Participations	6 075 700 €	6 543 865 €	468 165 €	7,71%
Compensations et exonérations	3 417 000 €	3 734 000 €	317 000 €	9,28%
Prestations de services	4 322 890 €	4 172 387 €	-150 503 €	-3,48%
Autres recettes	0 €	6 520 €	6 520 €	
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	111 872 840 €	118 299 772 €	6 426 932 €	5,74%

LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT :

Estimées à **118 299 772 €**, les **recettes** globales **de fonctionnement** sont en augmentation de 6 426 932 € ou +5,74%. Les faits marquants se résument ainsi :

D'un **montant total de 65 040 000 €**, la **fiscalité directe** a augmenté de 3 198 000 € par rapport au BP 2023. Ces augmentations proviennent majoritairement de la fraction de TVA nationale pour 1,3 M€ compensant la suppression de la taxe d'habitation et la Cotisation sur la Valeur ajoutée (CVAE). En 2023, s'agissant de la première année de compensation, et le mécanisme n'étant pas totalement déterminé au moment des prévisions du BP 2023, la collectivité a opté pour une hypothèse prudente. Les contributions directes (Taxe d'Habitation sur les Résidences Secondaires (THRS), Taxe Foncière (TF) et Cotisation Foncière des Entreprises (CFE)) bénéficient de la revalorisation des bases d'habitation et industriels (+3,8 %), de l'évolution de la CFE (+1.31%) et des évolutions des autres locaux professionnels, ce qui engendrent au total une augmentation de 1.1 M€. La Taxe sur les Surfaces Commerciales (TaSCom) poursuit la trajectoire définie dans le pacte fiscal et financier et augmente de 0,3 M€. Enfin l'Imposition Forfaitaire des Entreprises de Réseaux (IFER) progresse de 0,3 M€ grâce à l'implantation de nouveaux transformateurs électriques et à la revalorisation annuelle. Le solde (+ 0.2 M€) correspond aux rôles supplémentaires.

S'agissant du **Versement Mobilité**, la collectivité a bénéficié en année pleine, de l'augmentation du taux de cotisation sur 2023. La prévision prudente de 2023 et le fort dynamisme de la recette conduit à envisager une augmentation de **2 560 750 €**, soit un **montant total de 19.3 M€** réparti sur le budget principal pour **18 933 000 €** et le solde affecté aux budgets annexes de la Mobilité.

Le **FPIC 2024** est estimé à **3 000 000 €**, montant correspondant à celui perçu en 2023. Le montant définitif de cette dotation de péréquation ne sera connu avec précision qu'à la fin du premier semestre. L'hypothèse de répartition entre l'intercommunalité et ses communes membres prise en compte reprend les engagements du pacte financier et fiscal approuvé le 17 mars 2023 qui prévoit une répartition de 60% pour TCM et de 40% pour les communes sur la période 2023-2026.

Le produit de la **taxe de séjour** est estimé à un montant de **830 000 €**, soit une augmentation de 100 000 € par rapport au BP 2023. Cette hausse traduit le dynamisme de la fréquentation touristique.

La **Dotation Globale de Fonctionnement** (DGF) attendue pour l'année 2024 est ramenée à **16 040 000 €**, conformément à l'évolution négative programmée annuellement par l'Etat, soit une **réduction de 73 000 €**.

Les participations financières et les compensations et exonérations sont estimées respectivement à 6 543 865 € et 3 734 000 €. Leur évolution représente un montant proche de 785 000 €. Elle s'explique notamment par une augmentation de :

- 317 000 € d'exonération complémentaire de CFE,
- 100 000 € de subvention par l'agence de l'eau pour le schéma directeur des eaux pluviales,

- 100 000 € de financement pour divers postes dans la collectivité,
- 80 000 € de recette complémentaire pour la fourrière animale
- 50 000 € de FCTVA.

Concernant les prestations de service, elles s'établissent au total à **4 172 487 €**. Elles sont en diminution de **150 503 €**. Cette baisse s'explique notamment par une légère diminution des prévisions de refacturation entre les budgets ainsi que dans le cadre de la convention de services partagés.

Enfin, il est prévu une somme de **6 520 €** pour des recettes exceptionnelles dans le cadre de régularisation de mandats annulés sur exercice antérieur.

LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	BP 2023	PROJET BP 2024	EVOLUTION 2024/2023	
Charges générales	9 951 289 €	11 445 400 €	1 494 111 €	15,01%
Charges de personnel	16 681 457 €	17 636 807 €	955 350 €	5,73%
Subventions et participations	35 788 778 €	39 404 126 €	3 615 348 €	10,10%
Subventions d'équilibre aux budgets annexes	4 981 327 €	5 579 235 €	597 908 €	12,00%
Attributions de compensation	25 467 210 €	25 444 421 €	-22 789 €	-0,09%
Reversements de fiscalité	2 805 869 €	2 805 869 €	0 €	0,00%
Autres charges et provisions	1 075 400 €	1 221 800 €	146 400 €	13,61%
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	96 751 329 €	103 537 658 €	6 786 328 €	7,01%

LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT :

Les propositions de **dépenses de fonctionnement** s'élèvent globalement à **103 537 658 €** et progressent de **7,01 %** par rapport au BP 2023. Les principales évolutions concernent les postes suivants :

La hausse de **15,01 %** (+1 494 111 €) sur **les charges à caractère général** s'explique principalement par l'augmentation des contrats de prestation (+368 000 €), l'évolution des coûts de prestation pour l'exploitation des aires d'accueil des gens du voyage, la fourrière animale, le covoiturage et l'accueil du Tour de France sur notre territoire le 7 juillet prochain...), des études nouvelles (+360 000 € pour le ferroutage, le lancement de l'étude « habitat adapté », et l'étude environnementale pour la mise en place de flotte à faible émission), les autres dépenses provenant de charges extérieures (+253 000 €, concernant notamment la mise en service d'une aire de délestage pour l'accueil des gens du voyage sur un tènement foncier propriété de Troyes Champagne Métropole sur la commune de Bréviandes), l'évolution des coûts de l'énergie (+222 000€), des services extérieurs (+ 141 000 € pour la mise en place d'une agence pour le tourisme d'affaires en lien avec Troyes La Champagne Tourisme et le développement d'opérations de promotions du territoire). Une enveloppe complémentaire de 100 000 € est allouée à l'entretien des bâtiments dont les installations vieillissent.

Le détail est fourni dans la seconde partie du rapport qui développe les crédits alloués à chaque compétence de la collectivité.

La hausse de 5.73% des **charges de personnel** peut se décomposer en 3 parties. Premièrement, les évolutions règlementaires impliquent une hausse de 290 000 €. Elles comprennent la revalorisation du point d'indice décidée par l'Etat sans aucune concertation des collectivités territoriales, la garantie individuelle du pouvoir d'achat et l'augmentation de la cotisation au centre de gestion. Deuxièmement, l'évolution induite par le déroulement de carrière prévu et encadré par le statut des agents de la fonction public territorial a engendré une évolution de + 410 000 €. A ce titre, l'effort porté sur la revalorisation de l'IFSE (Indemnité de Fonctions de Sujétions et d'Expertise) au 1^{er} janvier 2024 a concerné 160 agents de Troyes Champagne Métropole. Le recrutement de nouveaux collaborateurs, induit par une vacance de poste conjoncturelle liée aux difficultés que les collectivités territoriales rencontrent pour recruter de nouvelles compétences, fait évoluer l'enveloppe de 210 000 €.

Les **subventions et participations** sont proposées pour un montant total de **39 404 126 €**, soit une hausse de **3 615 348 €**. Cette évolution s'explique principalement par une provision de taxe sur le salaire à verser par la TCAT de 2,6 M€ à la suite d'un travail d'optimisation fiscale. Il faut rappeler que cette opération a permis à la collectivité de percevoir 5,1M€ en 2023. La subvention d'exploitation à la régie de transport urbain suit une évolution de + 700 000 €. De plus, la participation de TCM au SDIS augmente de 328 000 €. La contribution à l'office de tourisme est en hausse, en lien avec le développement du tourisme d'affaires.

Les **subventions** prévues pour **l'équilibre de plusieurs budgets annexes** sont estimées à montant total de **5 579 235 €**, en progression de **597 908 €**. La hausse provient de l'augmentation des coûts de l'énergie et d'entretien sur les différents budgets annexes ainsi que de l'évolution des stocks sur les zones d'aménagement, mais elle est atténuée par la réouverture de la patinoire dont la fréquentation dépasse les prévisions.

Les **attributions de compensation** versées aux communes sont estimées cette année à **25 444 421 €**, en légère baisse de **22 789 €**, à la suite du travail effectué par la Commission Locale d'Evaluation des Charges transférées (CLECT) dans le cadre de différents transferts de charges.

Estimés à **2 805 869 €**, les **versements de fiscalité** sont stables.

Les **autres charges atteignent** un montant de **1 221 800 €**, en augmentation de **146 400 €** qui provient d'une provision de dépenses de fonctionnement pour des régularisations financières, atténuée par une baisse du remboursement des intérêts induite par le processus de désendettement engagé.

L'AUTOFINANCEMENT DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

AUTOFINANCEMENT	BP 2023	PROJET BP 2024	EVOLUTION 2024/2023	
RECETTES DE FONCTIONNEMENT	111 872 840 €	118 299 772 €	6 426 932 €	5,74%
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	96 751 329 €	103 537 658 €	6 786 328 €	7,01%
EPARGNE BRUTE	15 121 511 €	14 762 114 €	-359 396 €	-2,38%
REMBOURSEMENT EN CAPITAL DES EMPRUNTS	6 101 000 €	5 480 000 €	-621 000 €	-10,18%
EPARGNE NETTE	9 020 511 €	9 282 114 €	261 604 €	2,90%

L'AUTOFINANCEMENT DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT :

En fonction de tous ces éléments, la section de fonctionnement dégage ainsi une **épargne brute de 14 762 114 €**, en **baisse de 2.38 %** par rapport au BP 2023.

Le **remboursement en capital de la dette** s'élevant pour 2024 à **5 480 000 €**, l'**épargne nette** dégagée s'élève ainsi à **9 282 114 €**, soit une augmentation de **261 604 €**.

Ce niveau d'épargne nette honorable doit permettre la mise en œuvre des premières actions fléchées dans le Projet de territoire tout en maîtrisant l'endettement de la collectivité, dans un contexte où les taux d'intérêts sont à la hausse.

LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT

DEPENSES D'INVESTISSEMENT	BP 2023	PROJET BP 2024	EVOLUTION 2024/2023	
Investissements directs	13 160 971 €	18 592 130 €	5 431 159 €	41,27%
Subventions d'équipement à verser	6 481 588 €	7 175 950 €	694 362 €	10,71%
Remboursement en capital des emprunts	6 101 000 €	5 480 000 €	-621 000 €	-10,18%
Remboursement avance Transports	2 246 200 €	2 246 200 €	0 €	0,00%
Participation	2 400 000 €	1 502 000 €	-898 000 €	-37,42%
Dépenses diverses	32 650 €	2 020 838 €	1 988 188 €	6 089,40%
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT	30 422 409 €	37 017 118 €	6 594 709 €	21,68%

LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT :

Le programme annuel d'investissement 2024 (hors emprunt et avances) est estimé à **27 270 080 €** auquel vient s'ajouter 8 853 208 € de restes à réaliser constatés à la fin de l'année 2023. Dans ce dernier montant figurent des opérations lancées, ou en cours de lancement avec un engagement juridique existant en 2023. Cela concerne notamment la SPL « Immobilière Sud Champagne » en cours de création.

Le détail de ces investissements figure dans les tableaux de présentation par secteurs de compétences.

Les nouvelles opérations réalisées sous maîtrise d'ouvrage de Troyes Champagne Métropole (**investissements directs**) sont estimées à **18 592 130 €**. Elles concernent notamment :

- Ouvrages d'art : pont Croncels (5.8M€) et pont de la Vacherie (0.8 M€) notamment.
- Zones d'activités (2.2 M€)
- Réhabilitation réseaux d'eau pluviale (1.6 M€)
- Aménagement des espaces publics dans le cadre du programme de rénovation du quartier Jules Guesde à Troyes (1.3 M€)
- Travaux sur les voiries déclarées d'intérêt communautaire (1.2) M€
- Etudes pour la reconversion de l'ancien site des Ursulines à Troyes en Pôle Universitaire de Santé et d'Innovations Médicales (1.1M€)
- Travaux de modernisation à la Médiathèque Jacques Chirac (0.6 M€) et au siège (0.5 M€)
- Projet de verdissement de la Friche TEO (0.6 M€)
- Poursuite du déploiement du système de vidéoprotection intercommunal (0.4 M€)
- Poursuite de la réhabilitation de la voie verte des Viennes (0.3 M€)
- Equipements informatiques (0.3 M€)
- Aménagement des aires d'accueil des gens du voyage (0.2 M€)
- Aménagements de pistes cyclables (0.2 M€)

Les nouvelles **subventions financières** de TCM aux projets réalisés sur le territoire sont estimées à **7 175 950 €**. Les principales inscriptions correspondent à :

- Dispositifs contractuels et opérations spécifiques (3,0 M€)
- Electrification de la ligne 4 (1.6 M€)
- Etablissements d'enseignement supérieur (1.0 M€)
- Aéroport Troyes Barberey (0.7 M€)
- Aménagement urbain (0.55 M€)
- Autres participations mobilité (0,19 M€)

Le **remboursement en capital des emprunts** diminue cette année de **621 000 €** et s'établit à **5 480 000 €**.

Il convient sur cet exercice de prévoir le **remboursement de l'avance** versée par **l'Etat** pour aider la collectivité lors de la crise sanitaire à supporter la perte de produits constatée sur les transports, d'un montant de **2 246 200 €**.

Il est également prévu une **participation** d'1.5 M€ afin d'intégrer d'éventuels financements aux établissements d'enseignement supérieur

Les **dépenses diverses** s'élèvent à **2 020 838 €** et concernent principalement une avance versée à la zone d'activité de Chantereigne pour 1 984 252 €.

LES RECETTES D'INVESTISSEMENT

RECETTES D'INVESTISSEMENT	BP 2023	PROJET BP 2024	EVOLUTION 2024/2023	
Emprunts nouveaux	7 549 627 €	5 737 460 €	-1 812 167 €	-24,00%
Subventions d'équipement à recevoir	977 351 €	1 271 440 €	294 089 €	30,09%
FCTVA	1 683 000 €	3 000 000 €	1 317 000 €	78,25%
Remboursement d'avances / budgets annexes	3 523 508 €	2 946 021 €	-577 487 €	-16,39%
Recettes diverses	40 000 €	253 849 €	213 849 €	534,62%
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	13 773 486 €	13 208 770 €	-564 716 €	-4,10%

LES RECETTES D'INVESTISSEMENT :

L'équilibre du budget principal est obtenu par l'inscription d'un contingent d'**emprunts** de **5 737 460 €**.

Les **subventions à recevoir** pour financer les dépenses d'équipement sont estimées cette année à **1 271 440 €**.

3 000 000 € sont prévus en recettes au titre du Fonds de Compensation de la TVA (**FCTVA**).

Des **remboursements d'avance** par différents budgets annexes sont inscrits à hauteur de **2 946 021 €**. Ils concernent :

- Parc du Grand Troyes pour 2 496 123 €
- ZAC de Cupigny pour 449 898 €

Des **recettes diverses** sont inscrites pour **253 849 €**.

LA DETTE DU BUDGET PRINCIPAL :

Type de risque	Capital restant dû au 1er janvier	% de l'encours	Taux Moyen	Classification Gissler 1A
Fixe	41 302 003 €	81,61%	1,35%	100%
Variable	9 306 971 €	18,39%	4,35%	100%
TOTAL	50 608 974 €	100%	1,90%	100%

Au 1^{er} janvier 2024, l'encours de dette du budget principal s'élève à **50 608 974 €**.

Cet encours est composé de produits à taux fixes à raison de 81,61% et de produits à taux variables pour 18,39%.

Le **taux moyen de la dette est de 1,90%** et la totalité de l'encours est sécurisé puisqu'il est entièrement classé, selon la charte Gissler, **en catégorie « 1A », niveau de risque le plus faible.**

Le remboursement en capital de la dette représente près 15 % des dépenses d'investissement.

BUDGETS ANNEXES

PRESENTATION GENERALE DES BUDGETS ANNEXES

BUDGETS ANNEXES	DÉPENSES	RECETTES	SOLDE = RECETTES- DEPENSES
Fonctionnement	62 008 793 €	61 400 592 €	-608 202 €
Investissement	46 918 609 €	13 905 714 €	-33 012 894 €
TOTAL PROPOSITION BP 2024	108 927 402 €	75 306 306 €	-33 621 096 €
RESULTAT 2023 REPORTE	7 586 773 €	42 154 439 €	34 567 665 €
RESTES A REALISER N-1	4 277 986 €	3 331 417 €	-946 569 €
TOTAL BUDGETS ANNEXES 2024	120 792 162 €	120 792 162 €	0 €

Les budgets annexes sont équilibrés en dépenses et en recettes réelles à 120 792 162 €.

En progression de 3,5% par rapport au BP 2023, ces budgets font également l'objet d'une reprise anticipée du résultat 2023 pour un montant net de **34 567 665 €** et intègrent les restes à réaliser (dépenses et recettes engagées et non mandatées en fin d'exercice 2023) pour un montant net de **- 946 569 €**.

Ainsi, les propositions budgétaires des budgets annexes pour 2024 détaillées ci-après, s'établissent en fonctionnement à :

- 62 008 793 € de dépenses
- 61 400 592 € de recettes

et en investissement :

- 46 918 609 € de dépenses
- 13 905 714 € de recettes

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable M57, les opérations d'aménagement de zones d'activités sont décrites dans une comptabilité de stock spécifique, obligeant les collectivités à comptabiliser les dépenses et les recettes liées aux achats de terrains, à leur aménagement et à leur vente, en section de fonctionnement, alors que ces opérations créent un réel équipement sur le territoire, c'est la raison pour laquelle la section de fonctionnement est en déficit en réel.

LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

RECETTES DE FONCTIONNEMENT	BP 2023	PROJET BP 2024	EVOLUTION 2024/2023	
ENSEIGNEMENT SUPERIEUR - TOURISME	1 030 483 €	1 133 358 €	102 874 €	9,98%
CAMPING COMMUNAUTAIRE	33 370 €	153 100 €	119 730 €	358,80%
LOCATION BATIMENTS ESC	997 113 €	980 258 €	-16 856 €	-1,69%
MOBILITES	590 050 €	616 469 €	26 419 €	4,48%
GARE ROUTIÈRE	100 200 €	105 100 €	4 900 €	4,89%
LOCATION DE MOYENS DE TRANSPORT	489 850 €	511 369 €	21 519 €	4,39%
DECHETS - CHAUFFAGE URBAIN	44 165 805 €	38 188 154 €	-5 977 651 €	-13,53%
ELIMINATION DES DECHETS	26 635 702 €	26 844 052 €	208 350 €	0,78%
RESEAUX CHAUFFAGE URBAIN	17 530 103 €	11 344 102 €	-6 186 001 €	-35,29%
EQUILIBRE DU TERRITOIRE - AGRICULTURE - EQUIPEMENTS DE PROXIMITE - ESPACES FRANCE SERVICES	480 067 €	526 150 €	46 083 €	9,60%
MARPA	480 067 €	526 150 €	46 083 €	9,60%
ECONOMIE - EMPLOI - INNOVATION	1 539 125 €	1 704 533 €	165 408 €	10,75%
HOTEL D'ENTREPRISES	244 480 €	235 667 €	-8 814 €	-3,61%
PARC DES EXPOSITIONS	1 269 391 €	1 443 348 €	173 957 €	13,70%
USINES RELAIS	25 254 €	25 519 €	265 €	1,05%
CYCLE DE L'EAU	12 869 382 €	14 007 144 €	1 137 762 €	8,84%
GEMAPI	2 648 680 €	2 669 042 €	20 362 €	0,77%
REGIE ASSAINISSEMENT	10 220 702 €	11 338 102 €	1 117 400 €	10,93%
SPORT	3 501 896 €	3 676 413 €	174 517 €	4,98%
PATINOIRE	783 221 €	602 327 €	-180 894 €	-23,10%
STADE DE L'AUBE	2 718 675 €	3 074 086 €	355 411 €	13,07%
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	64 176 809 €	59 852 221 €	-4 324 588 €	-6,74%
ZONES D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES	4 050 860 €	1 548 371 €	-2 502 489 €	-61,78%
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT (ZAE INCLUSES)	68 227 669 €	61 400 592 €	-6 827 077 €	-10,01%

LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT :

Globalement, les **recettes de fonctionnement**, (hors ZAE), s'élèvent à **59 852 221 €**. Elles diminuent ainsi de **4 324 588 €** par rapport au BP 2023, soit une baisse de 6,74 %. Les principales variations concernent :

La reprise en régie de la gestion des deux réseaux de chauffage urbain intervenue en 2022, associée à l'évolution très fluctuante des cours de l'énergie ne permettait pas d'avoir une visibilité parfaite sur l'évolution des prix d'achat des fluides, et donc sur la refacturation aux abonnés. La composition du tarif du chauffage urbain est issue du montant et du poids des charges dans le budget. Le retour d'expérience d'une année pleine de fonctionnement de la régie, permet de faire diminuer les dépenses, et donc par conséquent, les recettes.

S'agissant de la **compétence déchets**, le taux de la Taxe d'Elimination des Ordures Ménagères évolue de 11,5% à 10,95%. Cette baisse est permise par la valorisation plus importante des matières et la diminution de la production de déchets par le passage en collecte C0.5 (1 passage toutes les deux semaines) sur deux secteurs. Cette diminution est atténuée par la revalorisation forfaitaire des bases et par une valorisation matière plus importante. Cela engendre une évolution des recettes de **+ 208 350 €**.

Concernant la régie **Assainissement**, l'augmentation des recettes de **1 117 400 €** soit +10,93 % trouve son origine pour moitié par une augmentation du tarif calée sur la valeur de l'inflation 2023 (+4,8%) et pour moitié par la reprise d'une provision destinée à solder le contentieux avec VEOLIA

S'agissant du Stade de l'Aube, l'augmentation de **355 411 €** provient de la subvention d'équilibre qui pallie à l'augmentation des coûts d'énergie et d'entretien. Cette hausse est atténuée par une **augmentation de la redevance de +5%**

LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	BP 2023	PROJET BP 2024	EVOLUTION 2024/2023	
ENSEIGNEMENT SUPERIEUR - TOURISME	425 613 €	431 361 €	5 748 €	1,35%
CAMPING COMMUNAUTAIRE	48 500 €	75 100 €	26 600 €	54,85%
LOCATION BATIMENTS ESC	377 113 €	356 261 €	-20 852 €	-5,53%
MOBILITES	600 192 €	629 560 €	29 368 €	4,89%
GARE ROUTIÈRE	145 142 €	106 760 €	-38 382 €	-26,44%
LOCATION DE MOYENS DE TRANSPORT	455 050 €	522 800 €	67 750 €	14,89%
DECHETS - CHAUFFAGE URBAIN	44 169 157 €	37 330 703 €	-6 838 454 €	-15,48%
ELIMINATION DES DECHETS	29 174 146 €	27 260 518 €	-1 913 628 €	-6,56%
RESEAUX CHAUFFAGE URBAIN	14 995 010 €	10 070 185 €	-4 924 825 €	-32,84%
EQUILIBRE DU TERRITOIRE - AGRICULTURE - EQUIPEMENTS DE PROXIMITE - ESPACES FRANCE SERVICES	438 667 €	484 470 €	45 803 €	10,44%
MARPA	438 667 €	484 470 €	45 803 €	10,44%
ECONOMIE - EMPLOI - INNOVATION	902 171 €	1 031 509 €	129 337 €	14,34%
HOTEL D'ENTREPRISES	138 041 €	129 667 €	-8 375 €	-6,07%
PARC DES EXPOSITIONS	738 391 €	865 500 €	127 109 €	17,21%
USINES RELAIS	25 739 €	36 342 €	10 603 €	41,19%
CYCLE DE L'EAU	9 095 063 €	11 905 591 €	2 810 529 €	30,90%
GEMAPI	1 629 836 €	2 095 969 €	466 133 €	28,60%
REGIE ASSAINISSEMENT	7 465 227 €	9 809 622 €	2 344 396 €	31,40%
SPORT	2 421 467 €	2 879 831 €	458 364 €	18,93%
PATINOIRE	340 792 €	755 792 €	415 000 €	121,78%
STADE DE L'AUBE	2 080 675 €	2 124 039 €	43 364 €	2,08%
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	58 052 330 €	54 693 025 €	-3 359 305 €	-5,79%
ZONES D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES	2 616 195 €	7 315 769 €	4 699 574 €	179,63%
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (ZAE INCLUSES)	60 668 525 €	62 008 793 €	1 340 268 €	2,21%

LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT :

Hors ZAE, les **dépenses de fonctionnement** des budgets annexes baissent de **3 359 305 €**, soit – 5,79 %, et atteignent ainsi **54 693 025 €**.

Comme évoqué précédemment dans la partie recettes, les dépenses diminuent sur le budget **réseaux de chauffage urbain (- 4 924 825€)**. Cette baisse est atténuée par la constitution d'une provision pour un contentieux avec la société EDF pour un montant de 1 300 000 €.

Les prévisions de dépenses de fonctionnement du budget annexe d'**élimination des déchets** baissent de **1 913 628 €** sous l'effet conjugué de la diminution du coût de traitement par rapport aux estimations 2023 ainsi que par une ventilation du résultat N-1 sur la section d'investissement plus importante qu'au BP 2023.

S'agissant de la **régie assainissement**, l'évolution des dépenses est de **+ 2 344 396 €** provenant majoritairement des nouveaux contrats d'électricité qui doublent le coût de la fourniture d'énergie. Les dépenses supplémentaires ont pour origine l'inflation des marchés et des coûts d'entretien.

Concernant **la patinoire**, les charges progressent de **415 000 €**. Cette augmentation s'explique par l'ouverture sur une année pleine de l'équipement sportif.

L'ensemble des évolutions des budgets annexes est détaillé dans la partie N°2 de ce rapport.

L'AUTOFINANCEMENT DEGAGE PAR LES SECTIONS DE FONCTIONNEMENT DES BUDGETS ANNEXES

AUTOFINANCEMENT	BP 2023	PROJET BP 2024	EVOLUTION 2024/2023	
RECETTES DE FONCTIONNEMENT	68 227 669 €	61 400 592 €	-6 827 077 €	-10,01%
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	60 668 525 €	62 008 793 €	1 340 268 €	2,21%
EPARGNE BRUTE	7 559 144 €	-608 202 €	-7 039 345 €	-93,12%
REMBOURSEMENT EN CAPITAL DES EMPRUNTS	4 244 968 €	6 132 000 €	1 887 032 €	44,45%
EPARGNE NETTE	3 314 176 €	-5 612 202 €	-8 926 377 €	-269,34%

L'AUTOFINANCEMENT DEGAGE PAR LES SECTIONS DE FONCTIONNEMENT DES BUDGETS ANNEXES :

Globalement, l'ensemble des sections de fonctionnement de tous les budgets annexes dégage une **épargne brute négative de - 608 202 €**. Cette valeur est à relativiser car elle comprend les zones d'activité. Si l'on retrace cette valeur en excluant les ZAE, l'épargne brute est de 5 159 196 €.

Le remboursement en capital prévu sur les différents budgets annexes en 2023 s'établissant à 6 132 000 €, **l'épargne nette** dégagée pour le financement des investissements ressort ainsi à **- 972 804 €**. Le remboursement de capital des budgets annexes comprend un prêt relais de plus de 3 M€. En retrayant cette donnée, l'épargne nette apparaît donc positive et proche de 2 M€

LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT

DEPENSES D'INVESTISSEMENT	BP 2023	PROJET BP 2024	EVOLUTION 2024/2023	
ENSEIGNEMENT SUPERIEUR - TOURISME	978 000 €	876 000 €	-102 000 €	-10,43%
CAMPING COMMUNAUTAIRE	253 000 €	78 000 €	-175 000 €	-69,17%
LOCATION BATIMENTS ESC	725 000 €	798 000 €	73 000 €	10,07%
MOBILITES	929 670 €	1 412 538 €	482 868 €	51,94%
GARE ROUTIÈRE	198 500 €	297 288 €	98 788 €	49,77%
LOCATION DE MOYENS DE TRANSPORT	731 170 €	1 115 250 €	384 080 €	52,53%
DECHETS - CHAUFFAGE URBAIN	10 598 191 €	16 500 140 €	5 901 948 €	55,69%
ELIMINATION DES DECHETS	4 271 373 €	10 197 730 €	5 926 357 €	138,75%
RESEAUX CHAUFFAGE URBAIN	6 326 818 €	6 302 409 €	-24 409 €	-0,39%
EQUILIBRE DU TERRITOIRE - AGRICULTURE - EQUIPEMENTS DE PROXIMITE - ESPACES FRANCE SERVICES	233 794 €	284 606 €	50 813 €	21,73%
MARPA	233 794 €	284 606 €	50 813 €	21,73%
ECONOMIE - EMPLOI - INNOVATION	6 685 752 €	8 246 798 €	1 561 046 €	23,35%
HOTEL D'ENTREPRISES	211 000 €	297 000 €	86 000 €	40,76%
PARC DES EXPOSITIONS	689 000 €	968 000 €	279 000 €	40,49%
USINES RELAIS	602 777 €	602 777 €	0 €	0,00%
ZONES D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES (Dépenses d'investissement)	5 182 976 €	6 379 021 €	1 196 046 €	23,08%
CYCLE DE L'EAU	18 649 301 €	17 675 827 €	-973 475 €	-5,22%
GEMAPI	4 997 193 €	7 216 957 €	2 219 763 €	44,42%
REGIE ASSAINISSEMENT	13 652 108 €	10 458 870 €	-3 193 238 €	-23,39%
SPORT	5 510 700 €	1 922 700 €	-3 588 000 €	-65,11%
PATINOIRE	582 700 €	616 500 €	33 800 €	5,80%
STADE DE L'AUBE	4 928 000 €	1 306 200 €	-3 621 800 €	-73,49%
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT	43 585 408 €	46 918 609 €	3 333 200 €	7,65%
ZONES D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES (Dépenses de fonctionnement)	2 616 195 €	7 315 769 €	4 699 574 €	179,63%
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT (ZAE INCLUSES)	46 201 604 €	54 234 377 €	8 032 774 €	17,39%

LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT :

ZAE incluses, les **dépenses d'investissement** comptabilisées sur les budgets annexes progressent de **8 032 774 €** et atteignent **54 234 377 €**. Les dépenses d'équipement sont complétées par les restes à réaliser constatés à la clôture de l'exercice 2023 qui s'élèvent à 13 131 194 €.

Parmi les principaux engagements communautaires figurent :

Les travaux d'assainissement, menés sur la station d'épuration de Barberey sont estimés à **10 458 870 €**. Ces derniers comprennent des travaux de modernisation et d'entretien des réseaux d'assainissement et la fin du paiement des travaux sur la station d'épuration de Barberey.

S'agissant du budget **élimination des déchets**, une enveloppe de **10 197 730 €** d'investissements est prévue pour le financement des travaux de modernisation des déchetteries actuelles et le projet de création de la déchetterie de Bouilly. Le solde étant affecté à la prévention et la collecte.

Les **6 302 409 €** d'investissements prévus pour les **réseaux de chauffage urbain** concernent principalement les travaux de modernisation et d'entretien des réseaux ainsi que la reprise en régie de la chaufferie biomasse. Ces travaux préventifs vont permettre de fiabiliser les réseaux afin de limiter les fuites et par conséquent, éviter la répercussion sur les tarifs appliqués à l'usager.

Les dépenses sur **les zones d'activités** comprennent, la création des zones d'activités de Saint Lyé et de Bouilly ainsi que le remboursement du capital des emprunts pour la ZAE de Chantereigne, les remboursements d'avance des budgets Parc du Grand Troyes et Cupigny au budget principal, et les aménagements du Parc du Grand Troyes et de la zone de Cupigny.

Le Programme d'Action et de Prévention des Inondations est la principale origine des dépenses d'investissements du Budget **GEMAPI** pour un montant de **7 216 957 €**. Cette somme est affectée en partie pour les études et le solde pour les travaux à venir.

Il est prévu **1 306 200 €** en crédits d'investissement sur le **Stade de l'Aube** pour des études sur la mise aux normes et la modernisation de l'éclairage, sur la réfection de la pelouse d'honneur et ses abords et pour des travaux de mise en accessibilité.

Le développement des services de la mobilité va impliquer des investissements à hauteur de 1 115 250 €.

Les autres crédits sont principalement affectés à des remboursements d'emprunt.

Le détail complet apparaît dans la seconde partie du rapport.

LES RECETTES D'INVESTISSEMENT

RECETTES D'INVESTISSEMENT	BP 2023	PROJET BP 2024	EVOLUTION 2024/2023	
ENSEIGNEMENT SUPERIEUR - TOURISME	665 227 €	238 000 €	-427 227 €	-64,22%
CAMPING COMMUNAUTAIRE	560 227 €	0 €	-560 227 €	-100,00%
LOCATION BATIMENTS ESC	105 000 €	238 000 €	133 000 €	126,67%
MOBILITES	522 772 €	975 450 €	452 678 €	86,59%
GARE ROUTIÈRE				
LOCATION DE MOYENS DE TRANSPORT	522 772 €	975 450 €	452 678 €	86,59%
DECHETS - CHAUFFAGE URBAIN	1 732 700 €	1 463 000 €	-269 700 €	-15,57%
ELIMINATION DES DECHETS	121 200 €	303 000 €	181 800 €	150,00%
RESEAUX CHAUFFAGE URBAIN	1 611 500 €	1 160 000 €	-451 500 €	-28,02%
EQUILIBRE DU TERRITOIRE - AGRICULTURE - EQUIPEMENTS DE PROXIMITE - ESPACES FRANCE SERVICES	9 800 €	33 600 €	23 800 €	242,86%
MARPA	9 800 €	33 600 €	23 800 €	242,86%
ECONOMIE - EMPLOI - INNOVATION	263 000 €	6 683 152 €	6 420 152 €	2 541,12%
HOTEL D'ENTREPRISES	105 000 €	191 000 €	86 000 €	81,90%
PARC DES EXPOSITIONS	158 000 €	460 000 €	302 000 €	191,14%
USINES RELAIS				
ZONES D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES (Recettes d'investissement)		6 032 152 €	6 032 152 €	
CYCLE DE L'EAU	2 601 776 €	3 722 012 €	1 120 236 €	43,06%
GEMAPI	891 176 €	337 012 €	-554 164 €	-62,18%
REGIE ASSAINISSEMENT	1 710 600 €	3 385 000 €	1 674 400 €	97,88%
SPORT	6 264 209 €	790 500 €	-5 473 709 €	-87,38%
PATINOIRE	1 800 277 €	498 100 €	-1 302 177 €	-72,33%
STADE DE L'AUBE	4 463 932 €	292 400 €	-4 171 532 €	-93,45%
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	12 059 484 €	13 905 714 €	1 846 230 €	15,31%
ZONES D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES (Recettes de fonctionnement)	4 050 860 €	1 548 371 €	-2 502 489 €	-61,78%
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT (ZAE INCLUSES)	16 110 344 €	15 454 085 €	-656 259 €	-4,07%

LES RECETTES D'INVESTISSEMENT :

Zones d'activités incluses, les **recettes d'investissement** sont prévues cette année à hauteur de **15 454 085 €** et sont complétées par des restes à réaliser d'un montant de 3 413 470 €.

Concernant les inscriptions nouvelles, ces programmes d'investissement sont financés principalement par :

- **5 751 140 €** de **subventions à recevoir** principalement allouées pour les travaux sur l'assainissement (3 385 000 €), les réseaux de chauffage urbain (1 160 000 €), la patinoire (348 100 €), GEMAPI (310 000 €), le Stade de l'Aube (292 400 €) et la Mobilité (242 140 €).
- **6 592 462 € d'emprunts** destinés notamment au financement des dépenses d'investissement des budgets, ZAE Chantereine (avance du budget principal pour 1 984 252 €), ZAE St lyé (1 727 900 €), ZAE Bouilly (1 128 000€), Mobilités (733 310 €), Parc des Expositions (460 000€), Hôtel d'Entreprises (191 000€) et patinoire (150 000€).
- **1 000 970 € de ventes de terrains aménagés** dont 581 k€ sur le Parc du Grand Troyes et 363 k€ sur la Zone de la Haie des Fourches.
- **330 200 € de FCTVA** répartis sur les budgets annexes élimination des déchets pour 282 000 €, GEMAPI pour 24 600 €, et la MARPA pour 23 600 €.

LA DETTE DES BUDGETS ANNEXES :

Type de risque	Capital restant dû au 1er janvier	% de l'encours	Taux Moyen	Classification Gissler 1A
Fixe	25 865 362 €	67,91%	1,86%	100%
Variable	12 223 815 €	32,09%	4,46%	100%
TOTAL	38 089 177 €	100%	2,69%	100%

Au 1^{er} janvier 2024, l'encours de dette des budgets annexes s'élève à **38 089 177 €**.

Cet encours est composé de produits à taux fixes à raison de 68 % et de produits à taux variables pour 32 %.

Le taux moyen de la dette est de **2,69 %** et la totalité de l'encours est sécurisé puisqu'il est entièrement classé, selon la charte Gissler, **en catégorie « 1A », niveau de risque le plus faible**.

Au-delà de la dette à rembourser aux établissements prêteurs, certains budgets annexes ont bénéficié d'**avances versées par le budget principal**. A ce titre, le budget annexe de la zone de **Cupigny** doit au budget principal la somme de **762 804 €** et celui du **Parc du Grand Troyes**, un montant de **12 479 156 €**, soit un **total de 13 241 960 €**. Un remboursement partiel est inscrit cette année à hauteur de 2 946 021 €.

PRESENTATION CONSOLIDEE – TOUS BUDGETS

PRESENTATION GENERALE TOUS BUDGETS :

BUDGET PRIMITIF	DÉPENSES	RECETTES	SOLDE = RECETTES- DEPENSES
Fonctionnement	164 418 451 €	179 700 364 €	15 281 913 €
Investissement	83 935 727 €	25 986 485 €	-42 739 622 €
TOTAL PROPOSITION BP 2023	248 354 178 €	205 686 849 €	-43 808 015 €
	Dépenses	Recettes	Somme :
RESULTAT 2023 REPORTE	14 704 153 €	67 089 207 €	52 385 054 €
RESTES A REALISER N-1	13 131 194 €	3 413 470 €	-9 717 724 €
TOTAL BUDGET PRIMITIF 2024	276 189 526 €	276 189 526 €	0 €

L'ensemble des budgets de la collectivité est équilibré en dépenses et en recettes réelles à 276 189 526 €.

Les propositions budgétaires des Budgets Primitifs pour 2024 s'établissent en fonctionnement à :

- 164 418 451€ de dépenses
- 179 700 364 € de recettes

Et en investissement :

- 83 935 727 € de dépenses
- 25 986 485 € de recettes

La collectivité investit pour plus de 64,5 M€ sur son territoire, dont 57,3 M€ en investissements directs et 7,1 M€ en subventions d'équipement.

11,6 M€ des dépenses d'investissement, (hors avance « Mobilité), sont destinées à rembourser le capital des emprunts dont l'encours s'élève à près de 88,7 M€.

LA DETTE COMMUNAUTAIRE :

Type de risque	Capital restant dû au 1er janvier	% de l'encours	Taux Moyen	Classification Gissler 1A
Fixe	67 167 365 €	75,73%	1,55%	100%
Variable	21 530 786 €	24,27%	4,41%	100%
TOTAL	88 698 151 €	100%	2,24%	100%

L'encours de dette globale de la collectivité ressort au **1^{er} janvier 2024** à **88 698 151 €**.

Cet encours est composé de produits à taux fixes à raison de 75,73% et de produits à taux variables pour 24,27%.

Le taux moyen de la dette est de **2,24%** et la totalité de l'encours est sécurisé puisqu'il est entièrement classé, selon la charte Gissler, **en catégorie « 1A », niveau de risque le plus faible**.

2^{ème} PARTIE
PRESENTATION DETAILLEE

**ADMINISTRATION GENERALE – FONCTIONS SUPPORT –
SERVICES TRANSVERSAUX**

BUDGET PRINCIPAL FONCTIONNEMENT

01 - Finances Audit, Mutualisation, Transfert des charges et Conférence territoriale	BP 2023	BP 2024	EVOLUTION PROJET BP 2024/ BP 2023	
I - CHARGES DE FONCTIONNEMENT	10 727 254 €	11 688 982 €	961 728 €	8,97%
01-1 Financement Audit, Mutualisation, Transfert des charges et Conférence territoriale	10 727 254 €	11 688 982 €	961 728 €	8,97%
01-1 FONCTIONNEMENT SERVICES GENERAUX	1 470 596 €	1 786 150 €	315 554 €	17,67%
01-1 COMMUNICATION	453 515 €	478 045 €	24 530 €	5,41%
01-1 INDEMNITES ET FORMATIONS DES REPRESENTANT COMMUNAUX	1 121 100 €	1 145 100 €	24 000 €	2,14%
01-1 MAISON GRAND EST EUROPE	12 000 €	12 000 €	0 €	0,00%
01-1 PERSONNEL ADMINISTRATION GENERALE	7 619 703 €	8 196 787 €	577 084 €	7,57%
01-1 POLE METROPOLITAIN	37 800 €	39 000 €	1 200 €	3,17%
01-1 PROJET DE TERRITOIRE	12 540 €	31 900 €	19 360 €	154,39%
II - RECETTES DE FONCTIONNEMENT	3 768 531 €	3 603 751 €	-164 780 €	-4,37%
01-1 Financement Audit, Mutualisation, Transfert des charges et Conférence territoriale	3 768 531 €	3 603 751 €	-164 780 €	-4,37%
01-1 ADMINISTRATION GENERALE	1 569 739 €	1 431 150 €	-138 589 €	-8,83%
01-1 PACTE TERRITORIAL RELANCE ET TRANSITION ECOLO	0 €	45 100 €	45 100 €	-
01-1 PERSONNEL ADMINISTRATION GENERALE	2 198 792 €	2 127 501 €	-71 291 €	-3,24%
III - INCIDENCE BUDGETAIRE (II - I)	-6 958 723 €	-8 085 231 €	-1 126 508 €	16,19%

BUDGET PRINCIPAL FONCTIONNEMENT ADMINISTRATION GENERALE

Pour l'année 2024, les dépenses de fonctionnement de l'administration générale sont globalement estimées à **11 688 982 €**. On constate une évolution de +8,97% par rapport aux prévisions du budget précédent.

Les charges de personnel s'élèvent à **8 196 787 €** et enregistrent une augmentation de + 577 084 € par rapport au BP 2023. Cette augmentation résulte de plusieurs facteurs, notamment les évolutions réglementaires (effet sur une année complète de l'évolution du point d'indice et des revalorisations des grilles des catégories B et C intervenus en 2023 ; augmentation de 5 points d'indice majoré au 1^{er} janvier 2024), le Glissement Vieillesse Technicité (variations de la masse salariale liées à l'ancienneté et à l'avancement des agents dans leur carrière), certaines mesures internes (notamment la mise en œuvre en 2024 du projet de mise en cohérence de l'Indemnité de Fonctions, de Sujétions et d'Expertise - IFSE), ainsi que l'évolution des effectifs décidée par le Conseil Communautaire afin d'accompagner et soutenir les trois axes stratégiques de développement définis dans le Projet de Territoire.

Les indemnités, frais de formation et de mission des représentants des communes siégeant à l'assemblée délibérante s'élèvent à **1 145 100 €**.

Les crédits budgétaires prévus pour le fonctionnement des services du siège administratif sont estimés à **1 786 150 €**. L'augmentation relative (+315 k€) s'explique en grande partie par la mise en provision de 300 000 € afin de pallier aux éventuelles urgences au cours de l'année.

La participation financière au Pôle Métropolitain et à la Maison Grand Est Europe sont fixées respectivement à **39 000 €** et **12 000 €**.

Une enveloppe de **31 900 €** a été attribuée à la promotion du Projet de territoire. «

Le budget affecté à la communication et au marketing territorial est de **478 045 €**, pour financer notamment l'ensemble des actions de valorisation et de promotion de notre territoire à travers les annonces et insertions dans les revues locales et nationales mais aussi pour permettre des partenariats médias avec notamment la convention avec Canal 32 (253 000 €).

Le montant de **recettes** attendu dans cette section est de **3 603 751 €**, en baisse de 164 780 €. Cette diminution s'explique par une légère baisse des prévisions de refacturation entre les budgets ainsi que dans le cadre de la convention de services partagés

BUDGET PRINCIPAL INVESTISSEMENT

01 - Finances Audit, Mutualisation, Transfert des charges et Conférence territoriale	Dépenses		Recettes		RESTE A FINANCER
	RESTES A REALISER	BP 2024	RESTES A REALISER	BP 2024	
01-1 Financement Audit, Mutualisation, Transfert des charges et Conférence territoriale	1 448 832 €	981 250 €	0 €	0 €	2 430 082 €
01-1 TRAVAUX D'AMENAGEMENT	134 167 €	555 550 €	0 €	0 €	689 717 €
01-1 SPL DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE	864 500 €	0 €	0 €	0 €	864 500 €
01-1 EQUIPEMENT INFORMATIQUE	290 335 €	425 700 €	0 €	0 €	716 035 €
01-1 PANDEMIE COVID19	159 831 €	0 €	0 €	0 €	159 831 €
TOTAL :	1 448 832 €	981 250 €	0 €	0 €	2 430 082 €
POUR MEMOIRE BUDGET PRIMITIF 2023	470 949 €	1 788 051 €	0 €	11 000 €	2 248 000 €

BUDGET PRINCIPAL INVESTISSEMENT ADMINISTRATION GENERALE

Le programme annuel d'investissement concernant l'administration générale est estimé à **1 788 051 €** et complété par **470 949 €** de restes à réaliser reportés concernant des investissements en cours de réalisation en fin d'année 2023.

Une dotation de **425 700 €** est consacrée à l'équipement des services, dont l'acquisition de 2 véhicules pour 51 000 € dont 1 véhicule permettant d'intervenir en toute sécurité sur la voie publique et un second affecté aux déplacements des agents. Une grande partie des ressources est affectée à la sécurisation du système d'information dont 160 900 € de licences informatiques, 176 000 € d'équipements informatiques,

Des travaux d'aménagement sont prévus pour un montant de **547 500 €**, correspondant notamment à :

- 240 000 € pour la rénovation de la cheminée en brique, le premier appel d'offres ayant dû être déclaré sans suite ;
- 102 000 € pour la dernière phase du passage en LED du siège ;
- 60 000 € pour la modification du Système de Sécurité Incendie (SSI) ;
- 30 000 € pour le remplacement de menuiserie de la cage d'escalier du siège
- 30 000 € pour la pose de clôtures séparatives et portillons d'accès sur le site d'Estissac
- 20 000 € pour la pose de sondes de température et de compteurs divisionnaires électriques au siège de Troyes Champagne Métropole

**FINANCEMENTS STRUCTURANTS – AMENAGEMENT –
DEVELOPPEMENT URBAIN – HABITAT**

BUDGET PRINCIPAL FONCTIONNEMENT

02 - Financements structurants, Aménagement, Développement urbain, Habitat	BP 2023	BP 2024	EVOLUTION PROJET BP 2024/ BP 2023	
I - CHARGES DE FONCTIONNEMENT	1 217 071 €	1 340 940 €	123 869 €	10,18%
02-1 Financement structurant - Aménagement	925 273 €	1 117 387 €	192 114 €	20,76%
02-1 AUTORISATION DES DROITS DES SOLS	1 260 €	1 260 €	0 €	0,00%
02-1 CONSEIL DE DEVELOPPEMENT	2 680 €	2 580 €	-100 €	-3,73%
02-1 DISPOSITIFS CONTRACTUELS AVANT 2021	5 859 €	150 €	-5 709 €	-97,44%
02-1 DIVERS AMENAGEMENT DE L'ESPACE	92 150 €	150 €	-92 000 €	-99,84%
02-1 PERSONNEL AMENAGEMENT DE L'ESPACE	135 115 €	342 054 €	206 939 €	153,16%
02-1 PERSONNEL AUTORISATION DES DROITS DES SOLS	441 833 €	520 893 €	79 060 €	17,89%
02-1 RESERVES FONCIERES	18 876 €	21 200 €	2 324 €	12,31%
02-1 SIG	49 000 €	49 100 €	100 €	0,20%
02-1 SYNDICAT DEPART	178 500 €	180 000 €	1 500 €	0,84%
02-2 Habitat	212 641 €	108 560 €	-104 081 €	-48,95%
02-2 HABITAT	19 520 €	18 820 €	-700 €	-3,59%
02-2 OPERATION PROGRAMMEE AMELIORATION HABITAT	9 100 €	0 €	-9 100 €	-100,00%
02-2 PERSONNEL HABITAT	139 521 €	43 640 €	-95 881 €	-68,72%
02-2 PLAN LOCAL DE L'HABITAT	44 500 €	46 100 €	1 600 €	3,60%
02-3 Renouvellement Urbain	79 157 €	114 993 €	35 836 €	45,27%
02-3 ANRU MEMOIRE DE QUARTIER	4 000 €	0 €	-4 000 €	-100,00%
02-3 COMMUNICATION ANRU	15 880 €	12 300 €	-3 580 €	-22,54%
02-3 PERSONNEL ANRU	59 277 €	102 693 €	43 416 €	73,24%
II - RECETTES DE FONCTIONNEMENT	596 465 €	594 207 €	-2 258 €	-0,38%
02-1 Financement structurant - Aménagement	527 965 €	521 291 €	-6 674 €	-1,26%
02-1 AUTORISATION DES DROITS DES SOLS	500 000 €	500 000 €	0 €	0,00%
02-1 DIVERS AMENAGEMENT DE L'ESPACE	9 000 €	8 751 €	-249 €	-2,77%
02-1 RESERVES FONCIERES	18 965 €	12 540 €	-6 425 €	-33,88%
02-3 Renouvellement Urbain	68 500 €	72 916 €	4 416 €	6,45%
02-3 ANRU MEMOIRE DE QUARTIER	0 €	916 €	916 €	
02-3 COMMUNICATION ANRU	3 500 €	7 000 €	3 500 €	100,00%
02-3 PERSONNEL ANRU	65 000 €	65 000 €	0 €	0,00%
III - INCIDENCE BUDGETAIRE (II - I)	-620 606 €	-746 733 €	-126 127 €	20,32%

BUDGET PRINCIPAL FONCTIONNEMENT FINANCEMENTS STRUCTURANTS – DROIT DU SOL - HABITAT

1) Financements structurants-Aménagement :

En 2024, les charges de personnel affectées aux différents services de la compétence sont estimées à **342 054 €** pour le personnel « aménagement de l'espace ».

Le budget de **2 580 €** alloué au Conseil de Développement intègre la cotisation à l'Association Nationale des Présidents des Conseils de Développement (ANPCD), les frais engagés pour l'exercice des missions confiées à la Présidente, les impressions du document de présentation de l'instance.

Les dépenses relatives aux Dispositifs Contractuels et à l'aménagement de l'espace s'élèvent à **300 €** et correspondent aux frais de télécommunication des services.

La cotisation versée au Syndicat DEPART est de **180 000 €** maximum, soit 1 € par habitant de Troyes Champagne Métropole.

Les dépenses du poste « réserves foncières » s'élèvent à **20 200 €**. Elles comprennent les prestations topographiques, des diagnostics, les frais de stockage SAFER et EPFGE, les frais d'actes de transferts de propriété à Troyes Champagne Métropole, ainsi que les taxes foncières.

Par ailleurs les projets de zone d'activité, initialement évoqué en 2023, sont en cours de lancement sur les communes de BOUILLY et ST LYE, les indemnités de récolte seront versées aux exploitants en prévision des diagnostics et fouilles archéologiques et font l'objet de création d'un budget annexe.

Le produit de diverses redevances et loyers s'élève à **12 540 €**.

Le budget affecté en 2024 au service commun « Autorisation du droit des sols » est estimé à **522 153 €** (Hors frais généraux), intégrant les charges de personnel direct et les charges de fonctionnement courant. La facturation des prestations assurées dégage une recette annuelle de **500 000 €**, ce qui engendre un équilibre du service lorsque l'on intègre le coût complet.

Concernant la mission « Service d'Information Géographique » (SIG), le coût annuel de maintenance du service d'information géographique est de **49 100 €**.

BUDGET PRINCIPAL FONCTIONNEMENT (Suite) **FINANCEMENTS STRUCTURANTS – DROIT DU SOL - HABITAT**

2°) Habitat :

Le budget global de l'habitat s'élève à **108 560 €** en dépenses dont **43 640 €** de charges de personnel.

Hors charges de personnel, le budget est donc de 64 920 € (en baisse de 11,21 % par rapport à 2023) et se décompose ainsi :

1/ Des actions de soutien en matière d'habitat mais aussi au profit de l'observatoire pour un montant total de **18 820 €**. Ce montant comprend :

- une contribution au fonctionnement du Syndicat Mixte Ouvert Troyes Aube Habitat pour un montant de 500 € ;
- Une enveloppe de 400 € pour l'organisation d'une journée de l'habitat ;
- des subventions en matière de politique du logement en 2024 pour un montant de 17 920 € comprenant :
 - la participation apportée au Département de l'Aube pour alimenter le Fonds de Solidarité Logement (FSL), avec le versement d'une participation annuelle de 10 000 € ;
 - le partenariat avec l'Association Départementale d'Information sur le Logement de l'Aube (ADILA) se traduit par une subvention de 7 920 €.

2/ Des crédits nécessaires à la mise en œuvre des actions du Programme Local de l'Habitat, pour un montant total de **46 100 €**. Ces crédits comprennent notamment :

- La prestation d'accueil et d'information des demandeurs de logement social conduite par l'ADILA, pour le compte de Troyes Champagne Métropole, dans le cadre du Plan Partenarial de Gestion de la Demande pour un montant de 12 000 € ;
- L'intervention de prestataires extérieurs estimée à 31 400 € :
 - la réalisation du bilan à mi-parcours du Programme Local de l'Habitat (PLH) ;
 - une étude sur la politique de peuplement avec définition d'un plan d'actions, dans la continuité des travaux réalisés sur la cotation de la demande ;
 - conférencier et SSIAP pour une journée de l'habitat.
- Des frais divers liés à des abonnements, frais de publication et d'impression du PLH (bilan annuel, etc) pour 2 700 €.

BUDGET PRINCIPAL FONCTIONNEMENT (Suite) FINANCEMENTS STRUCTURANTS – DROIT DU SOL - HABITAT

3°) Développement urbain – Renouvellement urbain :

Pour 2024, le budget de fonctionnement du renouvellement urbain est estimé à **114 993 €**.

Les charges de personnel affectées au service s'élèvent à **102 693 €**.

Une enveloppe de **12 300 €** est prévue dans le cadre du plan de communication global sur le projet Jules-Guesde, pour la mise en place d'outils de communication et d'information (mise à jour de la visite virtuelle, impressions flyers, etc.), ainsi que l'organisation d'un séminaire « Gestion Urbaine et Sociale de Proximité (GUSP) ».

D'un montant de **72 916 €** (+6,45% par rapport à 2023), les recettes de fonctionnement correspondent aux subventions attendues de l'Agence Nationale de Renouvellement Urbain (ANRU) pour le financement partiel des frais de personnel, des études et des actions de communication pris en charge par Troyes Champagne Métropole.

BUDGET PRINCIPAL INVESTISSEMENT

02 - Financements structurants, Aménagement, Développement urbain, Habitat	Dépenses		Recettes		RESTE A FINANCER
	RESTES A REALISER	BP 2024	RESTES A REALISER	BP 2024	
02-1 Financement structurant - Aménagement	919 022 €	3 133 500 €	0 €	82 089 €	3 970 433 €
02-1 DISPOSITIFS CONTRACTUELS ET FDS DE CONCOURS SPECIFIQUES	919 022 €	3 003 000 €	0 €	0 €	3 922 022 €
02-1 RESERVES FONCIERES	0 €	53 800 €	0 €	82 089 €	-28 289 €
02-1 SIG	0 €	76 700 €	0 €	0 €	76 700 €
02-3 Renouveaulement Urbain	0 €	1 926 400 €	0 €	70 000 €	1 856 400 €
02-3 ANRU CHANTEREIGNE	0 €	100 000 €	0 €	0 €	100 000 €
02-3 ANRU QUARTIER JULES GUESDE	0 €	1 670 000 €	0 €	0 €	1 670 000 €
02-3 ANRU TROYES	0 €	134 000 €	0 €	0 €	134 000 €
02-3 QUARTIERS PRIORITAIRES HORS ANRU POL.VILLE	0 €	22 400 €	0 €	70 000 €	-47 600 €
TOTAL :	919 022 €	5 059 900 €	0 €	152 089 €	5 826 833 €
POUR MEMOIRE BUDGET PRIMITIF 2023	9 250 €	4 805 766 €	0 €	600 640 €	4 214 376 €

BUDGET PRINCIPAL INVESTISSEMENT FINANCEMENTS STRUCTURANTS – DROIT DU SOL - HABITAT

1°) Financements structurants - Aménagement :

Les subventions d'équipements versées aux communes représentent un montant total de **3 003 000 €**. Un crédit de paiement de **2 494 000 €** est budgété sur 2024 afin de procéder aux versements des fonds de concours attribués depuis 2021 en faveur des projets communaux d'aménagements structurants au titre du **Guide des aides communautaires**.

La somme de **509 000 €** permettra de solder les fonds de concours attribués avant 2021, date de la création de l'autorisation de programme et ceux attribués hors APCP en faveur des équipements uniques ou ayant une fonction de centralité.

Avec **53 800 €** de dépenses prévisionnelles, le budget traduit un programme annuel **d'acquisitions foncières** afin de procéder à des régularisations sur les communes de Sainte-Savine et Pont-Sainte Marie.

Une somme de **82 089 €** de recettes est inscrite en recette provenant des sorties de mise en réserve foncière constituées auprès de la SAFER (les années passées) pour un montant de 66 774 € et une subvention liée à l'acquisition des parcelles « Test maraichage » sur la commune de Saint-Pouange pour un montant de 15 315 €.

Le Service d'information Géographique (SIG) est doté de **76 700 €** de crédits d'équipement.

3°) Développement urbain – Renouvellement urbain :

En 2024, le budget d'investissement relatif aux opérations du renouvellement urbain s'élève à **1 926 400 €**.

Projet Jules-Guesde :

La somme de **1 670 000 €** est consacrée au projet de renouvellement urbain du quartier Jules-Guesde et comprend les postes de dépenses suivants :

- 1 000 000 € pour les avances travaux sous Maitrise d'ouvrage déléguée ;
- 87 630 € pour la rémunération de la Maitrise d'ouvrage déléguée ;
- 83 500 € pour des études en cours (dossier loi sur l'eau, test imperméabilité, plan de gestion global, mise à jour étude ENR, étude de structure bâtiments pour installation de panneaux photovoltaïques) ;
- 50 000 € de communication liée au projet de requalification du quartier ;
- 45 000 € pour les mises à jour par l'Assistant à Maitrise d'Ouvrage Urbaniste ;
- Enfin, le versement d'un acompte de 400 000 € est prévu au profit de la Ville de Troyes pour le projet espace intergénérationnel et accueil de loisirs, conformément aux engagements pris dans la convention financière du NPNRU.

BUDGET PRINCIPAL INVESTISSEMENT (Suite)

FINANCEMENTS STRUCTURANTS – DROIT DU SOL - HABITAT

Autres quartiers :

- Une enveloppe de **22 400 €** est prévue dans le cadre du dispositif hors ANRU en faveur des Quartiers Prioritaires Politique de la Ville (Guide des Aides), pour l'attribution d'un fonds de concours à la commune de Pont-Sainte-Marie pour l'installation d'un espace de « Street Work-out », un espace de fitness avec agrès sportifs et un espace de jeux de motricité pour les enfants ;
- **134 000 €** pour le versement d'un acompte concernant l'Opération isolée Planche Clément, pour l'aménagement des espaces publics du quartier (attribué par délibération n°31 du 28 mars 2013 dans le cadre de la convention PRU1) ;
- Les derniers investissements réalisés sous maîtrise d'ouvrage communautaire figurent pour un montant total de **100 000 €** et concernent le solde de la maîtrise d'œuvre pour les travaux du quartier Chantereigne, à la Chapelle-Saint-Luc.

Une recette attendue de **70 000 €** correspondant à un trop perçu par la commune de Les Noës-près-Troyes d'un fonds de concours attribué dans le cadre du dispositif hors ANRU en faveur des Quartiers Prioritaires Politique de la Ville.

**ENSEIGNEMENT SUPERIEUR – VIE ETUDIANTE –
RECHERCHE – PATRIMOINE – TOURISME**

BUDGET PRINCIPAL FONCTIONNEMENT

03 - Enseignement supérieur, Vie étudiante, Recherche, Patrimoine, Tourisme	BP 2023	BP 2024	EVOLUTION PROJET BP 2024/ BP 2023	
I - CHARGES DE FONCTIONNEMENT	5 782 378 €	5 946 503 €	164 125 €	2,84%
03-1 Enseignement supérieur - Recherche	3 585 400 €	3 379 203 €	-206 198 €	-5,75%
03-1 BTP CFA GRAND EST	60 000 €	60 000 €	0 €	0,00%
03-1 CAMPUS	61 547 €	79 295 €	17 748 €	28,84%
03-1 CENTRE UNIVERSITAIRE	340 000 €	300 000 €	-40 000 €	-11,76%
03-1 CLUSTER PATRIMOINE BATI 4.0	110 000 €	110 000 €	0 €	0,00%
03-1 DIVERS ENSEIGNEMENT	141 650 €	204 650 €	63 000 €	44,48%
03-1 ECOLE SPECIALE D'ARCHITECTURE DE PARIS	65 000 €	0 €	-65 000 €	-100,00%
03-1 ECOLE SUPERIEURE DE COMMERCE	1 579 942 €	1 265 858 €	-314 085 €	-19,88%
03-1 ECOLE SUPERIEURE DES ARTS APPLIQUES	205 600 €	0 €	-205 600 €	-100,00%
03-1 EPF ECOLE D'INGENIEURS	3 000 €	3 000 €	0 €	0,00%
03-1 INSTITUT RACHI	112 000 €	120 000 €	8 000 €	7,14%
03-1 INSTITUT UNIVERSITAIRE DU TEMPS LIBRE	5 000 €	5 000 €	0 €	0,00%
03-1 INSTITUT UNIVERSITAIRE TECHNOLOGIE DE TROYES	60 000 €	60 000 €	0 €	0,00%
03-1 PERSONNEL ENSEIGNEMENT SUPERIEUR	292 751 €	389 942 €	97 191 €	33,20%
03-1 POLE UNIV. DE SANTE ET D'INNOVATION MEDICALE	122 700 €	147 310 €	24 610 €	20,06%
03-1 SAINT MARTIN ES AIRES	33 210 €	27 148 €	-6 062 €	-18,25%
03-1 THESES RECHERCHE	24 000 €	76 000 €	52 000 €	216,67%
03-1 UNIVERSITE DE TECHNOLOGIE DE TROYES	369 000 €	531 000 €	162 000 €	43,90%
03-2 Vie étudiante	367 463 €	394 228 €	26 765 €	7,28%
03-2 ANIMATIONS ET EVENEMENTS	134 220 €	155 670 €	21 450 €	15,98%
03-2 MAISON DES ETUDIANTS	55 100 €	54 850 €	-250 €	-0,45%
03-2 PERSONNEL MAISON DES ETUDIANTS	178 143 €	183 708 €	5 565 €	3,12%
03-3 Maison du patrimoine	248 287 €	73 153 €	-175 134 €	-70,54%
03-3 OBJECTIF PATRIMOINE	76 690 €	30 800 €	-45 890 €	-59,84%
03-3 PERSONNEL OBJECTIF PATRIMOINE	171 597 €	42 353 €	-129 244 €	-75,32%
03-4 Tourisme	1 581 227 €	2 099 919 €	518 692 €	32,80%
03-4 CAMPING COMMUNAUTAIRE	24 770 €	126 000 €	101 230 €	408,68%
03-4 DIVERS TOURISME	420 604 €	642 380 €	221 776 €	52,73%
03-4 JALONNEMENT HOTELIER	2 000 €	1 000 €	-1 000 €	-50,00%
03-4 OFFICE DU TOURISME	936 860 €	1 136 860 €	200 000 €	21,35%
03-4 PERSONNEL TOURISME	120 113 €	98 799 €	-21 314 €	-17,74%
03-4 PNRFO	73 280 €	91 280 €	18 000 €	24,56%
03-4 TAXE DE SEJOUR	3 600 €	3 600 €	0 €	0,00%
II - RECETTES DE FONCTIONNEMENT	927 800 €	1 038 395 €	110 595 €	11,92%
03-1 Enseignement supérieur - Recherche	131 200 €	124 495 €	-6 705 €	-5,11%
03-1 CAMPUS	13 500 €	16 000 €	2 500 €	18,52%
03-1 DIVERS ENSEIGNEMENT	26 200 €	0 €	-26 200 €	-100,00%
03-1 POLE UNIV. DE SANTE ET D'INNOVATION MEDICALE	91 500 €	108 495 €	16 995 €	18,57%
03-2 Vie étudiante	38 100 €	50 400 €	12 300 €	32,28%
03-2 CLEFS DE TROYES	5 000 €	4 000 €	-1 000 €	-20,00%
03-2 FORUM AVENIR ETUDIANTS	33 000 €	46 300 €	13 300 €	40,30%
03-2 MAISON DES ETUDIANTS	100 €	100 €	0 €	0,00%
03-3 Maison du patrimoine	25 500 €	25 000 €	-500 €	-1,96%
03-3 OBJECTIF PATRIMOINE	25 500 €	25 000 €	-500 €	-1,96%
03-4 Tourisme	733 000 €	838 500 €	105 500 €	14,39%
03-4 DIVERS TOURISME	3 000 €	7 500 €	4 500 €	150,00%
03-4 JALONNEMENT HOTELIER	0 €	1 000 €	1 000 €	
03-4 TAXE DE SEJOUR	730 000 €	830 000 €	100 000 €	13,70%
III - INCIDENCE BUDGETAIRE (II - I)	-4 854 578 €	-4 908 108 €	-53 530 €	1,10%

BUDGET PRINCIPAL FONCTIONNEMENT ENSEIGNEMENT SUPERIEUR – RECHERCHE- VIE ETUDIANTE – TOURISME

1°) Enseignement supérieur - Recherche :

D'un montant global de **3 379 203 €** (incluant les charges de personnel), le budget 2024 tient compte des contraintes conjoncturelles, tout en étant construit au plus près des besoins des établissements Enseignement Supérieur-Recherche et de leurs étudiants.

Une dotation de **60 000 €** est destinée au fonctionnement du BTP-CFA Grand Est/IUMP, et plus particulièrement pour le Diplôme Universitaire « Gestion des Entreprises du Patrimoine Bâti » (GEPABA) et sa transformation en licence professionnelle.

Une subvention de **300 000 €** est allouée à l'Université de Reims Champagne-Ardenne pour le fonctionnement du Campus des Comtes de Champagne.

Les dotations suivantes sont accordées au fonctionnement du Cluster Patrimoine Bâti 4.0 pour **110 000 €**, du Groupe Y'Schools pour **565 600 €**, de l'Institut Universitaire Rachi pour **120 000 €**, de **5 000 €** pour l'I.U.T.L. et de **60 000 €** à l'IUT de Troyes.

Sont inscrits également **76 000 €** afin de permettre le financement ou co-financement d'allocations doctorales, à la suite à l'appel à projet lancé en 2023 et d'un nouvel appel à projet pour 2024.

Pour l'UTT est prévue une subvention de **531 000 €**, dont **406 000 €** dédiés à la poursuite du dispositif favorisant la transition du secondaire vers les formations d'ingénieurs, au développement du numérique et à l'hybridation des enseignements. Cette dotation permet également la continuité du développement de la recherche, intégrant le soutien à la création des instituts européens de recherche, l'innovation sur des segments porteurs (notamment, cybersécurité, nanotechnologie, transitions agricoles, écologie industrielle, silver- économie), ainsi qu'aux plateaux techniques de recherche. **125 000 €** sont inscrits pour la poursuite du projet d'Université Européenne de Technologie (EU+), pour lequel l'UTT a été reconduite en qualité de pilote du dispositif.

Sont également prévus **204 650 €** (« Divers Enseignement »), correspondant notamment à des frais d'études relatives à l'Enseignement Supérieur et la Recherche sur le territoire, au dispositif de soutien aux stages étudiants, ainsi qu'à l'aide financière proposée dans le cadre du soutien à la formation de maîtrise de stage universitaire, pour les médecins, en partenariat avec la faculté de médecine de l'Université de Reims Champagne Ardenne.

Pour l'année 2024, la subvention du budget principal destinée à équilibrer le budget annexe « Location des bâtiments ESC » est fixée à **700 258 €**.

BUDGET PRINCIPAL FONCTIONNEMENT (Suite)

ENSEIGNEMENT SUPERIEUR – RECHERCHE- VIE ETUDIANTE - TOURISME

2°) La vie étudiante :

Le montant total de **394 228 €**, correspond au fonctionnement de la Maison des Etudiants (charges de personnel incluses), à l'organisation d'événementiels, tels « Les Clefs de Troyes », et diverses animations et services, ainsi qu'à l'organisation du Forum Avenir Etudiant 2024, qui s'élève à **107 400 €**, montant compensé, entre autres, en recettes par les redevances d'occupation versées par les participants pour un montant de **46 300 €**.

3°) Objectif Patrimoine :

D'un montant global de **73 153 €** (incluant les charges de personnel), le budget du service Objectif Patrimoine sera consacré aux travaux liés à la mission d'Inventaire Général, activité phare du service, en partenariat avec la Région Grand Est, et à l'organisation d'événementiels qui y sont liés.

Les recettes de fonctionnement du secteur, à hauteur de **25 000 €** sont composées d'une subvention de la Région Grand Est relative à la mission d'Inventaire Général.

Les **recettes de fonctionnement** pour l'Enseignement Supérieur – Recherche sont composées de **16 000 €** correspondant à la location d'emplacements au sein du Parking du Campus des Comtes de Champagne, et de **108 495 €** relative aux produits générés par la location des locaux au sein du Pôle Universitaire de Santé et d'Innovation Médicale.

4°) Tourisme :

Dépenses de fonctionnement

Les **dépenses de fonctionnement** en matière de Tourisme sont prévues à hauteur de **2 099 919 €**, soit une augmentation de 32,8%, dont 887 080 € des produits de la taxe de séjour.

La ligne relative au **camping communautaire**, **126 000 €**, correspond à la subvention d'équilibre pour le budget annexe afférent.

BUDGET PRINCIPAL FONCTIONNEMENT (Suite)

ENSEIGNEMENT SUPERIEUR – RECHERCHE- VIE ETUDIANTE - TOURISME

La dotation **Divers Tourisme** (sur produits taxe de séjour), proposée à **642 380 €**, porte notamment sur :

- La **communication touristique** de notre territoire autour de la marque *Troyes La Champagne* pour **180 000 €**, via différents supports, auxquels s'ajoutent 6 000 € pour la fourniture de goodies (notamment aux socioprofessionnels du tourisme) et 2 000 € pour la gestion des impressions
- La communication à hauteur de **40 000 € pour promouvoir le tourisme d'affaires**, dans le cadre de la mise en place en 2024 d'une « agence tourisme d'affaires » au sein de l'office de tourisme ;
- Le lancement de la **biennale « L'Art est dans le pré »**, projet pour lequel **120 000 €** sont prévus pour la communication, auxquels s'ajoutent un montant forfaitaire de **90 000 €** pour la rémunération les artistes qui exposeront leurs œuvres (20 000 € de droits d'auteurs et 70 000 € pour la rémunération des artistes sélectionnés). Ce projet porte l'ambition de développer le tourisme itinérant et valoriser la ruralité à travers l'art, via l'exposition de dix œuvres monumentales et éphémères dans des lieux proposés par dix communes candidates ;
- La conception et la diffusion semestrielle du **magazine touristique** de Troyes La Champagne « Effervescence » pour **95 000 €** ;
- Les frais relatifs à la conclusion des deux études lancées en 2023, soit **62 000 € pour l'étude chemins de randonnées et l'enquête de fréquentations et usages touristiques** ;
- Une enveloppe de **15 000 €** pour récompenser les acteurs du tourisme lauréats du projet « **Trophées du tourisme** » qui sera lancé en 2024 ;
- Le **renouvellement des adhésions de TCM** à l'association France Congrès (9 280 €) et au label Territoire Vélo (5 000 €) promu par la Fédération Française de Cyclotourisme ;
- Une enveloppe de **8 000 € pour le soutien aux autres partenaires** touristiques (dont le Comité de Tourisme de la Région de Troyes) ;
- La **maintenance des totems et bornes numériques pour 5 000 €** ;
- **L'entretien des parcours cyclables pour 2 500 €** ;
- Une enveloppe de 1 500 € pour les remboursements relatifs aux titres de recettes erronés de la taxe de séjour ;
- Et enfin, une enveloppe de 1 000 € pour l'insertion d'annonces dans les magazines spécialisés d'offres de marchés dans le secteur du tourisme.

Le **jalonnement hôtelier** dédié à la signalétique touristique doit être entretenu : **1 000 €** sont prévus à cet effet.

BUDGET PRINCIPAL FONCTIONNEMENT (Suite)

ENSEIGNEMENT SUPERIEUR – RECHERCHE- VIE ETUDIANTE - TOURISME

Pour assurer le **fonctionnement de l'Établissement Public Administratif OTSI Troyes la Champagne Tourisme**, une participation totale de **1 136 860 €** sera allouée pour :

- Réaliser les missions d'accueil dévolues à l'office de tourisme (maintien de 726 660 € au budget principal) ;
- Mener des actions dédiées à l'animation et à la promotion touristique du territoire, notamment sur des salons professionnels et grand public (maintien des 210 200 € pris sur les produits de la taxe de séjour)
- Permettre la création, en 2024, du « bureau tourisme d'affaires » porté par Troyes la Champagne Tourisme : 200 000 € supplémentaires seront inscrits au budget principal à cet effet.

Les **charges de personnel** direct affecté à la compétence sont estimées à **98 799 €**.

La **contribution au syndicat mixte du Parc Naturel Régional de la Forêt d'Orient (PNRFO)** s'élève pour cette année 2024 à **73 280 €** (budget principal). S'y ajoutent **18 000 €** pour des actions touristiques intéressant TCM.

Enfin, une enveloppe de **3 600 €** est dédiée à l'exploitation du **logiciel** nécessaire à déclaration et la collecte de la **Taxe de Séjour**.

Recettes de fonctionnement

Les **7 500 €** budgétés en recettes de fonctionnement sur « **divers tourisme** » correspondent à :

- La subvention départementale pour les actions touristiques (5 000 €) ;
- Le prévisionnel relatif aux recettes d'insertion des publications de tiers dans le magazine touristique Effervescence.

1 000 € sont prévus dans le cadre du remboursement par les hôteliers de la mise en place de **jalonement hôtelier**.

Enfin, le **produit de la taxe de séjour** sur l'exercice 2024 est estimé à **830 000 €**, soit une augmentation de 100 000 € par rapport à 2023, ce qui traduit la bonne dynamique de fréquentation touristique.

BUDGET PRINCIPAL INVESTISSEMENT

03 - Enseignement supérieur, Vie étudiante, Recherche, Patrimoine, Tourisme	Dépenses		Recettes		RESTE A FINANCER
	RESTES A REALISER	BP 2024	RESTES A REALISER	BP 2024	
03-1 Enseignement supérieur - Recherche	538 801 €	3 858 506 €	0 €	0 €	4 397 307 €
03-1 BTP CFA GRAND EST	9 000 €	5 000 €	0 €	0 €	14 000 €
03-1 CAMPUS	16 276 €	52 400 €	0 €	0 €	68 676 €
03-1 CENTRE UNIVERSITAIRE	0 €	75 000 €	0 €	0 €	75 000 €
03-1 DIVERS ENSEIGNEMENT	80 000 €	5 000 €	0 €	0 €	85 000 €
03-1 ECOLE SPECIALE D'ARCHITECTURE DE PARIS	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
03-1 ECOLE SUPERIEURE DE COMMERCE	0 €	1 500 000 €	0 €	0 €	1 500 000 €
03-1 ECOLE SUPERIEURE DES ARTS APPLIQUES	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
03-1 EPF ECOLE D'INGENIEURS	15 000 €	727 000 €	0 €	0 €	742 000 €
03-1 INSTITUT UNIVERSITAIRE TECHNOLOGIE DE TROYES	100 000 €	100 000 €	0 €	0 €	200 000 €
03-1 POLE UNIV. DE SANTE ET D'INNOVATION MEDICALE	297 844 €	1 084 106 €	0 €	0 €	1 381 950 €
03-1 SAINT MARTIN ES AIRES	20 681 €	95 000 €	0 €	0 €	115 681 €
03-1 UNIVERSITE DE TECHNOLOGIE DE TROYES	0 €	215 000 €	0 €	0 €	215 000 €
03-2 Vie étudiante	0 €	700 €	0 €	0 €	700 €
03-2 MAISON DES ETUDIANTS	0 €	700 €	0 €	0 €	700 €
03-3 Maison du patrimoine	671 €	3 000 €	0 €	0 €	3 671 €
03-3 OBJECTIF PATRIMOINE	671 €	3 000 €	0 €	0 €	3 671 €
03-4 Tourisme	15 564 €	112 500 €	0 €	0 €	128 064 €
03-4 DIVERS TOURISME	15 564 €	111 000 €	0 €	0 €	126 564 €
03-4 JALONNEMENT HOTELIER	0 €	1 500 €	0 €	0 €	1 500 €
TOTAL :	555 036 €	3 974 706 €	0 €	0 €	4 529 742 €
POUR MEMOIRE BUDGET PRIMITIF 2023	423 594 €	2 542 086 €	505 000 €	0 €	2 460 680 €

BUDGET PRINCIPAL INVESTISSEMENT ENSEIGNEMENT SUPERIEUR – RECHERCHE-VIE ETUDIANTE - TOURISME

1°) Enseignement supérieur - Recherche :

Les dotations contribuant à l'équipement des établissements concernent :

- **Le BTP CFA/IUMP** avec une aide financière à hauteur de **5 000 €**, pour la participation aux investissements pédagogiques.
- **Le Campus des Comtes de Champagne : 25 000 €** au titre d'équipements de box acoustiques pour les travaux en groupe des étudiants
- **L'IUT** de Troyes qui bénéficie d'une dotation de **100 000 €**, dans le cadre de l'acquisition d'équipements
- **L'EPF** avec une participation de **6 780 €** pour l'acquisition d'un logiciel pour son laboratoire de recherche d'évaluation subjective haute-fidélité du confort et de la perception acoustique.
- **L'UTT** avec une aide financière de **215 000 €**, pour la réhabilitation des façades vitrées des bâtiments, avec pour objectif la diminution de la consommation énergétique et du bilan carbone de l'établissement tout en améliorant les conditions d'études des élèves ingénieurs.

52 400€ sont inscrits afin d'effectuer divers travaux aux abords du Campus des Comtes de Champagne, notamment la mise en place de peinture anti-dérapantes des voies de circulation piétonnes.

50 000€ sont inscrits, correspondant aux frais d'études nécessaires pour les travaux d'extension du bâtiment de Notre Dame en l'Isle.

Le projet de participation à la capitalisation du groupe « Y Schools », est de **1 500 000€** en 2024, à parité avec le Conseil Départemental et la Région Grand Est, dans le cadre de son développement futur et de sa territorialisation.

720 000 € sont inscrits au budget pour la participation au financement de **l'extension du bâtiment de l'EPF**, conformément à la convention signée avec le Conseil Départemental de l'Aube en 2023.

1 084 106 € correspondent à la poursuite de la réhabilitation des anciens bâtiments du site des Ursulines, (dont études de programmation et de maîtrise d'œuvre) pour le Pôle Universitaire de Santé et d'Innovation Médicale.

Un programme global de travaux concerne les bâtiments de Saint Martin es Aires, pour **95 000 €**.

3 000 € sont prévus pour l'achat de matériels et mobiliers pour le Service Objectif Patrimoine.

Il n'y a pas de recettes en investissement.

BUDGET PRINCIPAL INVESTISSEMENT (Suite)
ENSEIGNEMENT SUPERIEUR – RECHERCHE-VIE ETUDIANTE - TOURISME

Tourisme :

L'enveloppe de **112 500 €** affectée à **l'investissement touristique (« divers tourisme »)** se décompose comme suit :

- **111 000 €** en « divers tourisme » portant sur :
 - o Les **installations sur l'espace public (96 000 €)** dont 85 000 € pour la restauration des totems patrimoniaux, 5 000 € pour la signalétique touristique relative au chemin de mémoire de Saint-Julien-les-Villas, 5 000 € pour l'acquisition de matériel numérique pour les bornes numériques d'information touristique installées sur les points stratégiques en matière de flux touristiques et enfin 1 000 € pour le balisage de circuits cyclo ;
 - o Une enveloppe de **15 000 €** pour les porteurs de projet dans le cadre des « **Trophées du tourisme** ».
- **1 500 €** dédiés à l'installation de panneaux pour conforter le **jalonement des établissements hôteliers nouvellement implantés.**

Il n'y a pas de recettes en investissement.

15 - LOCATION BATIMENTS ESC

Investissement	BP 2023	BP 2024	EVOLUTION PROJET BP 2024 / BP 2023	
Recettes d'investissement	503 613 €	646 647 €	143 033 €	28,40%
Restes à réaliser	0 €	0 €	0 €	
10 - Dotations, fonds divers et réserves	398 613 €	408 647 €	10 033 €	2,52%
16 - Emprunts et dettes assimilées	105 000 €	238 000 €	133 000 €	126,67%
Investissement	BP 2023	BP 2024	EVOLUTION PROJET BP 2024 / BP 2023	
Dépenses d'investissement	1 123 613 €	1 270 644 €	147 030 €	13,09%
Restes à réaliser	10 417 €	71 906 €	61 489 €	590,29%
001 - Solde exécution invest. reporté	388 197 €	400 738 €	12 541 €	3,23%
16 - Emprunts et dettes assimilées	620 000 €	630 000 €	10 000 €	1,61%
23 - Immobilisations en cours	105 000 €	168 000 €	63 000 €	60,00%
Solde (Recettes-Dépenses) Investissement	-620 000 €	-623 997 €	-3 997 €	0,64%

Fonctionnement	BP 2023	BP 2024	EVOLUTION PROJET BP 2024 / BP 2023	
Recettes de fonctionnement	997 113 €	980 258 €	-16 856 €	-1,69%
70 - Prod. services, domaine, ventes diverses	16 500 €	18 900 €	2 400 €	14,55%
75 - Autres produits de gestion courante	980 613 €	961 358 €	-19 256 €	-1,96%

Fonctionnement	BP 2023	BP 2024	EVOLUTION PROJET BP 2024 / BP 2023	
Dépenses de fonctionnement	377 113 €	356 261 €	-20 852 €	-5,53%
011 - Charges à caractère général	180 813 €	170 971 €	-9 842 €	-5,44%
012 - Charges de personnel et frais assimilés	11 100 €	0 €	-11 100 €	-100,00%
65 - Autres charges de gestion courante	200 €	200 €	0 €	0,00%
66 - Charges financières	185 000 €	185 000 €	0 €	0,00%
68 - Dotations aux provisions, dépréciations	0 €	90 €	90 €	
Solde (Recettes-Dépenses) Fonctionnement	620 000 €	623 997 €	3 997 €	0,64%

EPARGNE BRUTE (RECETTES - DEPENSES DE FONCTIONNEMENT) (Hors 002)	620 000 €	623 997 €	3 997 €	0,64%
REMBOURSEMENT EN CAPITAL DES EMPRUNTS	620 000 €	630 000 €	10 000 €	1,61%
EPARGNE NETTE (AUTOFINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS)	0 €	-6 003 €	-6 003 €	

BP 2024 (Opérations réelles)	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	356 261 €	980 258 €
dont Propositions BP (hors Résultat reporté)	356 261 €	980 258 €
dont Résultat antérieur reporté		
dont Restes à réaliser	0 €	0 €
Investissement	1 270 644 €	646 647 €
dont Propositions BP (hors Résultat reporté)	798 000 €	646 647 €
dont Résultat antérieur reporté	400 738 €	
dont Restes à réaliser	71 906 €	0 €
Total	1 626 904 €	1 626 904 €

BUDGET ANNEXE
LOCATION BATIMENTS ECOLE SUPERIEURE DE COMMERCE

Fonctionnement :

Hors intérêts de la dette, les dépenses de fonctionnement atteignent globalement **171 171 €** dont :

- 112 500 € de taxe foncière
- 47 000 € d'entretien des bâtiments
- 11 271 € de primes d'assurance

Les redevances d'occupation et le remboursement des taxes foncières dégagent un produit annuel de **279 900 €**.

La subvention d'équilibre versée par le budget principal est fixée en 2024 à **700 258 €**.

Investissement :

L'annuité de la dette représente une dépense de **815 000 €** incluant **630 000 €** de remboursement de capital (investissement) et **185 000 €** d'intérêts annuels (fonctionnement).

D'un montant de **168 000 €**, les dépenses d'investissement sont destinées à divers travaux d'aménagement des bâtiments.

26 - CAMPING COMMUNAUTAIRE

Investissement	BP 2023	BP 2024	EVOLUTION PROJET BP 2024 / BP 2023	
Recettes d'investissement	574 768 €	144 538 €	-430 230 €	-74,85%
Restes à réaliser	0 €	90 000 €	90 000 €	
10 - Dotations, fonds divers et réserves	14 542 €	54 538 €	39 996 €	275,04%
13 - Subventions d'investissement	184 000 €	0 €	-184 000 €	-100,00%
16 - Emprunts et dettes assimilées	376 227 €	0 €	-376 227 €	-100,00%

Investissement	BP 2023	BP 2024	EVOLUTION PROJET BP 2024 / BP 2023	
Dépenses d'investissement	559 638 €	222 538 €	-337 100 €	-60,24%
Restes à réaliser	292 911 €	106 871 €	-186 040 €	-63,51%
001 - Solde exécution invest. reporté	13 727 €	37 667 €	23 940 €	174,39%
16 - Emprunts et dettes assimilées	3 000 €	18 000 €	15 000 €	500,00%
23 - Immobilisations en cours	250 000 €	60 000 €	-190 000 €	-76,00%
Solde (Recettes-Dépenses) Investissement	15 130 €	-78 000 €	-93 130 €	-615,53%

Fonctionnement	BP 2023	BP 2024	EVOLUTION PROJET BP 2024 / BP 2023	
Recettes de fonctionnement	33 370 €	153 100 €	119 730 €	358,80%
70 - Prod. services, domaine, ventes diverses	8 500 €	27 000 €	18 500 €	217,65%
75 - Autres produits de gestion courante	24 870 €	126 100 €	101 230 €	407,04%

Fonctionnement	BP 2023	BP 2024	EVOLUTION PROJET BP 2024 / BP 2023	
Dépenses de fonctionnement	48 500 €	75 100 €	26 600 €	54,85%
011 - Charges à caractère général	21 600 €	59 500 €	37 900 €	175,46%
012 - Charges de personnel et frais assimilés	19 300 €	0 €	-19 300 €	-100,00%
65 - Autres charges de gestion courante	600 €	600 €	0 €	0,00%
66 - Charges financières	7 000 €	15 000 €	8 000 €	114,29%
Solde (Recettes-Dépenses) Fonctionnement	-15 130 €	78 000 €	93 130 €	-615,53%

EPARGNE BRUTE (RECETTES - DEPENSES DE FONCTIONNEMENT) (Hors 002)	-15 130 €	78 000 €	93 130 €	-615,53%
REMBOURSEMENT EN CAPITAL DES EMPRUNTS	3 000 €	18 000 €	15 000 €	500,00%
EPARGNE NETTE (AUTOFINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS)	-18 130 €	60 000 €	78 130 €	-430,94%

BP 2024 (Opérations réelles)	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	75 100 €	153 100 €
dont Propositions BP (hors Résultat reporté)	75 100 €	153 100 €
dont Résultat antérieur reporté		
dont Restes à réaliser	0 €	0 €
Investissement	222 538 €	144 538 €
dont Propositions BP (hors Résultat reporté)	78 000 €	54 538 €
dont Résultat antérieur reporté	37 667 €	
dont Restes à réaliser	106 871 €	90 000 €
Total	297 638 €	297 638 €

BUDGET ANNEXE – CAMPING

Fonctionnement

Les **dépenses de fonctionnement 2024** sont estimées à **75 100 €**, couvrant les charges à caractère général (59 500 €) dont fluides mais aussi coût du système de télésurveillance (10 000 €), ainsi que des frais d'interventions diverses et des frais financiers pour 15 000 €.

Les **recettes de fonctionnement** sont estimées à **153 100 €**, comprenant en particulier les redevances liées à la convention d'occupation de l'aire de camping-cars pour 17 000 € et la **subvention d'équilibre** pour **126 000 €**.

Investissement

Les **investissements programmés en 2024** sont estimés à **222 538 €**. Les crédits budgétés au chapitre des travaux en cours à hauteur de **60 000 €** concernent principalement une **étude prospective relative au futur du camping communautaire** (40 000 €), ainsi que les **restes à payer de l'opération d'aménagement de l'aire de camping-car** ouverte en avril 2023 (20 000 €).

S'ajoutent les flux financiers suivants :

- **106 871 €** de restes à réaliser liés aux reports des engagements restant à solder à l'issue des travaux d'aménagement de l'aire de camping-cars ;
- **37 667 €** de solde d'exécution de la section investissement reporté ;
- **18 000 €** d'emprunts.

Les **recettes d'investissement** s'élèvent à **144 538 €**. Elles correspondent au solde (**90 000 €**) de la subvention départementale relative aux travaux de création de l'aire de camping-car et à **54 538 €** d'excédent de fonctionnement capitalisé.

MOBILITES ET DEPLACEMENTS

BUDGET PRINCIPAL FONCTIONNEMENT

04 - Mobilité et Déplacement	BP 2023	BP 2024	EVOLUTION PROJET BP 2024/ BP 2023	
I - CHARGES DE FONCTIONNEMENT	22 358 193 €	25 950 641 €	3 592 448 €	16,07%
04-1 Versement Mobilité	30 000 €	30 000 €	0 €	0,00%
04-1 VERSEMENT MOBILITE	30 000 €	30 000 €	0 €	0,00%
04-2 Transport urbain	18 583 000 €	21 772 600 €	3 189 600 €	17,16%
04-2 TARIFS SOCIAUX TCAT	3 366 000 €	3 069 000 €	-297 000 €	-8,82%
04-2 TCAT	15 217 000 €	18 703 600 €	3 486 600 €	22,91%
04-3 Transport scolaire	3 095 000 €	3 340 500 €	245 500 €	7,93%
04-3 TRANSPORT SCOLAIRE	3 095 000 €	3 340 500 €	245 500 €	7,93%
04-4 Autres formes de mobilité	650 193 €	807 541 €	157 348 €	24,20%
04-4 ANIMATIONS MOBILITE	21 000 €	16 870 €	-4 130 €	-19,67%
04-4 CO-VOITURAGE	110 000 €	158 000 €	48 000 €	43,64%
04-4 LIGNES DE BUS	0 €	30 000 €	30 000 €	
04-4 PERSONNEL TRANSPORTS	208 743 €	238 385 €	29 642 €	14,20%
04-4 PISTES CYCLABLES	22 500 €	22 000 €	-500 €	-2,22%
04-4 PLAN DEPLACEMENTS URBAINS	245 400 €	286 136 €	40 736 €	16,60%
04-4 DIVERS MOBILITE	42 550 €	56 150 €	13 600 €	31,96%
II - RECETTES DE FONCTIONNEMENT	20 043 550 €	22 753 000 €	2 709 450 €	13,52%
04-1 Versement Mobilité	16 489 250 €	19 050 000 €	2 560 750 €	15,53%
04-1 VERSEMENT MOBILITE	16 489 250 €	19 050 000 €	2 560 750 €	15,53%
04-2 Transport urbain	722 000 €	775 800 €	53 800 €	7,45%
04-2 TCAT	722 000 €	775 800 €	53 800 €	7,45%
04-3 Transport scolaire	2 712 700 €	2 714 900 €	2 200 €	0,08%
04-3 TRANSPORT SCOLAIRE	2 712 700 €	2 714 900 €	2 200 €	0,08%
04-4 Autres formes de mobilité	119 600 €	212 300 €	92 700 €	77,51%
04-4 ANIMATIONS MOBILITE	0 €	1 000 €	1 000 €	
04-4 CO-VOITURAGE	0 €	40 000 €	40 000 €	
04-4 DIVERS DEPLACEMENTS URBAINS	119 600 €	171 300 €	51 700 €	43,23%
III - INCIDENCE BUDGETAIRE (II - I)	-2 314 643 €	-3 197 641 €	-882 998 €	38,15%

BUDGET PRINCIPAL FONCTIONNEMENT MOBILITE

Dépenses de fonctionnement

En 2024, les **dépenses de fonctionnement** liées à la compétence Mobilités s'élèvent à **25 950 641 €**, en hausse de 16,07%.

Les exonérations de versement transport accordées aux entreprises assurant le logement ou le transport de leurs salariés, appelées « **Versement mobilité** », s'élèvent à **30 000 €**.

La **subvention allouée à la TCAT** pour l'exploitation du réseau de transports routiers urbains est fixée à **21 772 600 €** (en hausse de 17,16%). Il convient de noter qu'en plus de la subvention fixée à **16 066 000 €**, ce montant inclut la participation aux **tarifs sociaux** pour **3 069 000 €**, ainsi que le remboursement de la taxe sur les salaires à la suite de la récupération de la TVA pour un montant de **686 000 €** sur 2024 et pour un montant de **1 934 500 €** provisionné pour la période 2021-2023.

17 100 € sont par ailleurs budgétés pour l'étude confiée à AGIR pour la mise en place d'un **contrat d'obligation de service public (OSP) entre TCM et la TCAT**.

A la suite de la reprise en gestion directe de la compétence **transports scolaires** par Troyes Champagne Métropole depuis la rentrée scolaire 2021/2022, le montant versé pour l'exercice de cette compétence s'élève à **3 340 500 €** (il inclut la compensation tarifaire à la Région pour 2 500 € et 36 000 € pour les remboursements des touchers de quais).

Les **animations Mobilités** (gravage de vélos, mai à vélo, semaine européenne de la Mobilité, village des mobilités, communication...) sont estimées à **16 870 €**.

Dans le cadre des conventions qui nous lient avec la Région, **10 000 €** sont prévues pour l'exploitation du **système d'information multimodale** et du **système de génération de codes-barres 2D**.

110 000 € sont inscrits pour le marché relatif au fonctionnement de la **plateforme de co-voiturage** Karos, auxquels s'ajoutent **48 000 €** pour une **étude sur la mise en place de lignes de co-voiturage** sur des axes structurants.

La ligne « **divers déplacements** » pour **37 900 €** regroupe : les frais de fonctionnement de la Direction Mobilités (4 900 €), les cotisations (26 000 €) au GART, au Club des Villes et Territoires Cyclables, Vélos et Territoires, à l'ANATEEP et à AGIR, ainsi que les subventions (7 000 €) dont 5 000 € pour une étude d'opportunité d'infrastructure de type port-sec dans l'Aube.

8 250 € sont inscrits pour la reconversion de la **friche TEO**.

BUDGET PRINCIPAL FONCTIONNEMENT (Suite)

MOBILITE

Les crédits « **ligne de bus** » pour **30 000 €** recouvrent des prestations d'aménagement cyclable, notamment signalétique et jalonnement, dans le cadre du Schéma Directeur des Mobilités Actives.

Les **frais de personnel** affectés à la Direction des Mobilités sont estimés à **238 385 €** pour 2024.

Un crédit de **22 000 €** est alloué à l'entretien des **pistes cyclables** d'intérêt communautaire et aux études des projets de liaisons cyclables et de jalonnement piétons/cycles.

286 136 € sont inscrits dans le cadre des actions liées au **plan de déplacement urbain**, qui comprend notamment une AMO pour le plan en lui-même (210 636 €), la réalisation de comptages routiers et de comptages vélos (20 500 €), une étude pour la mise en place de flottes à basse émission liée au plan de la Région Grand Est de motorisation des véhicules (47 500 €), et enfin le coût d'abonnement pour un logiciel mesurant les émissions de CO₂ (7 500 €).

BUDGET PRINCIPAL INVESTISSEMENT

04 - Mobilité et Déplacement	Dépenses		Recettes		RESTE A FINANCER
	RESTES A REALISER	BP 2024	RESTES A REALISER	BP 2024	
04-1 Versement Mobilité	0 €	2 246 200 €	0 €	0 €	2 246 200 €
04-1 VERSEMENT MOBILITE	0 €	2 246 200 €	0 €	0 €	2 246 200 €
04-2 Transport urbain	0 €	120 000 €	0 €	0 €	120 000 €
04-2 TCAT	0 €	120 000 €	0 €	0 €	120 000 €
04-4 Autres formes de mobilité	2 138 491 €	2 644 500 €	0 €	40 000 €	4 742 991 €
04-4 DIVERS DEPLACEMENTS URBAINS	120 640 €	0 €	0 €	0 €	120 640 €
04-4 ELECTRIFICATION PARIS TROYES	1 767 845 €	1 620 000 €	0 €	0 €	3 387 845 €
04-4 FRICHE TEO	0 €	540 000 €	0 €	0 €	540 000 €
04-4 LIGNES DE BUS	4 174 €	70 000 €	0 €	0 €	74 174 €
04-4 PDU ITINERAIRES CYCLISTES ET PIETONS	116 713 €	160 000 €	0 €	0 €	276 713 €
04-4 PISTES CYCLABLES	129 120 €	223 000 €	0 €	40 000 €	312 120 €
04-4 PLAN ACCESSIBILITE DE LA VOIRIE	0 €	30 000 €	0 €	0 €	30 000 €
04-4 PLAN DEPLACEMENTS URBAINS	0 €	1 500 €	0 €	0 €	1 500 €
TOTAL :	2 138 491 €	5 010 700 €	0 €	40 000 €	7 109 191 €
POUR MEMOIRE BUDGET PRIMITIF 2023	2 970 486 €	5 813 956 €	532 212 €	40 000 €	8 212 230 €

BUDGET PRINCIPAL INVESTISSEMENT MOBILITE

Une dépense globale de **5 010 700 €** est prévue au titre des **dépenses d'investissement** en matière de mobilité. Sont ainsi programmés au titre de l'année 2024 :

- Le remboursement de l'avance de l'Etat versée pour les actions de Mobilité (**versement mobilité**) pour un montant de **2 246 200 €** ;
- **120 000 €** correspondant aux investissements pour le **futur site du dépôt de bus de la TCAT** (72 000 € pour la mission du programmiste et 48 000 € pour les diagnostics et investigations sur nouveau site) ;
- La participation communautaire de **1 620 000 €** au titre des études et des **travaux de l'électrification de la ligne Paris-Troyes** correspondant aux montants prévus pour 2024 dans les conventions avec la SNCF pour la phase II ;
- **540 000 €** pour les études et travaux de dépollution liés à la reconversion du site de la **friche industrielle** TEO ;
- Les travaux de **mise en accessibilité des arrêts de bus** sont programmés pour **70 000 €** ;
- **190 000 €** au titre des **fonds de concours** attribués aux communes répartis comme suit :
 - 160 000 € pour les aménagements cyclables (PDU itinéraires cyclistes et piétons),
 - 30 000 € pour la mise en accessibilité de la voirie (PAVE) ;
- La ligne **pistes cyclables** pour **223 000 €** regroupe :
 - L'installation de 17 compteurs vélos pour un montant prévisionnel de 95 000 € ;
 - Des frais d'étude pour 128 000 € relatifs à la mise en place de voies douces ;
- **1 500 €** pour l'acquisition du **logiciel mesurant les émissions de CO₂**.

S'agissant des **recettes d'investissement**, il est à noter que la ligne « pistes cyclables » est partiellement financée par des subventions à hauteur de **40 000 €** dans le cadre du programme AVELO2.

23 - GARE ROUTIERE

Investissement	BP 2023	BP 2024	EVOLUTION PROJET BP 2024 / BP 2023	
Recettes d'investissement	7 253 €	1 584 €	-5 670 €	-78,17%
Restes à réaliser	0 €	0 €	0 €	
001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	7 253 €	1 584 €	-5 670 €	-78,17%

Investissement	BP 2023	BP 2024	EVOLUTION PROJET BP 2024 / BP 2023	
Dépenses d'investissement	204 500 €	297 288 €	92 788 €	45,37%
Restes à réaliser	6 000 €	0 €	-6 000 €	-100,00%
23 - Immobilisations en cours	194 000 €	297 288 €	103 288 €	53,24%
27 - Autres immobilisations financières	4 500 €	0 €	-4 500 €	-100,00%
Solde (Recettes-Dépenses) Investissement	-197 247 €	-295 705 €	-98 458 €	49,92%

Fonctionnement	BP 2023	BP 2024	EVOLUTION PROJET BP 2024 / BP 2023	
Recettes de fonctionnement	342 389 €	402 465 €	60 076 €	17,55%
002 - Résultat d'exploitation reporté	242 189 €	297 365 €	55 176 €	22,78%
75 - Autres produits de gestion courante	100 200 €	100 100 €	-100 €	-0,10%
77 - Produits exceptionnels	0 €	5 000 €	5 000 €	

Fonctionnement	BP 2023	BP 2024	EVOLUTION PROJET BP 2024 / BP 2023	
Dépenses de fonctionnement	145 142 €	106 760 €	-38 382 €	-26,44%
011 - Charges à caractère général	135 142 €	104 210 €	-30 932 €	-22,89%
012 - Charges de personnel et frais assimilés	8 400 €	0 €	-8 400 €	-100,00%
65 - Autres charges de gestion courante	100 €	100 €	0 €	0,00%
67 - Charges exceptionnelles	1 500 €	2 000 €	500 €	33,33%
68 - Dotations aux provisions et aux dépréciations	0 €	450 €	450 €	
Solde (Recettes-Dépenses) Fonctionnement	197 247 €	295 705 €	98 458 €	49,92%

EPARGNE BRUTE (RECETTES - DEPENSES DE FONCTIONNEMENT) (Hors 002)	-44 942 €	-1 660 €	43 282 €	-96,31%
REMBOURSEMENT EN CAPITAL DES EMPRUNTS				
EPARGNE NETTE (AUTOFINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS)	-44 942 €	-1 660 €	43 282 €	-96,31%

BP 2024 (Opérations réelles)	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	106 760 €	402 465 €
dont Propositions BP (hors Résultat reporté)	106 760 €	105 100 €
dont Résultat antérieur reporté		297 365 €
dont Restes à réaliser	0 €	0 €
Investissement	297 288 €	1 584 €
dont Propositions BP (hors Résultat reporté)	297 288 €	0 €
dont Résultat antérieur reporté		1 584 €
dont Restes à réaliser	0 €	0 €
Total	404 048 €	404 048 €

23 - BUDGET ANNEXE GARE ROUTIERE

Depuis le 1^{er} septembre 2019, le service d'exploitation de la gare routière est retracé au travers d'un budget annexe assujetti à la TVA.

Depuis le 1^{er} janvier 2022, Troyes Champagne Métropole a confié à la TCAT l'exploitation de la gare routière, anciennement exploitée par Troyes Parc Auto.

Fonctionnement :

Les **dépenses annuelles de fonctionnement** de ce service s'élèvent à **106 760 €** et correspondent notamment à :

- **104 210 € de charges à caractère général** dont la part principale est due aux **frais d'exploitation du service confié à la TCAT (72 000 €)** et à la location de locaux (26 810 €), auxquelles s'ajoutent des dépenses de communication et d'assurance ;
- **2 000 €** de provision pour **charges exceptionnelles**.

Les **recettes de fonctionnement** attendues sont évaluées à **402 465 €** et correspondent notamment à :

- **100 100 €** de redevances versées par les sociétés d'autocars pour les touchés de quai ;
- **297 365 €** de résultat de fonctionnement reporté.

Investissement

Une **dépense globale d'investissement** de **297 288 €** est prévue, en particulier en prévision de l'aménagement d'un nouveau local pour l'agence des mobilités.

Les **recettes d'investissement** se composent du solde d'exécution de la section d'investissement reporté (**1 584 €**).

24 - LOCATION MOYENS DE TRANSPORTS

Investissement	BP 2023	BP 2024	EVOLUTION PROJET BP 2024 / BP 2023	
Recettes d'investissement	856 587 €	1 190 423 €	333 836 €	38,97%
Restes à réaliser	332 000 €	0 €	-332 000 €	-100,00%
001 RESULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTE/ 1068 EXCEDENTS DE FONCTIONNEMENT CAPITALISES	1 815 €	214 973 €	213 158 €	11747,50%
04-4 MAISON DU VELO	59 000 €	110 500 €	51 500 €	87,29%
04-4 REMISAGE VELO	106 000 €	0 €	-106 000 €	-100,00%
04-4 VELO EN LIBRE SERVICE	176 000 €	146 640 €	-29 360 €	-16,68%
97-1 DETTE	181 772 €	718 310 €	536 538 €	295,17%

Investissement	BP 2023	BP 2024	EVOLUTION PROJET BP 2024 / BP 2023	
Dépenses d'investissement	1 064 985 €	1 330 223 €	265 238 €	24,91%
Restes à réaliser	332 863 €	191 573 €	-141 290 €	-42,45%
001 RESULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTE	951 €	23 400 €	22 449 €	2359,73%
04-4 MAISON DU VELO	90 000 €	290 100 €	200 100 €	222,33%
04-4 REMISAGE VELO	320 350 €	340 350 €	20 000 €	6,24%
04-4 VELO EN LIBRE SERVICE	299 320 €	434 800 €	135 480 €	45,26%
97-1 DETTE	21 500 €	50 000 €	28 500 €	132,56%
Solde (Recettes-Dépenses) Investissement	-208 398 €	-139 800 €	68 598 €	-32,92%

Fonctionnement	BP 2023	BP 2024	EVOLUTION PROJET BP 2024 / BP 2023	
Recettes de fonctionnement	663 448 €	662 600 €	-848 €	-0,13%
002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE	173 598 €	151 231 €	-22 367 €	-12,88%
04-4 MAISON DU VELO	464 850 €	471 369 €	6 519 €	1,40%
04-4 VELO EN LIBRE SERVICE	25 000 €	40 000 €	15 000 €	60,00%

Fonctionnement	BP 2023	BP 2024	EVOLUTION PROJET BP 2024 / BP 2023	
Dépenses de fonctionnement	455 050 €	522 800 €	67 750 €	14,89%
01-1 ADMINISTRATION GENERALE	3 500 €	0 €	-3 500 €	-100,00%
01-1 PERSONNEL ADMINISTRATION GENERALE	18 700 €	0 €	-18 700 €	-100,00%
04-4 MAISON DU VELO	172 800 €	169 000 €	-3 800 €	-2,20%
04-4 VELO EN LIBRE SERVICE	248 250 €	309 500 €	61 250 €	24,67%
97-1 DETTE	11 300 €	43 000 €	31 700 €	280,53%
98-1 DOTATIONS AUX PROVISIONS	0 €	300 €	300 €	
99-1 CHARGES EXCEPTIONNELLES	500 €	1 000 €	500 €	100,00%
Solde (Recettes-Dépenses) Fonctionnement	208 398 €	139 800 €	-68 598 €	-32,92%

EPARGNE BRUTE (RECETTES - DEPENSES DE FONCTIONNEMENT) (Hors 002)]	34 800 €	-11 431 €	-46 231 €	-132,85%
REMBOURSEMENT EN CAPITAL DES EMPRUNTS	21 500 €	50 000 €	28 500 €	132,56%
EPARGNE NETTE (AUTOFINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS)	13 300 €	-61 431 €	-74 731 €	-561,88%

BP 2024 (Opérations réelles)	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	522 800 €	662 600 €
dont Propositions BP (hors Résultat reporté)	522 800 €	511 369 €
dont Résultat antérieur reporté		151 231 €
dont Restes à réaliser	0 €	0 €
Investissement	1 330 223 €	1 190 423 €
dont Propositions BP (hors Résultat reporté)	1 115 250 €	1 190 423 €
dont Résultat antérieur reporté	23 400 €	
dont Restes à réaliser	191 573 €	0 €
Total	1 853 023 €	1 853 023 €

24 - BUDGET ANNEXE LOCATION MOYENS DE TRANSPORT

Rattachés à la compétence des mobilités, les nouveaux services de location de moyens de transport sont retracés dans un budget annexe assujéti à la TVA.

Depuis le 1^{er} janvier 2022, Troyes Champagne Métropole a confié à la TCAT l'exploitation des services vélos (Maison du Vélo et Marcel à vélo), anciennement exploités par Troyes Parc Auto.

Fonctionnement :

Les **dépenses de fonctionnement** de ces services s'élèvent à **552 800 €** dont :

- **169 000 €** pour le fonctionnement du service de location et de remisage de vélos à la **Maison du Vélo** en gare de Troyes (intégrant l'extension du service), comprenant en particulier 150 000 € pour l'exploitation du service par la TCAT, des frais de location du local SNCF et des frais pour la communication sur le service ;
- **270 500 €** pour le fonctionnement du service de **vélos en libre-service « Le Marcel à vélo »** (intégrant l'extension du service), comprenant en particulier 260 000 € pour l'exploitation du service par la TCAT et le paiement des redevances d'occupation du domaine public ;
- **39 000 €** pour la location du nouveau local ECREVOLLES ;
- **43 000 €** liés aux **intérêts sur la dette** ;
- **1 000 €** de **charges exceptionnelles**.

Attendues pour un montant de **662 600 €**, les **recettes de fonctionnement** correspondent :

- A **151 231 €** de **résultat de fonctionnement reporté** ;
- Aux redevances facturées aux usagers pour l'utilisation de ces services, soit :
 - **30 000 €** pour les **locations et le remisage de vélos de la Maison du Vélo** ;
 - **40 000 €** pour les **vélos en libre-service du Marcel à vélo** ;
 - **47 000 €** de **reversement post-stationnement**.

L'équilibre de la section de fonctionnement est assuré par une affectation du versement Mobilité de **389 269 €**.

24 - BUDGET ANNEXE LOCATION MOYENS DE TRANSPORT (SUITE)

Investissement :

Les **dépenses** globales d'investissement s'élèvent à **1 330 223 €** et se décomposent de la manière suivante :

- Les **restes à réaliser** sont de **191 573 €** et le **résultat d'investissement reporté** est de **23 400 €** ;
- **290 100 €** sont prévus pour le service Maison du vélo correspondant à notamment à 134 600 € pour l'achat de 50 VAE, 50 Batteries, 3 vélos PMR et 10 VTC, ainsi que 15 000 € pour la gestion des cautions demandées aux usagers, et enfin 140 000 € pour l'aménagement du local Ecrevolles ;
- **434 800 €** sont prévus pour le service du Marcel à vélos (vélos en libre-service) correspondant notamment à l'achat de 50 VAE et batteries, 20 bornes et 5 totems, 5 bornes d'auto-réparation, ainsi que les coûts de génie civil (dont électrification de 2 stations), auxquels s'ajoutent l'achat d'un fourgon pour le réassort des VAE ;
- **340 350 €** sont inscrits pour l'acquisition et l'installation d'abris à vélos sécurisés ;
- Le remboursement de capital d'emprunt est inscrit pour **50 000 €**.

Les **recettes d'investissements** sont de **1 190 423 €**.

Ces investissements sont financés notamment par un **emprunt** pour **718 310 €** et le **résultat d'investissement reporté** pour **214 973 €**.

Des subventions sont également attendues pour les projets d'extension de ces services :

- **110 500 €** pour le **service de la Maison du Vélo** correspondant aux soldes attendues des subventions DSIL et FNADT pour les phases aménagement et extension du service en 2022 et 2023, ainsi qu'à la subvention ADEME AVELO2. S'ajoute 15 000 € pour la gestion des cautions de la Maison du Vélo.
- **146 640 €** pour **les vélos en libre-service du Marcel à vélo** correspondant aux soldes attendues des subventions DSIL et Banque des Territoires pour les phases d'extension du service en 2022 et 2023.

DECHETS – DECHETERIES – CHAUFFAGE URBAIN

13 - ELIMINATION DES DECHETS

Fonctionnement	BP 2023	BP 2024	EVOLUTION PROJET BP 2024 / BP 2023	
Recettes de fonctionnement	32 297 248 €	35 838 252 €	3 541 004 €	10,96%
002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE	5 661 548 €	8 994 200 €	3 332 652 €	58,86%
05-1 PERSONNEL TRAITEMENT ORDURES MENAGERES	5 000 €	502 €	-4 498 €	-89,96%
05-1 TRAITEMENT DES ORDURES MENAGERES	1 856 000 €	2 300 000 €	444 000 €	23,92%
05-2 DECHETERIES	400 200 €	431 000 €	30 800 €	7,70%
05-3 COLLECTE DES ORDURES MENAGERES	24 331 000 €	24 102 700 €	-228 300 €	-0,94%
05-3 DISTRIBUTION & ENTRETIEN DES BACS CONTENANTS	3 500 €	7 500 €	4 000 €	114,29%
05-3 PREVENTION DECHETS	40 000 €	0 €	-40 000 €	-100,00%
98-1 REPRISE SUR PROVISIONS	0 €	2 350 €	2 350 €	
Fonctionnement	BP 2023	BP 2024	EVOLUTION PROJET BP 2024 / BP 2023	
Dépenses de fonctionnement	29 174 146 €	27 260 518 €	-1 913 628 €	-6,56%
SERVICES COMMUNS	947 800 €	903 100 €	-44 700 €	-4,72%
01-1 ADMINISTRATION GENERALE	171 800 €	163 700 €	-8 100 €	-4,71%
01-1 PERSONNEL ADMINISTRATION GENERALE	776 000 €	739 400 €	-36 600 €	-4,72%
TRAITEMENT	13 419 513 €	12 961 455 €	-458 058 €	-3,41%
05-1 TRAITEMENT DES ORDURES MENAGERES	9 680 000 €	9 185 000 €	-495 000 €	-5,11%
05-2 DECHETERIES	3 584 900 €	3 626 800 €	41 900 €	0,86%
05-2 PERSONNEL DECHETTERIE	154 613 €	149 655 €	-4 958 €	-3,21%
COLLECTE	14 806 833 €	13 395 963 €	-1 410 870 €	-9,53%
05-3 COLLECTE DES ORDURES MENAGERES	6 524 766 €	6 944 186 €	419 420 €	6,43%
05-3 COLLECTE OMEN REGIE	1 339 650 €	1 450 779 €	111 129 €	8,30%
05-3 DISTRIBUTION & ENTRETIEN DES BACS CONTENANTS	319 900 €	326 700 €	6 800 €	2,13%
05-3 PREVENTION DECHETS	3 081 072 €	1 192 224 €	-1 888 848 €	-61,3%
05-3 PERSONNEL BACS	255 504 €	209 113 €	-46 391 €	-18,16%
05-3 PERSONNEL COLLECTE HORS REGIE	611 733 €	610 008 €	-1 725 €	-0,28%
05-3 PERSONNEL COLLECTE REGIE	2 091 362 €	2 090 163 €	-1 199 €	-0,06%
05-1 PERSONNEL VACATIONS ORDURES MENAGERES	282 773 €	295 100 €	12 327 €	4,36%
05-3 PERSONNEL PREVENTION DECHETS	300 073 €	277 690 €	-22 383 €	-7,46%
Solde (Recettes-Dépenses) Fonctionnement	3 123 102 €	8 577 734 €	5 454 632 €	174,65%
EPARGNE BRUTE (RECETTES - DEPENSES DE FONCTIONNEMENT) (Hors 002)]	-2 538 444 €	-416 466 €	2 121 978 €	-83,59%
REMBOURSEMENT EN CAPITAL DES EMPRUNTS				
EPARGNE NETTE (AUTOFINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS)	-2 538 444 €	-416 466 €	2 121 978 €	-83,59%

BP 2024 (Opérations réelles)	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	27 260 518 €	35 838 252 €
dont Propositions BP (hors Résultat reporté)	27 260 518 €	26 844 052 €
dont Résultat antérieur reporté		8 994 200 €
dont Restes à réaliser	0 €	0 €
Investissement	10 485 056 €	1 907 322 €
dont Propositions BP (hors Résultat reporté)	10 197 730 €	303 000 €
dont Résultat antérieur reporté		1 604 322 €
dont Restes à réaliser	287 326 €	0 €
Total	37 745 574 €	37 745 574 €

BUDGET ANNEXE ELIMINATION DES DECHETS

Fonctionnement :

Les **charges de fonctionnement** relatives au service public d'élimination des déchets s'élèvent à **27 260 518 €** pour 2024.

Ces charges annuelles intègrent les postes budgétaires suivants :

Les dépenses de traitement des ordures ménagères, assuré par le Syndicat D'Elimination des Déchets de l'Aube, sont estimées à **9 185 000 €**. Ces dernières sont en baisse en raison de la diminution de la quantité d'ordures ménagères résiduelles à traiter.

La gestion des déchèteries, collecte et traitement, par l'intermédiaire de contrats de prestations de services s'élève à **3 626 800 €**.

Le service de collecte des ordures ménagères est assuré à la fois en régie et par l'intermédiaire de contrats de prestations de services (hors régie). Les postes de charges suivants se distinguent :

- **6 944 186 €** pour les prestations hors régie (contrats de prestations de services essentiellement) en progression de 6.43% (+419 420 €) en raison de l'impact des extensions de consigne de tri et de l'évolution des prix de marché.
- **1 450 779 €** pour la gestion de la collecte assurée en régie (hors personnel), en hausse en raison de la revalorisation du marché de location maintenance des véhicules de collecte et de dépenses nouvelles pour l'entretien des bornes d'apport volontaire.

La distribution des bacs et contenants (sacs de tri) représente un budget de **326 700 €**.

1 192 224 € sont prévus pour la prévention des déchets avec la poursuite des actions du Plan Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA) : extension des consignes de tri, accompagnement à la mise en place de solutions alternatives de traitement et de valorisation locales des biodéchets (compostage individuel et collectif, broyage des déchets végétaux), expérimentation de solution de proximité pour le traitement des déchets verts.

Enfin, les charges de personnel s'élèvent au total à **3 631 729 €** (hors administration) et se répartissent selon les services ou unités suivants :

BUDGET ANNEXE ELIMINATION DES DECHETS (Suite)

- la régie de collecte (2 090 163 € et 295 100 € pour les remplacement),
- la gestion hors régie (610 008 €)
- le service de gestion de bacs (209 113 €)
- la gestion des déchèteries (149 655 €),
- le service de prévention des déchets (277 690 €).

Les recettes qui permettent de financer le service public d'élimination des déchets se répartissent selon les grands postes suivants :

24 102 700 € de recettes fiscales et autres recettes dont principalement :

- la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères : **22 700 000 €** ; dont le taux unique passe de 11,50% à 10,95%.

La hausse très dynamique des bases (1.20% en 2020, 0.2% en 2021, 3.4% en 2022, 7,1% en 2023 et 3,9% en 2024) et les efforts conjugués pour la maîtrise des coûts permettent d'envisager une baisse du taux de la TEOM à 10.95%.

Les actions menées par Troyes Champagne Métropole pour réduire l'impact des tonnages et les comportements vertueux des usagers permettent de contenir les évolutions de coûts. Le passage d'une collecte hebdomadaire des ordures ménagères à une collecte bimensuelle (C0,5) sur une partie du territoire, devrait permettre de confirmer la baisse des ordures ménagères constatée sur la zone déjà collectée à cette fréquence. L'extension des consignes de tri à tous les emballages contribue également à la réduction des tonnages mais pèse sur les coûts de collecte. Enfin, l'impact de l'expérimentation « Oui pub » sur les imprimés publicitaires est très significative.

Cumulée aux effets conjoncturels, la baisse des tonnages d'ordures ménagères résiduelles collectées (puis traitées) constatée depuis 2022 est donc significative : - 2 400T en 2022 et - 2515T en 2023).

- la Redevance Spéciale facturée aux gros producteurs de déchets : **1 390 000 €**.

2 300 000 € de soutiens d'organismes et de rachats des matières issues du traitement des déchets

431 200 € de soutiens d'organismes et de rachats des matières issues des déchèteries.

13 - ELIMINATION DES DECHETS

Investissement	BP 2023	BP 2024	EVOLUTION PROJET BP 2024 / BP 2023	
Recettes d'investissement	1 489 840 €	1 907 322 €	417 482 €	28,02%
Restes à réaliser	0 €	0 €	0 €	
05-3 COLLECTE DES ORDURES MENAGERES	121 200 €	303 000 €	181 800 €	150,00%
99-1 PAS ANTENNE	1 368 640 €	1 604 322 €	235 682 €	17,22%
Investissement	BP 2023	BP 2024	EVOLUTION PROJET BP 2024 / BP 2023	
Dépenses d'investissement	4 612 942 €	10 485 056 €	5 872 114 €	127,30%
Restes à réaliser	341 569 €	287 326 €	-54 243 €	-15,88%
TRAITEMENT	3 541 773 €	8 388 230 €	4 846 457 €	136,84%
05-2 DECHETERIES	2 392 278 €	7 238 230 €	4 845 952 €	202,57%
05-2 DECHETERIES BOUILLY MOGNE AUMONT	1 149 495 €	1 150 000 €	505 €	0,04%
COLLECTE	729 600 €	1 809 500 €	-54 243 €	-15,88%
05-3 COLLECTE DES ORDURES MENAGERES	269 000 €	902 000 €	633 000 €	235,32%
05-3 COLLECTE OMEN REGIE	33 000 €	57 500 €	24 500 €	74,24%
05-3 DISTRIBUTION & ENTRETIEN DES BACS CONTENANTS	250 000 €	550 000 €	300 000 €	120,00%
05-3 PREVENTION DECHETS	57 600 €	300 000 €	242 400 €	420,83%
99-1 DEPENSES IMPREVUES	120 000 €	0 €	-120 000 €	-100,00%
Solde (Recettes-Dépenses) Investissement	-3 123 102 €	-8 577 734 €	-5 454 632 €	174,65%

BUDGET ANNEXE ELIMINATION DES DECHETS (Suite)

Investissement :

Les dépenses d'investissement du budget annexe s'élèvent globalement à **10 485 056 €**, dont 8 388 230 € à destination des déchèteries pour :

- La poursuite du programme de **modernisation des déchèteries** dans la continuité des études déjà engagées : agrandissement, mise aux normes, sécurisation, contrôle d'accès, accueil de nouvelle filière (7 238 230 €),
- La construction **d'un nouvel équipement** au Sud de l'agglomération sur la **commune de Bouilly** (1 150 000 €).

Le budget consacre également des investissements pour la **prévention et la collecte** et se répartissent de la manière suivante :

- **902 000 €** destinés à l'acquisition de **bornes d'apport volontaire** (aérienne verre et papier, enterrées et semi-enterrées pour les ordures ménagères et le tri), d'un logiciel de gestion de bacs et des usagers,
- **57 500 €** pour la réalisation de travaux et l'acquisition d'**un véhicule électrique** à destination de la régie de collecte,
- **550 000 €** pour **l'acquisition de bacs** (optimisation de la gestion des bacs de collecte, renouvellement et puçage),
- **300 000 €** sont prévus pour la mise en œuvre des actions du **Plan Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés** (PLPDMA) et notamment le déploiement des composteurs individuels et collectifs.

Le financement de ces travaux ou acquisitions est assuré par :

- Les recettes directes accompagnant financièrement ces programmes : 7 500 € issus des cessions d'immobilisations, 282 000 € de FCTVA, 710 000 € d'autofinancement dégagé par la section de fonctionnement.

Le solde des résultats budgétaires constatés en fin d'année 2023 et cumulé depuis 2017.

16 - RESEAUX CHAUFFAGE URBAIN

Investissement	BP 2023	BP 2024	EVOLUTION PROJET BP 2024 / BP 2023	
Recettes d'investissement	5 246 275 €	1 744 774 €	-3 501 501 €	-66,74%
Restes à réaliser	2 180 000 €	164 677 €	-2 015 323 €	-92,45%
001 RESULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTE	1 192 895 €	256 728 €	-936 167 €	-78,48%
05-4 CHAUFFAGE CHARTREUX	45 000 €	125 000 €	80 000 €	177,78%
05-4 CHAUFFAGE LA CHAPELLE ST LUC - LES NOES 2	1 561 000 €	1 035 000 €	-526 000 €	-33,70%
05-4 CHAUFFAGE URBAIN	267 380 €	163 370 €	-104 011 €	-38,90%

Investissement	BP 2023	BP 2024	EVOLUTION PROJET BP 2024 / BP 2023	
Dépenses d'investissement	9 961 594 €	6 887 184 €	-3 074 410 €	-30,86%
Restes à réaliser	3 634 775 €	584 774 €	-3 050 001 €	-83,91%
05-4 CHAUFFAGE CHARTREUX	985 000 €	4 529 409 €	3 544 409 €	359,84%
05-4 CHAUFFAGE LA CHAPELLE ST LUC - LES NOES 2	4 701 818 €	1 040 000 €	-3 661 818 €	-77,88%
05-4 CHAUFFAGE URBAIN	105 000 €	88 000 €	-17 000 €	-16,19%
97-1 DETTE	535 000 €	645 000 €	110 000 €	20,56%
Solde (Recettes-Dépenses) Investissement	-4 715 318 €	-5 142 409 €	-427 091 €	9,06%

Fonctionnement	BP 2023	BP 2024	EVOLUTION PROJET BP 2024 / BP 2023	
Recettes de fonctionnement	19 710 329 €	15 212 594 €	-4 497 734 €	-22,82%
002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE	2 180 229 €	3 868 494 €	1 688 266 €	77,44%
05-4 CHAUFFAGE CHARTREUX	9 830 100 €	5 959 100 €	-3 871 000 €	-39,38%
05-4 CHAUFFAGE LA CHAPELLE ST LUC - LES NOES 2	7 700 000 €	5 385 000 €	-2 315 000 €	-30,06%

Fonctionnement	BP 2023	BP 2024	EVOLUTION PROJET BP 2024 / BP 2023	
Dépenses de fonctionnement	14 995 010 €	10 070 185 €	-4 924 825 €	-32,84%
SERVICES COMMUNS	558 485 €	1 702 285 €	1 143 800 €	204,80%
01-1 ADMINISTRATION GENERALE	22 505 €	23 702 €	1 197 €	5,32%
01-1 ETUDES GENERALES	5 000 €	0 €	-5 000 €	-100,00%
05-4 CHAUFFAGE URBAIN	6 880 €	1 308 170 €	1 301 290 €	18914,10%
05-4 PERSONNEL CHAUFFAGE URBAIN	199 100 €	203 313 €	4 213 €	2,12%
97-1 DETTE	325 000 €	167 100 €	-157 900 €	-48,58%
CHARTREUX	7 740 164 €	4 524 600 €	-3 215 564 €	-41,54%
05-4 CHAUFFAGE CHARTREUX	7 740 164 €	4 524 600 €	-3 215 564 €	-41,54%
CHANTEREIGNE-MONTVILLIERS	6 696 361 €	3 843 300 €	-2 853 061 €	-42,61%
05-4 CHAUFFAGE LA CHAPELLE ST LUC - LES NOES 2	6 696 361 €	3 843 300 €	-2 853 061 €	-42,61%
Solde (Recettes-Dépenses) Investissement	4 715 318 €	5 142 409 €	427 091 €	9,06%

EPARGNE BRUTE (RECETTES - DEPENSES DE FONCTIONNEMENT) (Hors 002)]	2 535 093 €	1 273 917 €	-1 261 176 €	-49,75%
REMBOURSEMENT EN CAPITAL DES EMPRUNTS	535 000 €	645 000 €	110 000 €	20,56%
EPARGNE NETTE (AUTOFINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS)	2 000 093 €	628 917 €	-1 371 176 €	-68,56%

BP 2024 (Opérations réelles)	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	10 070 185 €	15 212 594 €
dont Propositions BP (hors Résultat reporté)	10 070 185 €	11 344 102 €
dont Résultat antérieur reporté		3 868 492 €
dont Restes à réaliser	0 €	0 €
Investissement	6 887 184 €	1 744 774 €
dont Propositions BP (hors Résultat reporté)	6 302 409 €	1 323 370 €
dont Résultat antérieur reporté		256 728 €
dont Restes à réaliser	584 774 €	164 677 €
Total	16 957 369 €	16 957 369 €

16 - BUDGET ANNEXE RESEAUX DE CHAUFFAGE URBAIN

Depuis le 3 janvier 2022, Troyes Champagne Métropole gère le service public de réseaux de chaleur en régie. Cette reprise en régie a, tout d'abord, porté sur le réseau de La Chapelle-Saint-Luc / Les Noës près Troyes. Puis elle s'est étendue au réseau des Chartreux, à l'échéance de la délégation de service public, le 1^{er} juillet 2022.

Les dépenses de fonctionnement sont globalement estimées à **10 070 185 €**.

Les charges communes aux 2 réseaux se décomposent comme suit :

- le remboursement de frais généraux au budget principal au titre des services support pour **23 702 €**
- **1 308 170 €** de frais de fonctionnement du service intégrant une provision de **1 300 000 €** pour un contentieux en cours
- les frais de personnel pour **203 313 €**
- **167 100 €** d'annuité de la dette.

Les charges d'exploitation du réseau des Chartreux s'établissent à **4 524 600 €**.

Les charges d'exploitation du réseau de La Chapelle-Saint-Luc/ Les Noës près Troyes s'élèvent à **3 843 300 €**.

Les charges d'exploitation des deux réseaux intègrent principalement les coûts de fourniture en énergie, les contrats d'exploitation avec les sociétés ENGIE (réseau de La Chapelle-Saint-Luc/ Les Noës près Troyes) et IDEX (réseau des Chartreux) et le bouclier tarifaire (2^e semestre 2023) à reverser aux abonnés, inscrit en dépenses et en recettes.

Les recettes d'exploitation s'élèvent à **15 212 594 €** et comportent :

- le résultat de fonctionnement reporté de **3 868 494 €**
- 5 959 100 € sur le réseau des Chartreux incluant notamment des droits de raccordement pour 300 000 €, la facturation aux abonnés estimée à 4 756 000 € et la pénalité appliquée à la SEM Energie dans le cadre du contrat de fourniture de chaleur issue de la chaufferie biomasse pour 403 000 €.
- 5 385 000 € sur le réseau de La Chapelle/Les Noës près Troyes incluant notamment des droits de raccordement pour 400 000 €, la recette de vente d'électricité issue de la cogénération pour 1 000 000 € et la facturation aux abonnés estimée à 3 485 000 €.

Un autofinancement prévisionnel des investissements de **628 917 €** est dégagé sur la section de fonctionnement du budget annexe.

16 - BUDGET ANNEXE RESEAUX DE CHAUFFAGE URBAIN (Suite)

Investissements :

Les dépenses d'investissement programmées en 2024 sont estimées à **6 887 184 €**, correspondant à :

- **584 774 €** de restes à réaliser (solde des travaux de raccordement du réseau à l'UVE et passage du réseau en basse température et des travaux de raccordement de l'EPF, la halle de gymnastique et de la CIME sur le réseau des Chartreux).
- Sur le réseau des Chartreux pour un montant évalué à **4 529 409 €** :
 - Des travaux d'extension et de raccordement au réseau de chaleur et des travaux d'amélioration du réseau et de la chaufferie du centre hospitalier pour 935 000 €
 - Le rachat de la chaufferie biomasse à la SEM ENERGIE
 - L'achat de quotas d'émission de gaz à effet de serre pour 50 000 €
- Sur le réseau de La Chapelle/Les Noës près Troyes pour un montant évalué à **1 040 000 €** :
 - des travaux d'extension et de raccordement au réseau de chaleur pour 440 000 €
 - des travaux de renouvellement des réseaux pour 550 000 €
 - l'achat de quotas d'émission de gaz à effet de serre pour 50 000€
- **88 000 €** d'acquisition de matériel et licence informatiques (télégestion et supervision des ouvrages)
- **645 000 €** de remboursement d'emprunt.

Les recettes d'investissement s'établissent à **1 744 774 €** :

- **164 677 €** de restes à réaliser
- **256 728 €** de résultat d'investissement reporté
- **125 000 €** de subventions attendues pour les travaux d'extension du réseau des Chartreux
- **1 035 000 €** de subventions attendues pour les travaux de raccordement du réseau de La Chapelle/Les Noës près Troyes à l'UVE et le passage en basse température et les travaux d'extension en cours ou à venir
- **163 370 €** correspondant à l'affectation d'une partie du résultat de fonctionnement.

Le budget annexe réseaux de chaleur s'équilibre en dépenses et en recettes à **16 957 369 €**.

**SOLIDARITE – PREVENTION – ACCES AUX DROITS –
LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS**

BUDGET PRINCIPAL FONCTIONNEMENT

06 - Solidarité, Prévention, Accès aux droits, Lutte contre les discriminations	BP 2023	BP 2024	EVOLUTION PROJET BP 2024/ BP 2023	
I - CHARGES DE FONCTIONNEMENT	993 448 €	986 102 €	-7 346 €	-0,74%
06-1 Solidarité, Prévention, Accès aux droits	993 448 €	986 102 €	-7 346 €	-0,74%
06-1 CITE DE L'EMPLOI	208 870 €	150 000 €	-58 870 €	-28,18%
06-1 CONTRAT DE VILLE - ACTION	334 313 €	329 538 €	-4 775 €	-1,43%
06-1 CONTRAT DE VILLE - APPEL A PROJETS	69 788 €	73 075 €	3 287 €	4,71%
06-1 CONTRAT DE VILLE - DIVERS	1 350 €	2 500 €	1 150 €	85,19%
06-1 CONTRAT DE VILLE - PERSONNEL	346 417 €	389 479 €	43 062 €	12,43%
06-1 CONTRAT DE VILLE - PROG REUSSITE EDUCATIVE	32 110 €	39 650 €	7 540 €	23,48%
06-1 MAISON DE LA JUSTICE ET DU DROIT	600 €	1 860 €	1 260 €	210,00%
II - RECETTES DE FONCTIONNEMENT	227 000 €	164 520 €	-62 480 €	-27,52%
06-1 Solidarité, Prévention, Accès aux droits	227 000 €	164 520 €	-62 480 €	-27,52%
06-1 CITE DE L'EMPLOI	100 000 €	50 000 €	-50 000 €	-50,00%
06-1 CONTRAT DE VILLE - ACTION	0 €	10 000 €	10 000 €	
06-1 CONTRAT DE VILLE - APPEL A PROJETS	0 €	1 520 €	1 520 €	
06-1 CONTRAT DE VILLE - DIVERS	29 000 €	13 000 €	-16 000 €	-55,17%
06-1 CONTRAT DE VILLE - PROG REUSSITE EDUCATIVE	98 000 €	90 000 €	-8 000 €	-8,16%
III - INCIDENCE BUDGETAIRE (II - I)	-766 448 €	-821 582 €	-55 134 €	7,19%

BUDGET PRINCIPAL FONCTIONNEMENT SOLIDARITE – PREVENTION

Pour l'année 2024, le budget de fonctionnement du secteur « Solidarité, Prévention, Accès aux droits, Lutte contre les discriminations » s'élève à **986 102 €**.

Les charges de personnel affectées au secteur sont estimées à **389 479 €**.

L'ensemble des actions financées au titre du « contrat de ville » s'élève à 596 623 €, répartis comme suit :

- **479 538 €** pour la mise en œuvre des objectifs du contrat de ville : 266 738 € de subventions aux associations hors appel à projet ; 52 700 € pour les actions portées par Troyes Champagne Métropole telles que le plan de lutte contre les discriminations, les ateliers de rédaction du contrat de ville et le séminaire de soutien à la parentalité et de la réussite éducative ; 10 100 € pour le règlement du loyer de la Maison de la Justice et du Droit), **150 000 €** au titre de la cité de l'emploi pour laquelle Troyes Champagne Métropole est labellisée depuis juillet 2021.
- **2 500 €** de frais annexes à la mise en œuvre des actions par Troyes Champagne Métropole (outils de communication, animation des temps de travail, SSIAP...).
- **73 075 €** de subventions en faveur des actions proposées par les associations locales à l'intention des habitants des quartiers prioritaires de la ville et financées dans le cadre de l'appel à projets
- **39 650 €** pour les interventions liées au Programme de Réussite Éducative (PRE) en faveur de la santé et de l'épanouissement des enfants, ainsi pour les frais de maintenance du logiciel et de téléphonie.
- **1 860 €** pour la maintenance des extincteurs situés à la Maison de la Justice et du Droit et les travaux d'entretien et réparation des locaux.

Les recettes de fonctionnement provenant de l'Etat s'élèvent à **164 520 €**, réparties entre le Programme de Réussite Educative (PRE) pour **90 000 €**, les subventions pour les actions mises en place dans le cadre du contrat de ville pour **23 000 €** et **50 000 €** de subventions perçues pour les actions 2024 mises en place au titre de la cité de l'emploi.

**EQUILIBRE DU TERRITOIRE – AGRICULTURE- CENTRES-
BOURGS – EQUIPEMENTS DE PROXIMITE – ESPACES
FRANCE SERVICES**

BUDGET PRINCIPAL FONCTIONNEMENT

07 - Equilibre du territoire, Agriculture, Centres-Bourgs, Equipements de proximité, Espaces France Services	BP 2023	BP 2024	EVOLUTION PROJET BP 2024/ BP 2023	
I - CHARGES DE FONCTIONNEMENT	1 163 257 €	1 554 298 €	391 041 €	33,62%
07-1 Personnel	457 212 €	528 421 €	71 209 €	15,57%
07-1 PERSONNEL ACTION SOCIALE DE PROXIMITE	457 212 €	528 421 €	71 209 €	15,57%
07-2 Equipements de proximité	331 937 €	422 985 €	91 048 €	27,43%
07-2 CRECHE BARBEREY	35 588 €	41 922 €	6 334 €	17,80%
07-2 CRECHE VILLECHETIF	36 034 €	39 572 €	3 538 €	9,82%
07-2 DIVERS SERVICES & EQUIPEMENTS DE PROXIMITE	1 000 €	500 €	-500 €	-50,00%
07-2 MAISON ACCUEIL ET RESIDENCE POUR L'AUTONOMIE	175 715 €	196 141 €	20 426 €	11,62%
07-2 MAISON MEDICALE	49 600 €	100 075 €	50 475 €	101,76%
07-2 RELAIS PETITE ENFANCE EST	11 000 €	16 910 €	5 910 €	53,73%
07-2 RELAIS PETITE ENFANCE ESTISSAC	6 800 €	8 120 €	1 320 €	19,41%
07-2 RELAIS PETITE ENFANCE ST LYE	16 200 €	19 745 €	3 545 €	21,88%
07-3 Espaces France Service	361 308 €	555 792 €	194 484 €	53,83%
07-3 ETABLISSEMENT FRANCE SERVICE BOUILLY	0 €	14 450 €	14 450 €	
07-3 ETABLISSEMENT FRANCE SERVICE ST LYE	0 €	21 890 €	21 890 €	
07-3 MAISON DE SERVICE AU PUBLIC ESTISSAC	35 135 €	32 805 €	-2 330 €	-6,63%
07-3 MAISON DE SERVICES PUBLICS LUSIGNY	16 165 €	21 905 €	5 740 €	35,51%
07-3 MAISON DE SERVICES PUBLICS ST LYE BOUILLY	22 275 €	1 100 €	-21 175 €	-95,06%
07-3 PERSONNEL MAISON DE SERVICES AU PUBLIC	287 733 €	463 642 €	175 909 €	61,14%
07-4 Agriculture	12 800 €	47 100 €	34 300 €	267,97%
07-4 ESPACE TEST AGRICOLE	12 800 €	47 100 €	34 300 €	267,97%
II - RECETTES DE FONCTIONNEMENT	491 200 €	564 650 €	73 450 €	14,95%
07-2 Equipements de proximité	401 200 €	424 650 €	23 450 €	5,84%
07-2 CRECHE BARBEREY	124 000 €	125 000 €	1 000 €	0,81%
07-2 CRECHE VILLECHETIF	115 500 €	118 000 €	2 500 €	2,16%
07-2 MAISON MEDICALE	68 700 €	61 150 €	-7 550 €	-10,99%
07-2 RELAIS PETITE ENFANCE EST	17 000 €	40 000 €	23 000 €	135,29%
07-2 RELAIS PETITE ENFANCE ESTISSAC	35 600 €	40 000 €	4 400 €	12,36%
07-2 RELAIS PETITE ENFANCE ST LYE	40 400 €	40 500 €	100 €	0,25%
07-3 Espaces France Service	90 000 €	140 000 €	50 000 €	55,56%
07-3 ETABLISSEMENT FRANCE SERVICE BOUILLY	0 €	35 000 €	35 000 €	
07-3 ETABLISSEMENT FRANCE SERVICE ST LYE	0 €	35 000 €	35 000 €	
07-3 MAISON DE SERVICE AU PUBLIC ESTISSAC	30 000 €	35 000 €	5 000 €	16,67%
07-3 MAISON DE SERVICES PUBLICS LUSIGNY	30 000 €	35 000 €	5 000 €	16,67%
07-3 MAISON DE SERVICES PUBLICS ST LYE BOUILLY	30 000 €	0 €	-30 000 €	-100,00%
III - INCIDENCE BUDGETAIRE (II - I)	-672 057 €	-989 648 €	-317 591 €	47,26%

BUDGET PRINCIPAL FONCTIONNEMENT
POLE EQUILIBRE DU TERRITOIRE – AGRICULTURE - CENTRES
BOURGS- EQUIPEMENTS DE PROXIMITE – ESPACES FRANCE SERVICES

Les dépenses de fonctionnement sont estimées à **1 554 298 €** :

- **992 063 €** concernent les **frais de personnel** :
 - **528 421 €** pour les agents relevant des micro-crèches et des Relais Petite Enfance (RPE) ;
 - **463 642 €** pour les agents exerçant au sein des Espaces France Services.
- **422 985 €** sont dédiés au fonctionnement des équipements de proximité dont :
 - **81 494 €** pour les deux micro-crèches (confection et livraison des repas pour les enfants, renouvellement du linge, produits d'entretien, petits travaux et frais de télécommunication) ;
 - **44 775€** pour les trois Relais Petite Enfance (intervenant pour les 10 ans des RPE de l'agglomération, fournitures de petits équipements, livres, frais d'entretien, loyers, outils de communication, carburant et entretien des véhicules) ;
 - **100 075 €** concernant la Maison Médicale à Estissac pour le paiement de la taxe foncière, des petits travaux d'entretien et de démaillage de la toiture, maintenance, fluides, frais de nettoyage, de télécommunication et le remboursement éventuel de charges aux occupants ;
 - **196 141 €** sont destinés à l'équilibre budgétaire du budget annexe de la MARPA située à Estissac ;
 - **500 €** de frais annexes liés au fonctionnement des services.
- **92 150 €** sont prévus pour le fonctionnement des Espaces France Services et les ateliers numériques (loyers, électricité, maintenance, prestations du Conseil Départemental d'Accès au Droit, achat de fournitures, outils de communication pour la promotion de ce service auprès des) ;
- **47 100 €** sont destinés à financer les actions en lien avec la thématique Agriculture et notamment le projet d'Espace Test Agricole.

Il est prévu en recettes la somme de **564 650 €** :

- **363 500 €** proviennent des sommes versées par les usagers des structures d'accueil petite enfance et des subventions versées par la CAF ;
- **61 150 €** correspondent aux loyers et charges versés par les professionnels de santé occupant la Maison médicale à Estissac ;
- **140 000 €** concernent les subventions versées par l'Etat pour financer le fonctionnement des Espaces « France Services »

BUDGET PRINCIPAL INVESTISSEMENT

07 - Equilibre du territoire, Agriculture, Centres-Bourgs, Equipements de proximité, Espaces France Services	Dépenses		Recettes		RESTE A FINANCER
	RESTES A REALISER	BP 2024	RESTES A REALISER	BP 2024	
07-2 Equipements de proximité	52 820 €	77 600 €	8 751 €	55 025 €	66 644 €
07-2 CRECHE BARBEREY	6 229 €	10 600 €	3 714 €	1 200 €	11 915 €
07-2 CRECHE MLLECHETIF	0 €	23 000 €	3 787 €	1 500 €	17 713 €
07-2 MAISON MEDICALE	12 823 €	20 000 €	0 €	5 000 €	27 823 €
07-2 RELAIS PETITE ENFANCE EST	33 769 €	20 000 €	0 €	45 725 €	8 044 €
07-2 RELAIS PETITE ENFANCE ESTISSAC	0 €	2 000 €	1 250 €	800 €	-50 €
07-2 RELAIS PETITE ENFANCE ST LYE	0 €	2 000 €	0 €	800 €	1 200 €
07-3 Espaces France Service	1 693 €	34 040 €	6 711 €	0 €	29 022 €
07-3 ETABLISSEMENT FRANCE SERVICE BOUILLY	0 €	12 140 €	0 €	0 €	12 140 €
07-3 ETABLISSEMENT FRANCE SERVICE ST LYE	0 €	3 800 €	0 €	0 €	3 800 €
07-3 MAISON DE SERVICE AU PUBLIC ESTISSAC	606 €	10 100 €	6 711 €	0 €	3 995 €
07-3 MAISON DE SERVICES PUBLICS LU SIGNY	0 €	8 000 €	0 €	0 €	8 000 €
07-3 MAISON DE SERVICES PUBLICS ST LYE BOUILLY	1 087 €	0 €	0 €	0 €	1 087 €
07-4 Agriculture	4 320 €	64 600 €	0 €	16 600 €	52 320 €
07-4 ESPACE TEST AGRICOLE	4 320 €	64 600 €	0 €	16 600 €	52 320 €
TOTAL :	58 833 €	176 240 €	15 462 €	71 625 €	147 986 €
POUR MEMOIRE BUDGET PRIMITIF 2023	7 093 €	245 414 €	15 462 €	96 811 €	140 234 €

BUDGET PRINCIPAL INVESTISSEMENT
POLE EQUILIBRE DU TERRITOIRE – AGRICULTURE - CENTRES
BOURGS- EQUIPEMENTS DE PROXIMITE – ESPACES FRANCE SERVICES

Les dépenses d'investissement sont estimées à **176 240 €** et sont destinées à financer les équipements suivants :

- **77 600 €** concernent les équipements de proximité :
 - 33 600 € sont affectés au renouvellement d'équipement et de matériel pour les micro-crèches.
 - 24 000 € sont affectés au renouvellement des équipements des Relais Petite Enfance Nord et Sud, et au primo équipement du RPE Est ;
 - 20 000 € sont prévus pour des travaux au sein de la Maison médicale à Estissac, et le remboursement de caution en cas de départ des occupants.

- **34 040 €** concernent les Espaces France Services et serviront à :
 - La mise en place d'alarmes intrusion et la reprise des alarmes techniques ;
 - L'acquisition de licences informatiques ;
 - L'acquisition de mobilier pour l'Espace France Services de Bouilly.

- **64 600 €** sont dédiés à la thématique agriculture pour l'aménagement de l'espace test agricole, le marché de maîtrise d'œuvre, le coordinateur de sécurité et le contrôleur technique.

Les recettes d'investissement s'élèvent à **71 625 €** :

- **50 025 €** de subventions d'équipement versées par la CAF pour le financement des équipements des structures petite enfance ;
- **5 000 €** de provision de caution pour les éventuels nouveau professionnels de santé souhaitant intégrer la Maison médicale située à Estissac ;
- **16 600 €** de subvention du Département de l'Aube pour l'achat de la parcelle qui accueillera l'espace test agricole.

17 - MARPA

Investissement	BP 2023	BP 2024	EVOLUTION PROJET BP 2024 / BP 2023	
Recettes d'investissement	192 394 €	243 013 €	50 620 €	26,31%
Restes à réaliser	0 €	0 €	0 €	
001 - excédent ou déficit reporte invt.	182 594 €	209 413 €	26 820 €	14,69%
10 - apports dotations et reserves	9 800 €	23 600 €	13 800 €	140,82%
16 - emprunts et dettes assimilés	0 €	10 000 €	10 000 €	
Investissement	BP 2023	BP 2024	EVOLUTION PROJET BP 2024 / BP 2023	
Dépenses d'investissement	233 794 €	285 013 €	51 220 €	21,91%
Restes à réaliser	0 €	407 €	407 €	
16 - emprunts et dettes assimilés	10 000 €	10 000 €	0 €	0,00%
20 - immobilisations incorporelles	10 000 €	0 €	-10 000 €	-100,00%
21 - immobilisations corporelles	213 794 €	259 606 €	60 813 €	28,44%
28 - Amortissement des immobilisations	0 €	15 000 €	15 000 €	
Solde (Recettes-Dépenses) Investissement	-41 400 €	-42 000 €	-600 €	1,45%

Fonctionnement	BP 2023	BP 2024	EVOLUTION PROJET BP 2024 / BP 2023	
Recettes de fonctionnement	480 067 €	526 470 €	46 403 €	9,67%
002 - excédent ou déficit reporte fonct.	0 €	320 €	320 €	
017 - produits de la tarification	236 500 €	243 300 €	6 800 €	2,88%
018 - autres produits relatifs à l'exploitation	243 567 €	282 850 €	39 283 €	16,13%
Fonctionnement	BP 2023	BP 2024	EVOLUTION PROJET BP 2024 / BP 2023	
Dépenses de fonctionnement	438 667 €	484 470 €	45 803 €	10,44%
011 - dépenses affectées à l'exploitation courante	119 150 €	127 500 €	8 350 €	7,01%
012 - dépenses affectées au personnel	278 400 €	280 000 €	1 600 €	0,57%
016 - dépenses affectées à la structure	41 117 €	76 970 €	35 853 €	87,20%
Solde (Recettes-Dépenses) Fonctionnement	41 400 €	42 000 €	600 €	1,45%

EPARGNE BRUTE (RECETTES - DEPENSES DE FONCTIONNEMENT) (Hors 002)	41 400 €	41 680 €	280 €	0,68%
REMBOURSEMENT EN CAPITAL DES EMPRUNTS				
EPARGNE NETTE (AUTOFINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS)	41 400 €	41 680 €	280 €	0,68%

BP 2024 (Opérations réelles)	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	484 470 €	526 470 €
dont Propositions BP (hors Résultat reporté)	484 470 €	526 150 €
dont Résultat antérieur reporté		320 €
dont Restes à réaliser	0 €	0 €
Investissement	285 013 €	243 013 €
dont Propositions BP (hors Résultat reporté)	284 606 €	33 600 €
dont Résultat antérieur reporté		209 413 €
dont Restes à réaliser	407 €	0 €
Total	769 483 €	769 483 €

BUDGET ANNEXE MARPA

Fonctionnement :

Les dépenses réelles de fonctionnement de cet établissement sont estimées à **484 150 €**, dont **127 500 €** de charges courantes (confection et livraison de repas, dépenses liées aux fluides, produits d'entretien et de petites fournitures), **280 000 €** de frais de personnel, **76 650 €** de charges de structure (travaux de réfection d'appartements à la suite du départ de résidents, contrats de maintenance, taxe foncière, assurances ...).

Les recettes liées à cette activité s'élèvent à **313 900 €** et proviennent de :

- La perception des loyers pour **243 300 €**,
- D'un bouquet de prestations de services proposées aux résidents (fourniture et service de repas, service blanchisserie) qui engendre une recette d'un montant de **64 300 €**,
- D'une subvention départementale « le forfait autonomie » versée au titre des actions mises en place par TCM pour la préservation de l'autonomie des résidents estimée à **6 300 €**,

Enfin le budget 2024 est équilibré par le versement d'une subvention du budget principal fixée à **196 141 €** et **16 000 €** de FCTVA.

Investissement :

Les dépenses d'investissement sont estimées à **285 013 €**. Elles comprennent :

- Les remboursements de caution pour faire suite au départ de résidents, pour un montant de **10 000 €**
- Un programme d'investissement pour un montant de **218 500 €** qui porte sur des dépenses d'équipements et des travaux d'aménagement notamment le changement des menuiseries pour **200 000 €**, ainsi que le renouvellement d'équipements et de mobilier de la MARPA estimé à **18 500 €**.

Enfin, **56 513 €** sont destinés à constituer une réserve de financement en vue d'aménagements ou équipements futurs.

Ces investissements sont financés par **23 600 €** de FCTVA, **10 000 €** de provision d'encaissement de caution pour les nouveaux résidents, **42 000 €** d'épargne brute et par le résultat d'investissement reporté 2023 de **209 413 €**.

**ECONOMIE – EMPLOI – INNOVATION – TIC/THD –
COMMERCE – ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE –
INFRASTRUCTURES ET TRANSPORTS AERIENS**

BUDGET PRINCIPAL FONCTIONNEMENT

08 - Economie, Emploi, Innovation, TIC / THD, Commerce, Economie sociale et solidaire, infrastructures et Transports aériens	BP 2023	BP 2024	EVOLUTION PROJET BP 2024/ BP 2023	
I - CHARGES DE FONCTIONNEMENT	4 288 476 €	5 008 808 €	720 332 €	16,80%
08-1 Economie Innovation TIC/THD	3 012 644 €	3 750 988 €	738 344 €	24,51%
08-1 AGENCE DE DEVELOPPEMENT	352 000 €	367 000 €	15 000 €	4,26%
08-1 COMMUNICATION ECONOMIQUE	1 800 €	1 800 €	0 €	0,00%
08-1 DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE	201 610 €	452 352 €	250 742 €	124,37%
08-1 DEVELOPPEMENT ENDOGENE	83 400 €	83 400 €	0 €	0,00%
08-1 ETUDES ECONOMIQUES	6 000 €	6 000 €	0 €	0,00%
08-1 HOTEL D'ENTREPRISES	194 380 €	169 567 €	-24 814 €	-12,77%
08-1 INNOVATION RECHERCHE	51 000 €	51 000 €	0 €	0,00%
08-1 PARC DES EXPOSITIONS	985 861 €	1 294 378 €	308 517 €	31,29%
08-1 PERSONNEL ECONOMIE	344 929 €	227 611 €	-117 318 €	-34,01%
08-1 POLE EUROPEEN DU CHANVRE	15 000 €	2 000 €	-13 000 €	-86,67%
08-1 ZAC CUIPIGNY CRENEY	148 943 €	412 219 €	263 276 €	176,76%
08-1 ZONE ACTIVITES ECONOMIQUES CHANTEREIGNE	12 721 €	98 662 €	85 941 €	675,56%
08-1 ZONES ACTIVITES	615 000 €	585 000 €	-30 000 €	-4,88%
08-2 Infrastructures et Transport aérien	115 000 €	115 000 €	0 €	0,00%
08-2 AERODROME	115 000 €	115 000 €	0 €	0,00%
08-3 Emploi	1 139 332 €	1 124 250 €	-15 082 €	-1,32%
08-3 ANIMATION TERRITORIALE	84 380 €	97 580 €	13 200 €	15,64%
08-3 EMPLOI	4 500 €	6 100 €	1 600 €	35,56%
08-3 FORUM EMPLOIS ET ALTERNANCE	62 000 €	87 936 €	25 936 €	41,83%
08-3 MISSION LOCALE	242 160 €	242 160 €	0 €	0,00%
08-3 PCE LOCAUX	1 200 €	1 200 €	0 €	0,00%
08-3 PERSONNEL EMPLOI	744 592 €	688 774 €	-55 818 €	-7,50%
08-3 PLATEFORME TERRITORIALE	500 €	500 €	0 €	0,00%
08-4 Commerce	21 500 €	18 570 €	-2 930 €	-13,63%
08-4 DIVERS COMMERCE	5 000 €	2 070 €	-2 930 €	-58,60%
08-4 MAGASINS D'USINES	16 500 €	16 500 €	0 €	0,00%
II - RECETTES DE FONCTIONNEMENT	22 300 €	59 500 €	37 200 €	166,82%
08-1 Economie Innovation TIC/THD	0 €	25 000 €	25 000 €	
08-1 DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE	0 €	25 000 €	25 000 €	
08-3 Emploi	22 300 €	34 500 €	12 200 €	54,71%
08-3 FORUM EMPLOIS ET ALTERNANCE	22 300 €	34 500 €	12 200 €	54,71%
III - INCIDENCE BUDGETAIRE (II - I)	-4 266 176 €	-4 949 308 €	-683 132 €	16,01%

BUDGET PRINCIPAL FONCTIONNEMENT ECONOMIE – EMPLOI – NOUVELLES TECHNOLOGIES

1°) Economie :

Les **dépenses de fonctionnement** spécifiques à l'économie, l'innovation, aux infrastructures et transports aériens sont prévues à hauteur de **3 865 988 €**, soit une hausse de 19,10%.

Elles contribuent à soutenir des équipements ou organismes structurants pour le territoire, tels que **l'Agence de Développement Economique Business Sud Champagne (352 000 €)** et la **SCIC Pôle européen du Chanvre (2 400 €)** ou encore **l'Aérodrome de Barberey (115 000 €)**, structures dont Troyes Champagne Métropole est membre statutaire. Troyes Champagne Métropole financera par ailleurs à hauteur de **15 000 €**, une partie du poste de chef de projet Territoire d'Industrie qui sera recruté en 2024 par Business Sud Champagne.

Afin de valoriser certaines actions ciblées de la collectivité, une ligne de **1 800 €** intitulée **Communication Economique** facilitera l'élaboration d'outils de communication, en lien étroit avec la Direction de la Communication.

Sous l'appellation **Développement Economique** sont regroupés différents soutiens financiers du Pôle Développement économique, Emploi et Mobilités de Troyes Champagne Métropole (à hauteur de **452 352 €**) qui visent notamment à :

- Consolider, au travers d'**adhésions**, certaines **filières stratégiques** pour notre territoire. Bénéficieront notamment de renouvellement d'adhésions (**9 320 €**) : le Club Industrie Agro-Alimentaire, Bioeconomy for Change et le cluster Biogaz Vallée. Une subvention de **7 500 €** est par ailleurs allouée pour l'organisation du **CITEXT 2024** qui concourt au positionnement de Troyes Champagne Métropole comme territoire incontournable du textile, en particulier dans le domaine des matériaux techniques innovants ;
- Encourager le **renouvellement du tissu économique**, et plus particulièrement favoriser l'émergence de start-up. En ce sens, une subvention de **180 000 €** est allouée à la Technopole de l'Aube (**SEMTAC**),
- Développer l'attractivité du territoire en soutenant notamment l'association **Le Rucher Créatif**, tiers-lieu dédié à l'entrepreneuriat qui propose des **espaces de co-working** répondant aux objectifs du projet de territoire de l'agglomération, à travers la reprise de son bail actuel (**80 000 € charges comprises**) et la conclusion d'un marché public pour la gestion des espaces de co-working (**15 372 €**) ;
- Mettre en œuvre diverses **études d'opportunité économique** du territoire (**98 800 €**) telles que sur le feroutage et la gouvernance des acteurs économiques ;
- Organiser les **premières Assises de l'économie** de Troyes Champagne Métropole (**50 000 €**).

BUDGET PRINCIPAL FONCTIONNEMENT (Suite) ECONOMIE – EMPLOI – NOUVELLES TECHNOLOGIES

Des frais divers viennent enfin compléter cette ligne, notamment **4 330 €** de frais d'organisation du pôle et **4 800 €** de frais de communication.

L'intervention de Troyes Champagne Métropole en matière de **Développement Endogène**, pour un montant consolidé de **83 400 €**, vise à encourager la diversification du tissu économique, en soutenant les partenaires du territoire engagés dans l'accompagnement à la création d'entreprises et leur développement. Il s'agit principalement d'Initiative Aube (22 880 €), du Réseau Entreprendre (30 000 €) et du Rucher Créatif (20 000 €). Des subventions sont également versées aux associations Créez comme Elles, Perspectives Numériques 10, l'Association des Zones Industrielles de Sainte-Savine, l'Association des Zones Industrielles Chapelaines et Pool d'Avenir pour ne citer que les principales.

Sous le vocable **Etudes Economiques**, cette ligne budgétaire de **6 000 €** recouvre l'exploitation de l'outil informatique et l'achat de données pour l'Observatoire Economique (société Eudonet).

Une subvention d'équilibre vient abonder le budget annexe de l'**Hôtel d'Entreprises (le Phare)**, à hauteur de **169 567 €**.

Pour stimuler l'**Innovation et la Recherche**, une enveloppe de **51 000 €** est fléchée en direction de partenaires locaux et régionaux, tels que l'agence régionale Grand E-nov pour 40 000 €, le Club d'Ecologie Industrielle de l'Aube (6 000 € dont 5 000 € pour l'organisation du congrès ressources), ou encore l'UTT pour l'organisation de l'évènement « Innovation Crunch Time » qui a pour objectif de faire collaborer les étudiants avec les entreprises du territoire (3 000 €).

Une deuxième subvention d'équilibre est destinée au **Parc des Expositions**, pour un montant de **1 294 378 €**.

La masse salariale concernée par le secteur Economie est inscrite sur la ligne **Personnel Economie** pour **227 611 €**.

Une troisième subvention d'équilibre est destinée à la **zone d'activité de Cupigny à Creney**, pour un montant de **412 219 €**, dans l'attente de la vente de tous les terrains.

La dernière subvention d'équilibre concerne la **zone d'activité économique Chantereigne** et s'élève à **98 662 €**.

BUDGET PRINCIPAL FONCTIONNEMENT (Suite) ECONOMIE – EMPLOI – NOUVELLES TECHNOLOGIES

Enfin l'entretien des **Zones d'Activités** mobilise **585 000 €** afin de garantir les interventions sur voiries et traiter les espaces verts : cela comprend en particulier le remboursement aux communes dans le cadre des conventions de services partagés relatifs à l'entretien de voirie (63 000 €), le reste des dépenses correspondant à la compensation de frais généraux liés à l'énergie et aux divers aménagements sur l'espace public, dépenses suivies par le pôle espaces publics.

D'un montant global de **25 000 €**, les **recettes de fonctionnement** attendues proviennent de l'acte de sous-location qui sera conclu entre TCM et le Rucher Créatif, à la suite de la reprise du bail par l'agglomération.

2°) Emploi :

Fonctionnement

Les **dépenses de fonctionnement** spécifiques à l'Emploi sont prévues à hauteur de **1 124 250 €**, soit une baisse de 1,32%.

La ligne **Animation territoriale**, abondée à hauteur de **97 580 €**, recouvre notamment les soutiens du Pôle Développement Economique, Emploi et Mobilités auprès des différents partenaires sur la thématique « emploi » dont les principaux sont l'association EGEE (4 880 €), Initiative Aube (3 000 €) pour le concours de la création d'entreprises, ou encore l'association SEQUOIA (34 000 €), Entreprise à But d'Emploi créée dans le cadre de l'expérimentation Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée (sont également fléchés 500 € pour le renouvellement de la cotisation auprès de l'association Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée). 3 200 € de frais d'organisation du service emploi y sont également budgétés.

La ligne **Emploi (6 100 €)** regroupe les frais de fonctionnement à la charge des directions externes au Pôle Développement Economique, Emploi et Mobilités, à savoir : actions de communication, fournitures administratives et frais de télécommunication.

Des crédits fléchés sur la ligne **Forum Emploi et Alternance**, à hauteur de **87 936 €**, sont prévus comme chaque année pour l'organisation du Forum, notamment pour couvrir les frais de location du Parc des expositions, la communication, les fournitures et l'alimentation.

S'ajoute à ces dotations la contribution de **242 160 €** versée à la **Mission Locale**.

BUDGET PRINCIPAL FONCTIONNEMENT (Suite) ECONOMIE – EMPLOI – NOUVELLES TECHNOLOGIES

Une enveloppe, gérée par les services techniques, de **1 200 €** est affectée aux divers frais de fonctionnement, de communication et maintenance pour les Points Conseil Emploi.

Une partie des **charges de personnel** affectées au secteur de l'emploi, plus particulièrement pour l'animation des six Points Conseil Emploi et des quatre Permanences Emploi déployées sur le territoire de l'agglomération, sont consolidées à hauteur de **688 774 €**.

Enfin les crédits fléchés sur la **Plateforme Territoriale** pour **500 €** correspondent à la maintenance du logiciel utilisé pour la gestion des Clauses Sociales dans les marchés publics.

D'un montant global de **34 500 €**, les **recettes de fonctionnement** attendues proviennent de la subvention de la Région Grand Est (30 000 €) pour le Forum Emploi Alternance, et des redevances issues de la location des stands de ce forum (recettes prévisionnelles de 4 500 €).

3°) Commerce :

Les **dépenses de fonctionnement** spécifiques au Commerce sont prévues à hauteur de **18 570 €**.

La ligne **Divers Commerce** est abondée à hauteur de **2 070 €** et recouvre les frais de participation à des colloques et séminaires (2 000 €), auxquels s'ajoutent 70 € pour le renouvellement d'adhésion au Club des managers des centres-villes et de territoires.

Les frais d'entretien des espaces publics du pôle de **Magasins d'Usines de Pont-Sainte-Marie**, repris dans une convention de services partagés, sont évalués à **16 500 €**.

BUDGET PRINCIPAL INVESTISSEMENT

08 - Economie, Emploi, Innovation, TIC / THD, Commerce, Economie sociale et solidaire, infrastructures et Transports aériens	Dépenses		Recettes		RESTE A FINANCER
	RESTES A REALISER	BP 2024	RESTES A REALISER	BP 2024	
08-1 Economie Innovation TIC/THD	21 463 €	4 208 562 €	0 €	2 969 021 €	1 261 004 €
08-1 DEVELOPPEMENT ENDOGENE	0 €	15 000 €	0 €	0 €	15 000 €
08-1 ETUDES ECONOMIQUES	0 €	4 000 €	0 €	0 €	4 000 €
08-1 PARC DU GRAND TROYES	0 €	0 €	0 €	2 496 123 €	-2 496 123 €
08-1 POLE EUROPEEN DU CHANVRE	0 €	2 000 €	0 €	0 €	2 000 €
08-1 ZAC CUIPIGNY CRENEY	0 €	0 €	0 €	449 898 €	-449 898 €
08-1 ZONE ACTIVITES ECONOMIQUES CHANTEREIGNE	0 €	1 984 252 €	0 €	0 €	1 984 252 €
08-1 ZONE ACTIVITES LA CHAPELLE	0 €	1 029 500 €	0 €	0 €	1 029 500 €
08-1 ZONE ACTIVITES SAINT ANDRE LES VERGERS	0 €	393 840 €	0 €	0 €	393 840 €
08-1 ZONE ACTIVITES SAINT PARRIS AUX TERTRES	0 €	293 000 €	0 €	0 €	293 000 €
08-1 ZONE ACTIVITES TORVILLIERS	0 €	3 970 €	0 €	0 €	3 970 €
08-1 ZONES ACTIVITES	21 463 €	483 000 €	0 €	23 000 €	481 463 €
08-2 Infrastructures et Transport aérien	1 000 000 €	700 000 €	0 €	0 €	1 700 000 €
08-2 AERODROME	1 000 000 €	700 000 €	0 €	0 €	1 700 000 €
08-3 Emploi	406 €	5 000 €	0 €	0 €	5 406 €
08-3 EMPLOI	0 €	5 000 €	0 €	0 €	5 000 €
08-3 PCE LOCAUX	406 €	0 €	0 €	0 €	406 €
TOTAL :	1 021 868 €	4 913 562 €	0 €	2 969 021 €	2 966 409 €
POUR MEMOIRE BUDGET PRIMITIF 2023	13 626 €	3 642 636 €	0 €	3 523 508 €	132 755 €

BUDGET PRINCIPAL INVESTISSEMENT ECONOMIE – EMPLOI – NOUVELLES TECHNOLOGIES

1°) Economie

Les dépenses d'investissement spécifiques à l'économie, l'innovation, aux infrastructures et au transport aérien sont prévues à hauteur de **4 908 562 €**.

Une enveloppe de **15 000 €** est affecté au **développement endogène** pour des aides à l'installation.

Une enveloppe de **4 000 €** sur la ligne **Etudes Economiques** est affectée au contrat d'une licence informatique pour l'utilisation de données permettant la gestion de l'observatoire économique (fournisseur de données ALTARES).

Dans le cadre de l'adhésion de Troyes Champagne Métropole à la **SCIC du Pôle européen du Chanvre**, **2 000 €** sont prévus pour l'entrée au capital de la SCIC, correspondant à 8 parts (nombre de parts pour les acteurs publics).

1 984 252 € est affecté pour la ZAE Chantereigne correspondant à **l'avance versée par le budget principal au budget annexe** pour équilibrer ce dernier et payer une partie de l'emprunt à rembourser en 2024.

Pour l'année 2024, une enveloppe de **1 029 500 €** est affectée à la **requalification des zones d'activités de La Chapelle-Saint-Luc**, qui comprend 377 000 € pour la rue Jean Jaurès et 652 500 € pour la rue Danton.

Les **393 840 €** inscrits pour la **requalification des zones d'activité de Saint-André-les-Vergers** correspondent au reste à payer sur les travaux de la rue des Agriculteurs et rue des Maraichers réalisés fin 2023.

293 000 € sont également prévues pour la requalification de la rue des Perrières sur la **zone d'activité de Saint-Parres-Aux-Tertres**.

Les **3 970 €** inscrits sur la **zone d'activité de Torvilliers** correspondent à des restes à payer sur des travaux terminés.

De plus, l'investissement sur diverses autres **Zones d'Activités (ZA)** mobilise, pour cette année 2024, des crédits à hauteur de **483 000 €**, qui sont dédiés à des aménagements spécifiques sur des zones d'activités à savoir : 40 000 € pour des études de faisabilités sur trois futures zones d'activités économiques (Lavau, Barberey et Saint-Parres-aux-Tertres), 363 000 € pour les études et travaux de requalification de la rue Budapest à Sainte-Savine, 60 000 € pour une étude prospective relative à l'aménagement de l'avenue René Coty à La Chapelle Saint-Luc et 20 000 € pour la signalétique des ZAE.

BUDGET PRINCIPAL INVESTISSEMENT ECONOMIE – EMPLOI – NOUVELLES TECHNOLOGIES (SUITE)

Enfin, une enveloppe prévisionnelle de **700 000 €** est fléchée pour l'**Aérodrome de Barberey** pour les travaux de réfection et de conformité de la piste menés par le SMATB, en vue de pouvoir continuer d'accueillir des avions de taille relativement importante.

A noter, le **Parc du Grand Troyes** et la **ZAE de Cupigny Crenay** permettent à la Communauté d'agglomération de Troyes Champagne Métropole de bénéficier de recettes à hauteur respectivement de **2 496 123 €** et **449 898 €**.

Enfin, l'**étude prospective relative à l'aménagement de l'avenue René Coty à La Chapelle-Saint-Luc** sera financée à hauteur de **23 000 €**, réparties entre le Conseil départemental et la commune de La Chapelle-Saint-Luc.

2°) Emploi

5 000 € sont affectés notamment pour le **renouvellement du matériel (PC + Impression) des différents Point Conseil Emploi**.

03 - USINES RELAIS

Investissement	BP 2023	BP 2024	EVOLUTION PROJET BP 2024 / BP 2023	
Recettes d'investissement	592 622 €	602 777 €	10 155 €	1,71%
Restes à réaliser	0 €	0 €	0 €	
001 - Solde exécution invest. reporté	592 622 €	602 777 €	10 155 €	1,71%
Investissement	BP 2023	BP 2024	EVOLUTION PROJET BP 2024 / BP 2023	
Dépenses d'investissement	602 777 €	602 777 €	0 €	0,00%
Restes à réaliser	0 €	0 €	0 €	
23 - Immobilisations en cours	602 777 €	602 777 €	0 €	0,00%
Solde (Recettes-Dépenses) Investissement	-10 155 €	0 €	10 155 €	-100,00%

Fonctionnement	BP 2023	BP 2024	EVOLUTION PROJET BP 2024 / BP 2023	
Recettes de fonctionnement	35 894 €	36 342 €	448 €	1,25%
002 - Résultat de fonctionnement reporté	10 640 €	10 823 €	183 €	1,72%
70 - Prod. services, domaine, ventes diverses	9 000 €	9 800 €	800 €	8,89%
75 - Autres produits de gestion courante	16 254 €	15 719 €	-535 €	-3,29%
Fonctionnement	BP 2023	BP 2024	EVOLUTION PROJET BP 2024 / BP 2023	
Dépenses de fonctionnement	25 739 €	36 342 €	10 603 €	41,19%
011 - Charges à caractère général	24 689 €	36 242 €	11 553 €	46,79%
012 - Charges de personnel et frais assimilés	950 €	0 €	-950 €	-100,00%
65 - Autres charges de gestion courante	100 €	100 €	0 €	0,00%
Solde (Recettes-Dépenses) Fonctionnement	10 155 €	0 €	-10 155 €	-100,00%

EPARGNE BRUTE (RECETTES - DEPENSES DE FONCTIONNEMENT) (Hors 002)	-485 €	-10 823 €	-10 338 €	2 130,45%
REMBOURSEMENT EN CAPITAL DES EMPRUNTS				
EPARGNE NETTE (AUTOFINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS)	-485 €	-10 823 €	-10 338 €	2130,45%

BP 2024 (Opérations réelles)	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	36 342 €	36 342 €
dont Propositions BP (hors Résultat reporté)	36 342 €	25 519 €
dont Résultat antérieur reporté		10 823 €
dont Restes à réaliser	0 €	0 €
Investissement	602 777 €	602 777 €
dont Propositions BP (hors Résultat reporté)	602 777 €	0 €
dont Résultat antérieur reporté		602 777 €
dont Restes à réaliser	0 €	0 €
Total	639 119 €	639 119 €

BUDGET ANNEXE – USINES RELAIS

Ce budget annexe retrace la gestion d'un bâtiment industriel à Pont Sainte Marie, acquis en copropriété avec le Département de l'Aube.

Fonctionnement :

Les loyers de la location dégagent un produit annuel de 15 719 € qui en l'absence de dette vient directement financer les charges de fonctionnement.

Ces charges sont estimées en 2024 à **36 342 €**, dont 9 800 € de taxes foncières, 2 000 € de frais d'actes, et le solde se répartissant entre les frais généraux et des provisions de dépenses

Investissement :

Grâce à la reprise des résultats reportés (**602 777 €**), la dotation pour grosses réparations en investissement est estimée cette année au même montant.

04 - PARC DU GRAND TROYES

Investissement	BP 2023	BP 2024	EVOLUTION PROJET BP 2024 / BP 2023	
Recettes d'investissement	1 009 824 €	4 367 696 €	3 357 871 €	332,52%
Restes à réaliser	0 €	0 €	0 €	
001 - Solde exécution invest. reporté	1 009 824 €	3 175 696 €	2 165 871 €	214,48%
27 - Autres immobilisations financières	0 €	1 192 000 €	1 192 000 €	
Investissement	BP 2023	BP 2024	EVOLUTION PROJET BP 2024 / BP 2023	
Dépenses d'investissement	2 909 824 €	2 496 123 €	-413 701 €	-14,22%
Restes à réaliser	0 €	0 €	0 €	
16 - Emprunts et dettes assimilées	2 909 824 €	2 496 123 €	-413 701 €	-14,22%
Solde (Recettes-Dépenses) Investissement	-1 900 000 €	1 871 572 €	3 771 572 €	-198,50%

Fonctionnement	BP 2023	BP 2024	EVOLUTION PROJET BP 2024 / BP 2023	
Recettes de fonctionnement	3 879 740 €	1 839 349 €	-2 040 391 €	-52,59%
002 - Résultat de fonctionnement reporté	470 790 €	1 220 642 €	749 852 €	159,28%
70 - Prod. services, domaine, ventes diverses	3 255 825 €	581 687 €	-2 674 138 €	-82,13%
75 - Autres produits de gestion courante	153 125 €	6 020 €	-147 105 €	-96,07%
76 - Produits financiers	0 €	31 000 €	31 000 €	
Fonctionnement	BP 2023	BP 2024	EVOLUTION PROJET BP 2024 / BP 2023	
Dépenses de fonctionnement	1 979 740 €	3 710 921 €	1 731 181 €	87,44%
011 - Charges à caractère général	1 979 640 €	3 710 821 €	1 731 181 €	87,45%
65 - Autres charges de gestion courante	100 €	100 €	0 €	0,00%
Solde (Recettes-Dépenses) Fonctionnement	1 900 000 €	-1 871 572 €	-3 771 572 €	-198,50%

EPARGNE BRUTE (RECETTES - DEPENSES DE FONCTIONNEMENT) (Hors 002)	1 429 210 €	-3 092 214 €	-4 521 424 €	-316,36%
REMBOURSEMENT EN CAPITAL DES EMPRUNTS				
EPARGNE NETTE (AUTOFINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS)	1 429 210 €	-3 092 214 €	-4 521 424 €	-316,36%

BP 2024 (Opérations réelles)	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	3 710 921 €	1 839 349 €
dont Propositions BP (hors Résultat reporté)	3 710 921 €	618 707 €
dont Résultat antérieur reporté		1 220 642 €
dont Restes à réaliser	0 €	0 €
Investissement	2 496 123 €	4 367 696 €
dont Propositions BP (hors Résultat reporté)	2 496 123 €	1 192 000 €
dont Résultat antérieur reporté		3 175 696 €
dont Restes à réaliser	0 €	0 €
Total	6 207 044 €	6 207 044 €

BUDGET ANNEXE – PARC DU GRAND TROYES

Fonctionnement :

Les **dépenses de fonctionnement** sur le Parc du Grand Troyes s'élèvent pour 2024 à **3 710 921 €**, incluant notamment :

- La poursuite d'acquisitions foncières pour 1 317 020 € sur les parcelles du lot dit T8, auxquels s'ajoutent des frais juridiques et la taxe foncière ;
- Les études (39 800 €) et travaux (2 000 000 € pour le giratoire) sur les parcelles T6B où se situera notamment Clarins ;
- 312 000 € pour les études globales (MOE et AMO comprises) relatives à l'extension des parcelles T7 ;
- 8 000 € pour le logiciel de visite virtuelle 3D du Parc du Grand Troyes ;
- 2 000 € pour la signalétique du Parc (bâche).

Les aménagements du Parc du Grand Troyes sont financés par des **recettes de fonctionnement** à hauteur de **1 839 349 €** liées principalement aux **cessions foncières (581 667 €**, dont 292 k€ avec la MAROQUINERIE ROUSSEAU, et 289 k€ pour 3 autres cessions dont la société VINCI) et **au résultat reporté de fonctionnement (1 220 642 €)**.

Investissement :

Les **dépenses d'investissement** correspondent à l'annuité de la dette 2024 est prévue à **2 496 123 €**

Les **recettes d'investissement** correspondent au **solde d'exécution d'investissement** de la section d'investissement reporté à hauteur de **3 175 696 €**, auxquels s'ajoutent **1 192 000 € de créances**.

18 - ZAC DE LA HAIE DES FOURCHES

Investissement	BP 2023	BP 2024	EVOLUTION PROJET BP 2024 / BP 2023	
Recettes d'investissement				
Restes à réaliser	0 €	0 €		
Investissement	BP 2023	BP 2024	EVOLUTION PROJET BP 2024 / BP 2023	
Dépenses d'investissement	485 272 €	567 503 €	82 230 €	16,95%
Restes à réaliser	0 €	0 €	0 €	
001 - Solde exécution invest. reporté	405 272 €	488 503 €	83 230 €	20,54%
16 - Emprunts et dettes assimilées	80 000 €	79 000 €	-1 000 €	-1,25%
Solde (Recettes-Dépenses) Investissement	-485 272 €	-567 503 €	-82 230 €	16,95%

Fonctionnement	BP 2023	BP 2024	EVOLUTION PROJET BP 2024 / BP 2023	
Recettes de fonctionnement	810 372 €	767 826 €	-42 546 €	-5,25%
002 - Résultat de fonctionnement reporté	405 272 €	405 136 €	-136 €	-0,03%
70 - Prod. services, domaine, ventes diverses	405 000 €	362 590 €	-42 410 €	-10,47%
75 - Autres produits de gestion courante	100 €	100 €	0 €	0,00%
Fonctionnement	BP 2023	BP 2024	EVOLUTION PROJET BP 2024 / BP 2023	
Dépenses de fonctionnement	325 100 €	200 324 €	-124 776 €	-38,38%
011 - Charges à caractère général	322 000 €	199 124 €	-122 876 €	-38,16%
65 - Autres charges de gestion courante	100 €	100 €	0 €	0,00%
66 - Charges financières	3 000 €	1 100 €	-1 900 €	-63,33%
Solde (Recettes-Dépenses) Fonctionnement	485 272 €	567 503 €	82 230 €	16,95%

EPARGNE BRUTE (RECETTES - DEPENSES DE FONCTIONNEMENT) (Hors 002)	80 000 €	162 366 €	82 366 €	102,96%
REMBOURSEMENT EN CAPITAL DES EMPRUNTS	80 000 €	79 000 €	-1 000 €	-1,25%
EPARGNE NETTE (AUTOFINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS)	0 €	83 366 €	83 366 €	

BP 2024 (Opérations réelles)	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	200 324 €	767 826 €
dont Propositions BP (hors Résultat reporté)	200 324 €	362 690 €
dont Résultat antérieur reporté		405 136 €
dont Restes à réaliser	0 €	0 €
Investissement	567 503 €	
dont Propositions BP (hors Résultat reporté)	79 000 €	
dont Résultat antérieur reporté	488 503 €	
dont Restes à réaliser	0 €	
Total	767 826 €	767 826 €

BUDGET ANNEXE – ZAC LA HAIE DES FOURCHES

Fonctionnement :

Les **dépenses de fonctionnement** s'élèvent à **200 324 €**.

A hauteur de **199 124 €**, les **charges à caractère général** sont liées notamment à une provision d'équilibre et aux frais d'aménagement administratifs et juridiques des terrains commercialisables.

Une enveloppe dédiée aux **frais financiers** est abondée à hauteur de **1 100 €**, correspondant aux intérêts des emprunts.

Les **recettes de fonctionnement** s'élèvent à **767 826 €**.

Cette enveloppe se décompose principalement en deux parties :

- **405 136 €** issus du **résultat de fonctionnement reporté** ;
- **362 590 €** issus de la **vente des terrains aménagés**.

Investissement :

Les **dépenses d'investissement** s'élèvent à **567 563 €**, et se décomposent en deux parties :

- **488 503 €** issus du solde d'exécution de la section d'investissement reporté ;
- **79 000 €** correspondant au remboursement de l'emprunt.

Il n'y a pas de recettes d'investissement.

21 - ZAC CUIPIGNY CRENEY

Investissement	BP 2023	BP 2024	EVOLUTION PROJET BP 2024 / BP 2023	
Recettes d'investissement	561 684 €	449 898 €	-111 786 €	-19,90%
Restes à réaliser	0 €	0 €	0 €	
001 - Solde exécution invest. reporté	561 684 €	449 898 €	-111 786 €	-19,90%
Investissement	BP 2023	BP 2024	EVOLUTION PROJET BP 2024 / BP 2023	
Dépenses d'investissement	613 684 €	449 898 €	-163 786 €	-26,69%
Restes à réaliser	0 €	0 €	0 €	
16 - Emprunts et dettes assimilées	613 684 €	449 898 €	-163 786 €	-26,69%
Solde (Recettes-Dépenses) Investissement	-52 000 €	0 €	52 000 €	-100,00%

Fonctionnement	BP 2023	BP 2024	EVOLUTION PROJET BP 2024 / BP 2023	
Recettes de fonctionnement	313 055 €	516 400 €	203 345 €	64,96%
002 - Résultat de fonctionnement reporté	95 066 €	49 410 €	-45 656 €	-48,03%
70 - Prod. services, domaine, ventes diverses	53 946 €	54 671 €	725 €	1,34%
75 - Autres produits de gestion courante	164 043 €	412 319 €	248 276 €	151,35%
Fonctionnement	BP 2023	BP 2024	EVOLUTION PROJET BP 2024 / BP 2023	
Dépenses de fonctionnement	261 055 €	516 400 €	255 345 €	97,81%
011 - Charges à caractère général	260 955 €	516 300 €	255 345 €	97,85%
65 - Autres charges de gestion courante	100 €	100 €	0 €	0,00%
Solde (Recettes-Dépenses) Fonctionnement	52 000 €	0 €	-52 000 €	-100,00%

EPARGNE BRUTE (RECETTES - DEPENSES DE FONCTIONNEMENT) (Hors 002)	-43 066 €	-49 410 €	-6 344 €	14,73%
REMBOURSEMENT EN CAPITAL DES EMPRUNTS				
EPARGNE NETTE (AUTOFINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS)	-43 066 €	-49 410 €	-6 344 €	14,73%

BP 2024 (Opérations réelles)	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	516 400 €	516 400 €
dont Propositions BP (hors Résultat reporté)	516 400 €	466 990 €
dont Résultat antérieur reporté		49 410 €
dont Restes à réaliser	0 €	0 €
Investissement	449 898 €	449 898 €
dont Propositions BP (hors Résultat reporté)	449 898 €	0 €
dont Résultat antérieur reporté		449 898 €
dont Restes à réaliser	0 €	0 €
Total	966 298 €	966 298 €

BUDGET ANNEXE – ZAC DE CUIGNY

Fonctionnement :

Les **dépenses de fonctionnement** correspondent à la seconde phase d'aménagement de cette zone artisanale, qui conduit à inscrire au budget 2024 un montant total de **516 400 €**. Ces dépenses comprenant d'une part divers frais d'études sur la partie extension (128 500 €), notamment diagnostic archéologique, maîtrise d'œuvre et relevés topographiques. S'y ajoutent notamment des frais relatifs aux acquisitions de terrain, ainsi que juridiques liés à ces acquisitions (387 000 €).

Les **recettes** sont attendues à hauteur de **516 400 €**, comprenant notamment les produits relatifs aux cessions pour **54 671 €** et le résultat de fonctionnement reporté pour **49 410 €**.

Une **subvention d'équilibre** est nécessaire à hauteur de **412 319 €**.

Investissement

Les **dépenses d'investissement** correspondent à l'annuité de la dette pour un montant de **449 898 €**.

Les **recettes d'investissement** correspondent au solde d'exécution de la section d'investissement reporté pour un montant de **449 898 €**.

22 - ZAE CHANTEREIGNE

Investissement	BP 2023	BP 2024	EVOLUTION PROJET BP 2024 / BP 2023	
Recettes d'investissement	1 679 468 €	3 354 000 €	1 674 532 €	99,71%
Restes à réaliser	0 €	0 €	0 €	
001 - Solde exécution invest. reporté	1 679 468 €	1 369 748 €	-309 720 €	-18,44%
16 - Emprunts et dettes assimilées	0 €	1 984 252 €	1 984 252 €	

Fonctionnement	BP 2023	BP 2024	EVOLUTION PROJET BP 2024 / BP 2023	
Recettes de fonctionnement	18 821 €	99 984 €	81 163 €	431,23%
70 - Prod. services, domaine, ventes diverses	0 €	1 222 €	1 222 €	
75 - Autres produits de gestion courante	18 821 €	98 762 €	79 941 €	424,73%

Fonctionnement	BP 2023	BP 2024	EVOLUTION PROJET BP 2024 / BP 2023	
Dépenses de fonctionnement	118 821 €	99 984 €	-18 837 €	-15,85%
002 - Résultat de fonctionnement reporté	68 521 €	67 760 €	-761 €	-1,11%
011 - Charges à caractère général	10 200 €	624 €	-9 576 €	-93,88%
65 - Autres charges de gestion courante	100 €	100 €	0 €	0,00%
66 - Charges financières	40 000 €	31 500 €	-8 500 €	-21,25%
Solde (Recettes-Dépenses) Fonctionnement	-100 000 €	0 €	100 000 €	-100,00%

EPARGNE BRUTE (RECETTES - DEPENSES DE FONCTIONNEMENT) (Hors 002)	-31 479 €	67 760 €	99 239 €	-315,26%
REMBOURSEMENT EN CAPITAL DES EMPRUNTS	1 579 468 €	3 354 000 €	1 774 532 €	112,35%
EPARGNE NETTE (AUTOFINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS)	-1 610 946 €	-3 286 240 €	-1 675 294 €	103,99%

BP 2024 (Opérations réelles)	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	99 984 €	99 984 €
dont Propositions BP (hors Résultat reporté)	32 224 €	99 984 €
dont Résultat antérieur reporté	67 760 €	
dont Restes à réaliser	0 €	0 €
Investissement	3 354 000 €	3 354 000 €
dont Propositions BP (hors Résultat reporté)	3 354 000 €	1 984 252 €
dont Résultat antérieur reporté		1 369 748 €
dont Restes à réaliser	0 €	0 €
Total	3 453 984 €	3 453 984 €

BUDGET ANNEXE – ZAE CHANTEREIGNE

Fonctionnement :

Les **dépenses de fonctionnement** prévues au cours de l'exercice 2024 s'élèvent à **99 984 €**, comprenant essentiellement :

- Les charges d'intérêt sont estimées à **31 500 €** ;
- La prise en charge du résultat reporté de fonctionnement pour un montant de **67 760 €**.

Les **recettes de fonctionnement** prévues au cours de l'exercice 2024 s'élèvent à **99 984 €, et correspondent :**

- Aux revenus fonciers pour **1 222 €** ;
- A la subvention d'équilibre pour **98 622 €**.

Investissement :

Les **dépenses d'investissement** correspondent à l'annuité de la dette pour un montant de **3 354 000 €**.

Les **recettes d'investissement** correspondent au **solde d'exécution de la section d'investissement reporté** pour un montant de **1 369 748 €**, ainsi qu'aux **emprunts** pour **1 984 252 €**.

27 - ZAE PARC ACTIVITES SAINT LYE

Investissement	BP 2023	BP 2024	EVOLUTION PROJET BP 2024 / BP 2023
Recettes d'investissement		1 727 900 €	1 727 900 €
Restes à réaliser			
16 - Emprunts et dettes assimilées	0 €	1 727 900 €	1 727 900 €
Investissement	BP 2023	BP 2024	EVOLUTION PROJET BP 2024 / BP 2023
Dépenses d'investissement			
Restes à réaliser			
	0 €	0 €	
Solde (Recettes-Dépenses) Investissement		1 727 900 €	1 727 900 €

Fonctionnement	BP 2023	BP 2024	EVOLUTION PROJET BP 2024 / BP 2023
Recettes de fonctionnement			
	0 €	0 €	

Fonctionnement	BP 2023	BP 2024	EVOLUTION PROJET BP 2024 / BP 2023
Dépenses de fonctionnement		1 727 900 €	1 727 900 €
011 - Charges à caractère général	0 €	1 632 900 €	1 632 900 €
65 - Autres charges de gestion courante	0 €	95 000 €	95 000 €
Solde (Recettes-Dépenses) Fonctionnement		-1 727 900 €	-1 727 900 €

EPARGNE BRUTE (RECETTES - DEPENSES DE FONCTIONNEMENT) (Hors 002)		-1 727 900 €	-1 727 900 €
REMBOURSEMENT EN CAPITAL DES EMPRUNTS			
EPARGNE NETTE (AUTOFINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS)		-1 727 900 €	-1 727 900 €

BP 2024 (Opérations réelles)	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	1 727 900 €	
dont Propositions BP (hors Résultat reporté)	1 727 900 €	
dont Résultat antérieur reporté		
dont Restes à réaliser		
Investissement		1 727 900 €
dont Propositions BP (hors Résultat reporté)		1 727 900 €
dont Résultat antérieur reporté		
dont Restes à réaliser		
Total	1 727 900 €	1 727 900 €

BUDGET ANNEXE – ZAE SAINT LYE

Ce budget annexe est créé en 2024 à la suite de la délibération n°04 du conseil communautaire du 16 juin 2023.

Fonctionnement :

Les **dépenses de fonctionnement** prévues au cours de l'exercice 2024 s'élèvent à **1 727 900 €**, comprenant essentiellement des **études pour la création de cette ZAE à hauteur de 756 188 € HT** (dont la MOE, une AMO et le paiement de la redevance archéologique). Les autres frais sont des frais juridiques ou financiers, notamment :

- 870 000 € de frais liés à l'acquisition de parcelles
- 3 000 € de prestations topographiques
- 95 000 € d'indemnité de perte de récolte.

Investissement :

Il n'y a pas de dépenses d'investissement.

Les **recettes d'investissement** correspondent aux **emprunts pour 1 727 900 €**.

28 - ZAE BOUILLY

Investissement	BP 2023	BP 2024	EVOLUTION PROJET BP 2024 / BP 2023
Recettes d'investissement		1 128 000 €	1 128 000 €
Restes à réaliser			
16 - Emprunts et dettes assimilées	0 €	1 128 000 €	1 128 000 €
Investissement	BP 2023	BP 2024	EVOLUTION PROJET BP 2024 / BP 2023
Dépenses d'investissement			
Restes à réaliser			
	0 €	0 €	
Solde (Recettes-Dépenses) Investissement		1 128 000 €	1 128 000 €

Fonctionnement	BP 2023	BP 2024	EVOLUTION PROJET BP 2024 / BP 2023
Recettes de fonctionnement			
	0 €	0 €	
Fonctionnement	BP 2023	BP 2024	EVOLUTION PROJET BP 2024 / BP 2023
Dépenses de fonctionnement		1 128 000 €	1 128 000 €
011 - Charges à caractère général	0 €	1 113 000 €	1 113 000 €
65 - Autres charges de gestion courante	0 €	15 000 €	15 000 €
Solde (Recettes-Dépenses) Fonctionnement		-1 128 000 €	-1 128 000 €

EPARGNE BRUTE (RECETTES - DEPENSES DE FONCTIONNEMENT) (Hors 002)		-1 128 000 €	-1 128 000 €
REMBOURSEMENT EN CAPITAL DES EMPRUNTS			
EPARGNE NETTE (AUTOFINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS)		-1 128 000 €	-1 128 000 €

BP 2024 (Opérations réelles)	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	1 128 000 €	
dont Propositions BP (hors Résultat reporté)	1 128 000 €	
dont Résultat antérieur reporté		
dont Restes à réaliser		
Investissement		1 128 000 €
dont Propositions BP (hors Résultat reporté)		1 128 000 €
dont Résultat antérieur reporté		
dont Restes à réaliser		
Total	1 128 000 €	1 128 000 €

BUDGET ANNEXE – ZAE BOUILLY

Ce budget annexe est créé en 2024 à la suite de la délibération n°07 du conseil communautaire du 23 février 2024.

Fonctionnement :

Les **dépenses de fonctionnement** prévues au cours de l'exercice 2024 s'élèvent à **1 128 000 €**, comprenant essentiellement des **études pour la création de cette ZAE à hauteur de 635 000 € HT** (dont la MOE, des études et des fouilles archéologique). Les autres frais sont des frais juridiques ou financiers, notamment :

- 475 000 € de frais liés l'acquisition de parcelles
- 3 000 € de prestations topographiques
- 15 000 € d'indemnités de perte de récolte.

Investissement :

Il n'y a pas de dépenses d'investissement.

Les **recettes d'investissement** correspondent aux **emprunts pour 1 128 000 €**.

10 - PARC DES EXPOSITIONS

Investissement	BP 2023	BP 2024	EVOLUTION PROJET BP 2024 / BP 2023	
Recettes d'investissement	406 711 €	684 780 €	278 068 €	68,37%
Restes à réaliser	0 €	0 €	0 €	
10 - Dotations, fonds divers et réserves	248 711 €	224 780 €	-23 932 €	-9,62%
16 - Emprunts et dettes assimilées	158 000 €	460 000 €	302 000 €	191,14%
Investissement	BP 2023	BP 2024	EVOLUTION PROJET BP 2024 / BP 2023	
Dépenses d'investissement	937 711 €	1 262 627 €	324 916 €	34,65%
Restes à réaliser	26 817 €	69 848 €	43 031 €	160,46%
001 - Solde exécution invest. reporté	221 894 €	224 780 €	2 885 €	1,30%
16 - Emprunts et dettes assimilées	531 000 €	550 000 €	19 000 €	3,58%
23 - Immobilisations en cours	158 000 €	418 000 €	260 000 €	164,56%
Solde (Recettes-Dépenses) Investissement	-531 000 €	-577 848 €	-46 848 €	8,82%
Fonctionnement	BP 2023	BP 2024	EVOLUTION PROJET BP 2024 / BP 2023	
Recettes de fonctionnement	1 269 391 €	1 443 348 €	173 957 €	13,70%
70 - Prod. services, domaine, ventes diverses	283 430 €	148 700 €	-134 730 €	-47,54%
75 - Autres produits de gestion courante	985 961 €	1 294 478 €	308 517 €	31,29%
78 - Reprises amort., dépréciations, prov.	0 €	170 €	170 €	
Fonctionnement	BP 2023	BP 2024	EVOLUTION PROJET BP 2024 / BP 2023	
Dépenses de fonctionnement	738 391 €	865 500 €	127 109 €	17,21%
011 - Charges à caractère général	447 691 €	612 900 €	165 209 €	36,90%
012 - Charges de personnel et frais assimilés	15 100 €	0 €	-15 100 €	-100,00%
65 - Autres charges de gestion courante	600 €	600 €	0 €	0,00%
66 - Charges financières	275 000 €	252 000 €	-23 000 €	-8,36%
Solde (Recettes-Dépenses) Fonctionnement	531 000 €	577 848 €	46 848 €	8,82%
EPARGNE BRUTE (RECETTES - DEPENSES DE FONCTIONNEMENT) (Hors 002)	531 000 €	577 848 €	46 848 €	8,82%
REMBOURSEMENT EN CAPITAL DES EMPRUNTS	531 000 €	550 000 €	19 000 €	3,58%
EPARGNE NETTE (AUTOFINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS)	0 €	27 848 €	27 848 €	

BP 2024 (Opérations réelles)	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	865 500 €	1 443 348 €
dont Propositions BP (hors Résultat reporté)	865 500 €	1 443 348 €
dont Résultat antérieur reporté		
dont Restes à réaliser	0 €	0 €
Investissement	1 262 627 €	684 780 €
dont Propositions BP (hors Résultat reporté)	968 000 €	684 780 €
dont Résultat antérieur reporté	224 780 €	
dont Restes à réaliser	69 848 €	0 €
Total	2 128 127 €	2 128 127 €

BUDGET ANNEXE – PARC DES EXPOSITIONS

Fonctionnement

Les **dépenses de fonctionnement** s'élèvent à **865 500 €**.

L'annuité de la dette est estimée à **252 000 €**.

Les autres charges de fonctionnement sont estimées à **612 900 €**, et correspondent principalement :

- Au paiement de la mission de médiation (25 000 €) pour la période de transition fin 2023 entre l'ancien occupant (Maison du Boulanger) et le nouvel exploitant (Troyes Emotions) ;
- A la prise en charge des fluides et autres frais afférents, estimée à 329 100 € (il convient de rappeler que, conformément au contrat de concession avec le nouvel exploitant Troyes Emotions, les fluides sont à la charge de TCM les deux premières années, soit jusqu'au 1^{er} janvier 2026) ;
- A la remise en état bâtiminaire à la suite de l'état des lieux de sortie de l'ancien occupant (109 000 €) ;
- Au paiement de la taxe foncière estimée à 77 000 €.

Les **recettes de fonctionnement** sont attendues à hauteur de **1 443 348 €**, comprenant notamment une **subvention d'équilibre** pour **1 294 378 €** et les **redevances** liées à l'ancien occupant sur l'année 2023 (**143 700 €**) auxquelles s'ajoutent les **5 000 €** de part fixe de la redevance 2024 du nouvel exploitant.

Investissement :

Les **dépenses d'investissement** s'élèvent à **1 262 627 €**.

L'annuité de la dette est estimée à **550 000 €**.

Estimé à **418 000 €**, l'investissement prévu en 2024 correspond à **divers travaux d'aménagement** à la suite de la reprise notamment par le nouvel exploitant.

Le solde d'exécution d'investissement de la section d'investissement reporté est de **224 780 €**.

Les **recettes d'investissement** s'élèvent à **684 780 €**, comprenant des fonds divers pour **224 780 €** et des emprunts pour **460 000 €**.

14 - HOTEL D'ENTREPRISES

Investissement	BP 2023	BP 2024	EVOLUTION PROJET BP 2024 / BP 2023	
Recettes d'investissement	178 994 €	264 269 €	85 275 €	47,64%
Restes à réaliser	0 €	0 €	0 €	
10 - Dotations, fonds divers et réserves	73 994 €	73 269 €	-725 €	-0,98%
16 - Emprunts et dettes assimilées	105 000 €	191 000 €	86 000 €	81,90%

Investissement	BP 2023	BP 2024	EVOLUTION PROJET BP 2024 / BP 2023	
Dépenses d'investissement	285 433 €	370 269 €	84 836 €	29,72%
Restes à réaliser	13 662 €	38 659 €	24 997 €	182,97%
001 - Solde exécution invest. reporté	60 771 €	34 610 €	-26 161 €	-43,05%
16 - Emprunts et dettes assimilées	111 000 €	111 000 €	0 €	0,00%
23 - Immobilisations en cours	100 000 €	186 000 €	86 000 €	86,00%
Solde (Recettes-Dépenses) Investissement	-106 439 €	-106 000 €	439 €	-0,41%

Fonctionnement	BP 2023	BP 2024	EVOLUTION PROJET BP 2024 / BP 2023	
Recettes de fonctionnement	244 480 €	235 667 €	-8 814 €	-3,61%
70 - Prod. services, domaine, ventes diverses	20 000 €	20 000 €	0 €	0,00%
75 - Autres produits de gestion courante	224 480 €	215 667 €	-8 814 €	-3,93%

Fonctionnement	BP 2023	BP 2024	EVOLUTION PROJET BP 2024 / BP 2023	
Dépenses de fonctionnement	138 041 €	129 667 €	-8 375 €	-6,07%
011 - Charges à caractère général	103 891 €	112 467 €	8 575 €	8,25%
012 - Charges de personnel et frais assimilés	16 200 €	0 €	-16 200 €	-100,00%
65 - Autres charges de gestion courante	200 €	200 €	0 €	0,00%
66 - Charges financières	15 500 €	13 000 €	-2 500 €	-16,13%
67 - Charges spécifiques	2 000 €	4 000 €	2 000 €	100,00%
68 - Dotations aux provisions, dépréciations	250 €	0 €	-250 €	-100,00%
Solde (Recettes-Dépenses) Fonctionnement	106 439 €	106 000 €	-439 €	-0,41%

EPARGNE BRUTE (RECETTES - DEPENSES DE FONCTIONNEMENT) (Hors 002)	106 439 €	106 000 €	-439 €	-0,41%
REMBOURSEMENT EN CAPITAL DES EMPRUNTS	106 000 €	106 000 €	0 €	0,00%
EPARGNE NETTE (AUTOFINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS)	439 €	0 €	-439 €	-100,00%

BP 2024 (Opérations réelles)	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	129 667 €	235 667 €
dont Propositions BP (hors Résultat reporté)	129 667 €	235 667 €
dont Résultat antérieur reporté		
dont Restes à réaliser	0 €	0 €
Investissement	370 269 €	264 269 €
dont Propositions BP (hors Résultat reporté)	297 000 €	264 269 €
dont Résultat antérieur reporté	34 610 €	
dont Restes à réaliser	38 659 €	0 €
Total	499 936 €	499 936 €

BUDGET ANNEXE – HOTEL D'ENTREPRISES

Fonctionnement :

Les **dépenses de fonctionnement** s'élèvent à **129 667 €**. Elles se composent principalement de **charges à caractère général (112 467 €)**, qui englobent notamment les frais relatifs au fonctionnement de l'équipement (principalement les fluides gaz/électricité/eau), la maintenance, les impôts fonciers et le nettoyage des parties communes (certains frais font l'objet d'un remboursement partiel de la part des locataires, voir en partie recettes), ainsi que les frais divers pour événements ponctuels et une provision prévue pour les remboursements de titres en cas de facturation erronée des loyers.

La charge d'intérêts atteint **13 000 €**.

Le montant des **recettes de fonctionnement** est évalué à **235 667 €**. La **collecte des charges** relatives aux parties communes (**20 000 €**) est budgétée sur la ligne dite « produit des services ». La ligne « **autres produits** » correspond aux loyers facturés annuellement aux locataires (30 000 €), à laquelle s'ajoute la subvention d'équilibre (169 567 €) et 16 000 € pour la gestion des sinistres par le service assurances relative au changement de trois fenêtres.

Investissement :

Les **dépenses d'investissement** prévus en 2024 sont estimées à **370 269 €**. Elles comprennent **186 000 €** pour des travaux d'aménagement gérés par le Pôle Patrimoine (dont 168 000 € pour la création de brise soleil et pare soleil et 18 000 € pour la vitrophanie sur vitrage des salles de réunion), ainsi que 111 000 € relatifs aux emprunts (dont 5 000 € pour les cautions versées). S'ajoute à cela le reste à réaliser (**38 659 €**) et solde d'exécution de la section d'investissement reporté (**34 610 €**).

Les **recettes d'investissement** s'élèvent à **264 269 €**, correspondant à un emprunt de 191 000 € (dont 5 000 € de cautions versées par les locataires et qui font l'objet d'une restitution en fin de bail), auxquels s'ajoutent la ligne « **dotations, fonds divers et réserves** » pour **73 269 €**.

CYCLE DE L'EAU

BUDGET PRINCIPAL FONCTIONNEMENT

09 - Cycle de l'eau	BP 2023	BP 2024	EVOLUTION PROJET BP 2024/ BP 2023	
09-1 Eaux pluviales	1 446 630 €	1 429 995 €	-16 635 €	-1,15%
09-1 EAUX PLUVIALES	1 446 630 €	1 429 995 €	-16 635 €	-1,15%
09-2 Personnel Eaux pluviales	70 349 €	248 842 €	178 493 €	253,72%
09-2 PERSONNEL EAUX PLUVIALES	70 349 €	248 842 €	178 493 €	253,72%
09-1 Eaux pluviales		90 000 €	90 000 €	
09-1 EAUX PLUVIALES	0 €	90 000 €	90 000 €	

BUDGET PRINCIPAL INVESTISSEMENT

09 - Cycle de l'eau	Dépenses		Recettes		RESTE A FINANCER
	RESTES A REALISER	BP 2024	RESTES A REALISER	BP 2024	
09-1 Eaux pluviales	615 542 €	1 650 000 €	0 €	10 000 €	2 255 542 €
09-1 EAUX PLUVIALES	615 542 €	1 650 000 €	0 €	10 000 €	2 255 542 €
TOTAL :	615 542 €	1 650 000 €	0 €	10 000 €	2 255 542 €
POUR MEMOIRE BUDGET PRIMITIF 2023	695 322 €	1 123 000 €	0 €	4 000 €	1 814 322 €

BUDGET PRINCIPAL FONCTIONNEMENT / INVESTISSEMENT EAUX PLUVIALES

Fonctionnement :

A la suite du transfert aux communautés d'agglomération depuis le 1^{er} janvier 2020 de la compétence Gestion des eaux pluviales urbaines, l'entretien du réseau intercommunal d'eaux pluviales implanté sur le territoire des 81 communes de l'agglomération est établi à **1 429 995 €**, intégrant la refacturation du traitement des matières issues du curage par le budget assainissement. L'entretien des réseaux est réalisé dans le cadre d'un marché de prestation de services. Le budget 2024 permettra de poursuivre le rattrapage d'entretien sur une partie des 62 communes où Troyes Champagne Métropole est compétente depuis 2020 et de lancer les études de zonage pluvial qui sont financées par une subvention de l'Agence de l'Eau de **90 000 €**.

Les frais de personnel du service eaux pluviales s'élèvent à **248 842 €**.

Investissement :

En 2024, les travaux d'extension et de rénovation du réseau d'eaux pluviales sont estimés à **1 650 000 €**, ces travaux sont portés par Troyes Champagne Métropole ou par les communes par le biais de conventions de mandat.

Une provision de **10 000 €** est inscrite en recette pour des branchements sur le réseau d'eaux pluviales, notamment pour le rejet d'assainissement non collectif.

19 - REGIE ASSAINISSEMENT

Fonctionnement	BP 2023	BP 2024	EVOLUTION PROJET BP 2024 / BP 2023	
Recettes de fonctionnement	19 406 735 €	16 883 492 €	-2 523 242 €	-13,00%
002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE	9 186 033 €	5 545 390 €	-3 640 642 €	-39,63%
09-2 ASSAINISSEMENT ADMINISTRATION	8 731 702 €	9 414 602 €	682 900 €	7,82%
09-2 PERSONNEL ASST EAUX PLUVIALES	0 €	15 000 €	15 000 €	
09-2 STATION BARBEREY	1 400 000 €	1 317 500 €	-82 500 €	-5,89%
09-2 STATION ESTISSAC	14 000 €	14 000 €	0 €	0,00%
09-2 STATION VERRIERES	75 000 €	75 000 €	0 €	0,00%
98-1 REPRISE SUR PROVISIONS	0 €	502 000 €	502 000 €	

Fonctionnement	BP 2023	BP 2024	EVOLUTION PROJET BP 2024 / BP 2023	
Dépenses de fonctionnement	7 465 227 €	9 809 622 €	2 344 396 €	31,40%
01-1 PERSONNEL ADMINISTRATION GENERALE	421 911 €	423 911 €	2 000 €	0,47%
09-2 ASSAINISSEMENT ADMINISTRATION	3 418 766 €	4 994 421 €	1 575 656 €	46,09%
09-2 GESTION ABONNES	220 000 €	255 000 €	35 000 €	15,91%
09-2 PERSONNEL ASST EAUX PLUVIALES	1 414 200 €	1 288 050 €	-126 150 €	-8,92%
09-2 RESEAU	1 162 400 €	1 121 585 €	-40 815 €	-3,51%
09-2 STATION BARBEREY	16 700 €	59 955 €	43 255 €	259,01%
09-2 STATION D'EPURATION BOUES	450 000 €	480 000 €	30 000 €	6,67%
09-2 STATION ESTISSAC	1 200 €	132 100 €	130 900 €	10908,33%
09-2 STATION POSTES DE RELEVEMENT	234 000 €	905 600 €	671 600 €	287,01%
09-2 STATION VERRIERES	75 000 €	75 000 €	0 €	0,00%
97-1 DETTE	17 500 €	74 000 €	56 500 €	322,86%
98-1 DOTATIONS AUX PROVISIONS	33 550 €	0 €	-33 550 €	-100,00%
Solde (Recettes-Dépenses) Fonctionnement	11 941 508 €	7 073 870 €	-4 867 638 €	-40,76%

EPARGNE BRUTE (RECETTES - DEPENSES DE FONCTIONNEMENT) (Hors 002)]	2 755 475 €	1 528 480 €	-1 226 996 €	-44,53%
REMBOURSEMENT EN CAPITAL DES EMPRUNTS	60 000 €	63 000 €	3 000 €	5,00%
EPARGNE NETTE (AUTOFINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS)	2 695 475 €	1 465 480 €	-1 229 996 €	-45,63%

BP 2024 (Opérations réelles)	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	9 809 622 €	16 883 492 €
dont Propositions BP (hors Résultat reporté)	9 809 622 €	11 338 102 €
dont Résultat antérieur reporté		5 545 390 €
dont Restes à réaliser	0 €	0 €
Investissement	18 342 366 €	11 268 496 €
dont Propositions BP (hors Résultat reporté)	10 458 870 €	8 856 983 €
dont Résultat antérieur reporté	5 867 178 €	
dont Restes à réaliser	2 016 318 €	2 411 513 €
Total	28 151 988 €	28 151 988 €

19- BUDGET ANNEXE REGIE ASSAINISSEMENT – FONCTIONNEMENT

Depuis le 1^{er} janvier 2018, la compétence assainissement a été reprise en régie. Son budget est retracé dans le budget annexe régie assainissement de Troyes Champagne Métropole.

Les charges annuelles de fonctionnement du service assainissement sont évaluées globalement à **9 809 622 €**, réparties comme suit :

- **423 911 €** de remboursement de frais généraux et de frais de personnel au budget général au titre des services support,
- **4 994 421 €** de charges de fonctionnement du service (dont 1 800 000 € de frais d'énergie, 1 450 000 € de reversement à l'Agence de l'Eau, 1 000 000 € de fournitures de matériel et pièces détachées pour le fonctionnement des stations d'épuration et postes de relèvement repris en régie directe depuis janvier 2022) et 295 000 € d'analyses et études obligatoires (RSDE « réduction des rejets de substances dangereuses dans les eaux », ATEX « atmosphère explosive » et AMDEC « analyse des modes, des effets et de la criticité des défaillances » des ouvrages d'assainissement)
- **255 000 €** de prestation de service liée à la gestion et la facturation des abonnés du service
- **1 288 050 €** de frais de personnel régie,
- **1 121 585 €** pour l'entretien du réseau d'eaux usées et des postes de refoulement (essentiellement curage)
- **59 955 €** de frais de fonctionnement du service (carburant, entretien des véhicules, assurances, frais de télécommunication ...)
- **480 000 €** pour la prestation de traitement des boues
- **132 100 €** de charges de fonctionnement sur la station d'épuration d'Estissac, correspondant essentiellement aux intérêts moratoires à régler à la société SOGEA EST BTP dans le cadre du protocole transactionnel portant sur les travaux de reconstruction de la station d'épuration d'Estissac,
- **905 600 €** de charges de fonctionnement liés à l'exploitation en régie des stations d'épuration et des postes de relèvement (renouvellement de matériel, contrats d'entretien ...) ainsi que les prestations, intérêts moratoires et le remboursement d'une partie des pénalités appliquées à VEOLIA dans le cadre du protocole transactionnel portant sur le marché d'exploitation des STEPs et Postes de relèvement arrivé à échéance le 3 janvier 2022,
- **75 000 €** de remboursement de frais de traitement des effluents de Verrières au SDDEA
- **74 000 €** d'annuité de la dette.

19- BUDGET ANNEXE REGIE ASSAINISSEMENT – FONCTIONNEMENT (Suite)

Ces dépenses sont intégralement compensées par des recettes estimées à **16 883 492 €**, incluant le résultat de fonctionnement reporté d'un montant de **5 545 390 €**.

Elles se décomposent comme suit :

- **9 414 602 €** constituées notamment de la redevance assainissement pour 7 950 000 €, la redevance Modernisation des réseaux perçue pour le compte de l'Agence de l'Eau pour 1 450 000 € et 14 600 € de produits divers (refacturation AESN, reprise d'un GPS)
- **15 000 €** de remboursement de frais de personnel
- **1 317 500 €** de recettes fléchées sur la station de Barberey correspondant à:
 - la facturation du dépotage des sables et matières de vidange à la station d'épuration pour **200 000 €**,
 - la vente de biométhane estimée à **850 000 €**,
 - des subventions attendues de l'agence de l'eau pour les études obligatoires à mener en 2024 pour **75 000 €**
 - **190 500 €** dans le cadre du protocole transactionnel avec VEOLIA correspondant aux prestations non réalisées dans le cadre du marché d'exploitation des STEPs et postes de relèvement arrivé à échéance le 3 janvier 2022, à régler par VEOLIA.
- **14 000 €** pour le remboursement des frais de traitement des effluents de la commune de Neuville sur Vanne par le SDDEA
- **75 000 €** pour le remboursement de frais de transport des effluents de Verrières par le SDDEA
- **502 000 €** de reprise de provisions.

Au budget primitif 2024, la section de fonctionnement du budget régie assainissement dégage ainsi un autofinancement prévisionnel des investissements de **1 465 480 €**.

19 - REGIE ASSAINISSEMENT

Investissement	BP 2023	BP 2024	EVOLUTION PROJET BP 2024 / BP 2023	
Recettes d'investissement	6 192 044 €	11 268 496 €	5 076 452 €	81,98%
Restes à réaliser	3 983 088 €	2 411 513 €	-1 571 575 €	-39,46%
1068 EXCEDENTS DE FONCTIONNEMENT CAPITALISES	498 357 €	5 471 983 €	4 973 626 €	998,01%
09-2 BRANCHEMENTS ASSAINISSEMENT	360 000 €	400 000 €	40 000 €	11,11%
09-2 ETUDES ASSAINISSEMENT	0 €	325 000 €	325 000 €	
09-2 RESEAU	1 350 600 €	2 660 000 €	1 309 400 €	96,95%
Investissement	BP 2023	BP 2024	EVOLUTION PROJET BP 2024 / BP 2023	
Dépenses d'investissement	18 133 552 €	18 342 366 €	208 814 €	1,15%
Restes à réaliser	3 756 345 €	2 016 318 €	-1 740 026 €	-46,32%
001 RESULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTE	725 100 €	5 867 178 €	5 142 078 €	709,15%
09-2 ASSAINISSEMENT ADMINISTRATION	369 000 €	254 200 €	-114 800 €	-31,11%
09-2 BRANCHEMENTS ASSAINISSEMENT	650 000 €	605 000 €	-45 000 €	-6,92%
09-2 RESEAU	7 618 108 €	7 098 170 €	-519 938 €	-6,83%
09-2 STATION BARBEREY	4 650 000 €	1 905 500 €	-2 744 500 €	-59,02%
09-2 STATION COURTERANGES	15 000 €	15 000 €	0 €	0,00%
09-2 STATION ESTISSAC	15 000 €	245 000 €	230 000 €	1533,33%
09-2 STATION LES BORDES AUMONT	15 000 €	15 000 €	0 €	0,00%
09-2 STATION SAINT THIBAULT	15 000 €	15 000 €	0 €	0,00%
97-1 DETTE	305 000 €	306 000 €	1 000 €	0,33%
Solde (Recettes-Dépenses) Investissement	-11 941 508 €	-7 073 870 €	4 867 638 €	-40,76%

19- BUDGET ANNEXE REGIE ASSAINISSEMENT – INVESTISSEMENT

Le programme annuel de dépenses d'investissement 2024 à réaliser sur le territoire des 26 communes est arrêté à la somme de **18 342 366 €**.

Les restes à réaliser de l'exercice 2023 représentent **2 016 318 €**.

Le résultat d'investissement reporté est de **5 867 178 €**.

254 200 € sont prévus pour des études générales (20 000 €), l'équipement du service en matériels (40 200 €) et le renouvellement d'équipement sur les postes de refoulement (194 000 €).

Les travaux de branchements neufs estimés à **600 000 €** sont essentiellement financés par **400 000 €** de facturation aux usagers.

Les travaux d'extension et de rénovation du réseau sont évalués à **7 098 170 €**, intégrant le schéma directeur à lancer 2024.

Un crédit de **1 905 500 €** est prévu pour la réalisation de travaux à la station d'épuration de Barberey Saint Sulpice notamment le solde des travaux portant sur la filière boues et au traitement des centrats et le renouvellement de la pompe à boues. Une dotation totale de **45 000 €** est affectée aux travaux dans les stations d'épuration de Bordes Aumont, Courteranges et Saint Thibault.

245 000 € sont inscrits pour des travaux à la station d'épuration d'Estissac et notamment 190 000 € dans le cadre du protocole transactionnel avec la société SOGEA EST BTP correspondant au solde des travaux de reconstruction de la station d'épuration.

Le remboursement de capital s'établit à **306 000 €**.

Ces investissements sont financés par **11 268 496 €** de recettes provenant :

- de **2 411 513 €** de report de subventions attendues pour les travaux sur les réseaux et à la station d'épuration de Barberey
- de la facturation des branchements neufs aux usagers (**400 000€**)
- **325 000 €** de subventions attendues de l'Agence de l'Eau Seine Normandie pour le schéma directeur qui sera lancé en 2024
- **2 660 000 €** de subventions attendues de l'Agence de l'Eau Seine Normandie pour les travaux de réhabilitation des réseaux d'assainissement.

En 2024, le budget global de la régie assainissement est équilibré en dépenses et en recettes réelles à la somme de **28 151 988 €**.

20 - GEMAPI

Investissement	BP 2023	BP 2024	EVOLUTION PROJET BP 2024 / BP 2023	
Recettes d'investissement	2 421 243 €	688 796 €	-1 732 447 €	-71,55%
Restes à réaliser	712 936 €	158 827 €	-554 109 €	-77,72%
001 RESULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTE/ 1068 EXCEDENTS DE FONCTI	817 131 €	192 957 €	-624 174 €	-76,39%
09-3 AMENAGEMENT RIVIERES	5 500 €	0 €	-5 500 €	-100,00%
09-3 PROG D ACTIONS DE PREVENTION DES INONDATIONS	873 676 €	310 000 €	-563 676 €	-64,52%
98-1 F.C.T.V.A.	11 600 €	24 600 €	13 000 €	112,07%
99-1 PRODUITS DES CESSIONS D'IMMOBILISATIONS	400 €	2 412 €	2 012 €	503%

Investissement	BP 2023	BP 2024	EVOLUTION PROJET BP 2024 / BP 2023	
Dépenses d'investissement	5 111 049 €	7 241 892 €	2 130 843 €	41,69%
Restes à réaliser	113 855 €	24 935 €	-88 920 €	-78,10%
09-3 AMENAGEMENT RIVIERES	181 866 €	6 282 807 €	6 100 941 €	3354,64%
09-3 PROG D ACTIONS DE PREVENTION DES INONDATIONS	4 681 327 €	797 150 €	-3 884 177 €	-82,97%
97-1 DETTE	134 000 €	137 000 €	3 000 €	2,24%
Solde (Recettes-Dépenses) Investissement	-2 689 806 €	-6 553 096 €	-3 863 290 €	143,63%

Fonctionnement	BP 2023	BP 2024	EVOLUTION PROJET BP 2024 / BP 2023	
Recettes de fonctionnement	4 319 642 €	8 649 065 €	4 329 423 €	100,23%
002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE	1 670 962 €	5 980 025 €	4 309 063 €	257,88%
09-3 AMENAGEMENT RIVIERES	2 647 080 €	2 666 640 €	19 560 €	0,74%
98-1 FCTVA	1 600 €	2 400 €	800 €	50,00%

Fonctionnement	BP 2023	BP 2024	EVOLUTION PROJET BP 2024 / BP 2023	
Dépenses de fonctionnement	1 629 836 €	2 095 969 €	466 133 €	28,60%
09-3 AMENAGEMENT RIVIERES	908 840 €	757 287 €	-151 553 €	-16,88%
09-3 PERSONNEL RIVIERES	545 996 €	523 232 €	-22 764 €	-4,17%
97-1 DETTE	175 000 €	180 000 €	5 000 €	2,86%
98-1 DOTATION AUX PROVISIONS	0 €	635 450 €	635 450 €	
Solde (Recettes-Dépenses) Fonctionnement	2 689 806 €	6 553 096 €	3 863 290 €	143,63%

EPARGNE BRUTE (RECETTES - DEPENSES DE FONCTIONNEMENT) (Hors 002)]	1 018 844 €	573 073 €	-445 771 €	-43,75%
REMBOURSEMENT EN CAPITAL DES EMPRUNTS	134 000 €	137 000 €	3 000 €	2,24%
EPARGNE NETTE (AUTOFINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS)	884 844 €	436 073 €	-448 771 €	-50,72%

BP 2024 (Opérations réelles)	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	2 095 969 €	8 649 065 €
dont Propositions BP (hors Résultat reporté)	2 095 969 €	2 669 042 €
dont Résultat antérieur reporté		5 980 023 €
dont Restes à réaliser	0 €	0 €
Investissement	7 241 892 €	688 796 €
dont Propositions BP (hors Résultat reporté)	7 216 957 €	337 012 €
dont Résultat antérieur reporté		192 957 €
dont Restes à réaliser	24 935 €	158 827 €
Total	9 337 861 €	9 337 861 €

20- BUDGET ANNEXE GEMAPI

Fonctionnement :

Les charges annuelles de fonctionnement de la Direction GEMAPI sont évaluées globalement à **2 095 969 €** et comprennent :

- **757 287 €** de frais de fonctionnement du service, de charges d'entretien des digues et des cours d'eau (100 000 €), de cotisations aux syndicats de rivières, notamment à l'EPTB (172 900 €) et au SDDEA (estimée à 178 000 €), ainsi que la délégation des alinéas 2 et 8 au SDDEA (estimée à 50 000 €),
- **523 232 €** de frais de personnel,
- **180 000 €** d'annuité de l'emprunt contracté pour financer les précédents travaux de réhabilitation des digues,
- **635 450 €** de provision pour les contentieux en cours.

Les recettes de fonctionnement s'élèvent à **8 649 065 €** dont :

- **5 980 025 €** d'excédent de fonctionnement reporté,
 - **2 666 640 €** correspondant au produit attendu de la taxe GEMAPI fixé à **2 618 040 €** (identique à celui de 2023), et **46 600 €** de subventions attendues de l'Agence de l'eau,
 - **2 400 €** de FCTVA.

20- BUDGET ANNEXE GEMAPI (SUITE)

Investissement :

En 2024, le programme annuel de dépenses d'investissement du budget annexe est arrêté à la somme de **7 241 892 €**, décomposé comme suit :

24 935 € de restes à réaliser portant notamment sur des acquisitions foncières,

- **6 282 807 €** intégrant :
 - **282 560 €** d'acquisitions foncières (241 060 €) et d'équipement du service en mobilier et matériels informatique et technique (41 500 €),
 - des travaux de mise en conformité électrique des ouvrages hydrauliques et du bâtiment de l'équipe rivières situé à La Chapelle Saint Luc pour **209 000 €**
 - Une provision pour les travaux à venir dans le cadre du PAPI pour **5 647 355 €**
 - **797 150 €** sont inscrits pour permettre la poursuite des études PAPI pour la réhabilitation des digues du centre-ville et l'amélioration des conditions d'écoulement (maitrise d'œuvre, géotechnicien, étude d'impact...)

 - **137 000 €** de remboursement de capital.

Ces investissements sont financés par **688 796 €** de recettes regroupant :

- **158 827 €** de restes à réaliser
- **192 957 €** de résultat d'investissement reporté
- **310 000 €** d'encaissement prévisionnel de subventions pour le PAPI
- 24 600 € de FCTVA
- **2 412 €** pour une cession de parcelle dans le cadre d'un échange foncier à Saint Parres aux Tertres.

Le budget annexe GEMAPI est équilibré en dépenses et en recettes réelles à la somme de **9 337 861 €**.

**DEVELOPPEMENT DURABLE – RECYCLERIES –
ENVIRONNEMENT**

BUDGET PRINCIPAL FONCTIONNEMENT

10 - Développement Durable, Recycleries, Environnement	BP 2023	BP 2024	EVOLUTION PROJET BP 2024/ BP 2023	
I - CHARGES DE FONCTIONNEMENT	579 232 €	486 674 €	-92 558 €	-15,98%
<i>10-1 Développement durable, Recyclerie, Environnement</i>	<i>579 232 €</i>	<i>486 674 €</i>	<i>-92 558 €</i>	<i>-15,98%</i>
10-1 DEVELOPPEMENT DURABLE	58 115 €	48 895 €	-9 220 €	-15,87%
10-1 EVENEMENTS DEVELOPPEMENT DURABLE	3 300 €	0 €	-3 300 €	-100,00%
10-1 PERSONNEL DEVELOPPEMENT DURABLE	393 167 €	289 948 €	-103 219 €	-26,25%
10-1 PLAN CLIMAT AIR ENERGIE TERRITORIAL (PCAET)	22 050 €	8 200 €	-13 850 €	-62,81%
10-1 PLATEFORME TERRITORIALE RENOVATION ENERGETIQ	16 200 €	17 200 €	1 000 €	6,17%
10-1 QUALITE DE L'AIR	72 100 €	93 631 €	21 531 €	29,86%
10-1 VALORISATION VALLEE DES VIENNES	14 300 €	28 800 €	14 500 €	101,40%
II - RECETTES DE FONCTIONNEMENT	253 500 €	199 049 €	-54 451 €	-21,48%
<i>10-1 Développement durable, Recyclerie, Environnement</i>	<i>253 500 €</i>	<i>199 049 €</i>	<i>-54 451 €</i>	<i>-21,48%</i>
10-1 DEVELOPPEMENT DURABLE	253 500 €	199 049 €	-54 451 €	-21,48%
III - INCIDENCE BUDGETAIRE (II - I)	-325 732 €	-287 625 €	38 107 €	-11,70%

BUDGET PRINCIPAL FONCTIONNEMENT ENVIRONNEMENT

Les **dépenses globales de fonctionnement** du budget développement durable s'élèvent à **486 674 €** pour 2024 :

- Les charges de personnel s'élèvent à **289 948 €**. Les autres charges se répartissent en fonction des missions de la direction ;
- **48 895 €** pour le fonctionnement courant du service (fourniture, prestation d'animation, adhésions, subventions) et comprenant notamment les crédits destinés à la réalisation ou la finalisation d'études sur l'Economie Circulaire ;
- **8 200 €** pour la finalisation et la mise en œuvre du Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) ;
- **17 200 €** pour la Plateforme Territoriale de Rénovation Energétique (Ecotoit) destinés aux charges de fonctionnement et notamment la relance de la promotion du dispositif d'accompagnement à la rénovation énergétique proposé par Troyes Champagne Métropole aux particuliers ;
- **93 631 €** sont affectés à la surveillance de la qualité de l'air comprenant l'adhésion à l'association régionale ATMO Grand Est et pour des études ciblées sur la qualité de l'air (Etude de préfiguration obligatoire dans le cadre du PCAET autour des zones à faibles émissions et Surveillance secteur Nord-Ouest de l'aire urbaine de l'agglomération) ;
- **28 800 €** sont prévus pour l'entretien et la gestion de la Voie Verte de Viennes.

En termes de recettes prévisionnelles, **199 049 €** sont inscrits. Elles sont issues :

- Des différentes actions menées dans le cadre de la Plateforme Territoriale de Rénovation Energétique : subvention de la Région et Certificats d'Economie d'Energie ;
- Des participations des communes adhérentes au service commun du Conseil en Energie Partagé (CEP) qui est équilibré ;
- Des financements de l'ADEME pour l'acquisition d'un logiciel de gestion de fluides et le soutien forfaitaire lié au Contrat d'Objectifs Territorial et le financement d'un poste de CEP.

BUDGET PRINCIPAL INVESTISSEMENT

10 - Développement Durable, Recycleries, Environnement	Dépenses		Recettes		RESTE A FINANCER
	RESTES A REALISER	BP 2024	RESTES A REALISER	BP 2024	
10-1 Développement durable, Recyclerie, Environnement	43 484 €	309 500 €	0 €	0 €	352 984 €
10-1 DEVELOPPEMENT DURABLE	981 €	15 500 €	0 €	0 €	16 481 €
10-1 VALORISATION VALLEE DES VIENNES	42 503 €	294 000 €	0 €	0 €	336 503 €
TOTAL :	43 484 €	309 500 €	0 €	0 €	352 984 €
POUR MEMOIRE BUDGET PRIMITIF 2023	0 €	216 000 €	0 €	75 000 €	141 000 €

BUDGET PRINCIPAL INVESTISSEMENT ENVIRONNEMENT

Les investissements programmés en 2024 s'élèvent à **309 500 €** pour le secteur de l'environnement :

- **15 500 €** prévus pour le secteur développement durable pour l'acquisition de matériels de diagnostic et le versement d'une subvention d'investissement ;
- **294 000 €** sont prévus pour la 4^e tranche de rénovation de la Voie Verte des Viennes (Notre-Dame > Rocade) comprenant la réfection de la chaussée et la mise en place de l'éclairage public. Des crédits sont également destinés à la réfection des clôtures des jardin et à l'acquisition de plantes pour le reméandrage des Viennes.

CULTURE – MEDIATHEQUE – CINEMA

BUDGET PRINCIPAL FONCTIONNEMENT

11 - Culture, Médiathèque Jacques Chirac, Cinéma	BP 2023	BP 2024	EVOLUTION PROJET BP 2024/ BP 2023	
I - CHARGES DE FONCTIONNEMENT	4 485 408 €	4 522 642 €	37 234 €	0,83%
11-1 Médiathèque	4 038 208 €	4 075 442 €	37 234 €	0,92%
11-1 BIBLIOTHEQUE NUMERIQUE DE REFERENCE	2 650 €	2 650 €	0 €	0,00%
11-1 MEDIATHEQUE	1 130 505 €	1 191 003 €	60 498 €	5,35%
11-1 PERSONNEL MEDIATHEQUE	2 905 053 €	2 881 789 €	-23 264 €	-0,80%
11-2 Actions culturelles	407 200 €	407 200 €	0 €	0,00%
11-2 DIVERS CULTURE	2 000 €	2 000 €	0 €	0,00%
11-2 NUITS DE CHAMPAGNE	405 200 €	405 200 €	0 €	0,00%
11-3 Cinéma	40 000 €	40 000 €	0 €	0,00%
11-3 CINEMA	40 000 €	40 000 €	0 €	0,00%
II - RECETTES DE FONCTIONNEMENT	58 230 €	64 350 €	6 120 €	10,51%
11-1 Médiathèque	58 230 €	64 350 €	6 120 €	10,51%
11-1 MEDIATHEQUE	58 230 €	64 350 €	6 120 €	10,51%

BUDGET PRINCIPAL FONCTIONNEMENT (Suite)

CULTURE

En 2024, le budget communautaire de fonctionnement affecté à l'exercice de la compétence culturelle s'élève à **4 522 642 € (+0,83 %)**. Il se décline en 3 rubriques « médiathèque », « subventions » et « cinéma » :

1) Médiathèque :

Ce budget s'inscrit dans la poursuite d'une gestion optimisée, avec la recherche **d'un équilibre entre offre de qualité au public et maîtrise financière pour assurer :**

- un programme culturel dense, éclectique et accessible à tous
- l'évolution de l'offre et l'élargissement à de nouveaux publics (pôle jeux et fonds Facile à lire et à comprendre (FALC))
- l'accessibilité de ses services à tous sur le territoire, sur place et en ligne
- la conservation et la valorisation de ses collections patrimoniales

Les dépenses prévisionnelles s'élèvent à **4 075 442 € (+0,92 %)** :

- **363 110 € (+3,67%)** pour l'offre culturelle et le fonctionnement des 3 sites
 - **130 300 €** - acquisition de ressources documentaires (livres numériques et presse)
 - **93 370 €** - programmation culturelle
 - **49 800 €** - mise à disposition des locaux des sites Marots/Chartreux
 - **39 390 €** - équipement des documents, conservation et services aux usagers
 - **32 000 €** - sécurité en augmentation compte tenu du maintien du niveau urgence attentat du plan Vigipirate, de la nécessité d'affecter un agent de sécurité aux Chartreux les mercredis et samedis toute l'année et l'impact du renouvellement du marché en 2024 avec application de la convention collective qui entraîne un surcoût
 - **18 250 €** - moyens généraux : fournitures administratives, missions et déplacements, ...
- **830 543 € (+6,09%)** pour les services transverses TCM : frais de gestion et d'entretien du bâtiment, maintenance informatique, communication, assurances, nettoyage des locaux...
- **2 881 789 € (-0,8%)** de frais de personnel

Les recettes prévisionnelles s'élèvent à **64 350 € (+10,51 €)** :

- 89 % de recettes propres estimées à 57 350 €, dont 47 000 € en abonnements des usagers
- 11% de subventions d'Etat estimées à 7 000 €

2) Subventions :

Le total de **407 200 €** concerne l'accompagnement du festival des Nuits de Champagne pour 405 200€ et de l'association des Amis de la Médiathèque pour **2 000 €**.

BUDGET PRINCIPAL FONCTIONNEMENT (Suite)

CULTURE

3) Cinéma :

La communauté d'agglomération de Troyes Champagne Métropole est en passe de renouveler cette année la convention « Plato » (réseau de collectivités favorisant l'accueil de tournage en Grand-Est) avec la Région Grand Est pour une durée de trois ans (2024-2026).

Pour rappel, la communauté d'agglomération de Troyes Champagne Métropole est l'une des premières à avoir intégré ce réseau régional en 2017, réseau qui compte aujourd'hui onze collectivités territoriales et établissements publics de coopération intercommunale de la Région Grand Est.

Ce partenariat avec la région Grand Est permet d'attirer des tournages de courts métrages, longs métrages, web-séries, téléfilms, séries TV et documentaires sur le territoire de TCM et de faciliter leur réalisation.

L'accueil des tournages s'inscrit dans la politique de marketing territorial de TCM. Il participe à la promotion de notre territoire.

L'accueil des tournages génère également des retombées pour l'économie locale : hôtellerie, restauration, appel à des techniciens locaux et des prestataires de service, location de matériel, figuration, etc.

La mise en œuvre de la convention « Plato » permet à Troyes Champagne Métropole :

- de faciliter l'accueil de tournages professionnels sur son territoire
- d'abonder financièrement en faveur du Fonds régional dédié au soutien à la production audiovisuelle et cinématographique, en complément de la Région Grand Est dans le cadre de sa politique de soutien financier et de la convention avec le Centre national du cinéma et de l'image animée (CNC). (Ce qui permet aux cinéastes et réalisateurs de bénéficier du dispositif « 1 euros du CNC pour 2 euros de la Région » pour leur projet mettant en valeur la Région et l'agglomération troyenne).

Les bilans font apparaître qu'en moyenne pour chaque euro investi par la Région, 4,50 euros sont dépensés directement sur le territoire du Grand Est.

BUDGET PRINCIPAL FONCTIONNEMENT (Suite)

CULTURE

Pour rappel, l'enveloppe budgétaire de la communauté d'agglomération troyenne votées par l'assemblée délibérante, s'est élevée à 40 000 euros pour l'année 2023.

En **2023**, le territoire de TCM a accueilli **49 jours de tournage** :

- 3 jours de tournage au mois de février 2023 pour le court métrage Le Dodsing de Claudia Tagbo (subvention versée par TCM : 4 000 euros) ;
- 6 jours de tournage au mois d'août 2023 pour le court métrage Apnées De Nicolas Panay (subvention versée par TCM : 6 500 euros) ;
- 6 jours de tournage au mois février 2023 pour le court métrage Avec l'humanité qui convient de Kasper Chesinki, au mois de février 2023 (subvention TCM : 6 000 euros sur le budget 2022)
- 3 jours de tournage au mois d'avril 2023 pour le long métrage Ici et là-bas de Ludovic Bernard (pas de subvention Plato demandée) ;
- 31 jours de tournage entre avril et mai 2024 pour la série TV Knok de Bastien Ughetto et Guillaume Ginstel (subvention versée par TCM : 20 000 euros)

Auxquels il convient de rajouter :

- 20 jours de tournage à venir en 2024 pour la série de France Télévision Le Voyageurs (subvention versée par TCM sur l'enveloppe 2023 : 9 500 euros) ;

En 2023, 304 682,91 euros de retombées économiques locales ont été calculés (hébergement, restauration, figuration, location de matériel, etc.) :

- 18 000 euros estimés pour le court métrage Avec l'Humanité qui convient ;
- 31 958, 67 euros estimés pour le court métrage Le Dodsing ;
- 22 112, 24 euros pour le court métrage Apnées ;
- 218 232 euros pour la série TV Knok ;
- 14 380 euros pour le long métrage Ici et là-bas ;

En 2023, Troyes Champagne métropole a donc accueilli 49 jours de tournage.

Après le Grand Reims (98 jours), les Vosges (97) et Metz Eurométropole (60), TCM est le territoire qui a accueilli le plus de jours de tournage parmi les 11 collectivités de Plato.

En 2023, Troyes Champagne Métropole s'est donc à nouveau affirmée comme une terre de tournage

BUDGET PRINCIPAL FONCTIONNEMENT (Suite)

CULTURE

TCM ne cesse de capitaliser sur son expérience et le bouche à oreille fonctionne dans le milieu du cinéma.

Trois repéreurs sont venus récemment faire des repérages dans le territoire troyen en vue de tourner trois longs métrages dans l'agglomération troyenne.

Pourquoi maintenir en 2024 l'enveloppe de 40 000 € ?

TCM a enclenché une dynamique « cinéma » avec le réseau « Plato », dynamique qu'il faut maintenir malgré une industrie du cinéma qui répond à de nombreuses contraintes et aléas (qualité des scénarios, bouclage des financements, engagement des comédiens, recherche de décors, etc.) et qui n'obéit pas à la même temporalité que l'administration.

Le cinéma est non seulement une économie à part entière mais aussi un important vecteur de promotion pour notre territoire ; TCM a tout à y gagner.

Il est important de maintenir ce montant de l'enveloppe budgétaire « Plato » pour continuer à attirer des projets cinéma dans l'agglomération troyenne. **Cette enveloppe budgétaire est une incitation supplémentaire à venir tourner dans l'agglomération troyenne.**

La réactivité de Troyes Champagne Métropole et son savoir-faire en matière d'accueil de tournage est reconnue par plusieurs productions. Les équipes accueillies sont devenues prescriptrices de notre territoire, dans lequel elles ont vécu parfois à temps plein plusieurs semaines.

Aussi, il est demandé que le montant de l'enveloppe financière de **2024**, dédié au soutien financier des tournages de films sur les communes du territoire, demeure identique à celles votées ces 3 dernières années, soit **40 000 €**.

BUDGET PRINCIPAL INVESTISSEMENT

11 - Culture, Médiathèque Jacques Chirac, Cinéma	Dépenses		Recettes		RESTE A FINANCER
	RESTES A REALISER	BP 2024	RESTES A REALISER	BP 2024	
11-1 Médiathèque	173 453 €	589 210 €	0 €	98 000 €	664 663 €
11-1 ACQUISITIONS DOCUMENTAIRES / CONSERVATION PATRIMONIALE	17 973 €	358 410 €	0 €	98 000 €	278 383 €
11-1 SERVICES TRANSVERSES TCM- INFORMATIQUE / BATIMENT	155 480 €	230 800 €	0 €	0 €	386 280 €
TOTAL :	173 453 €	589 210 €	0 €	98 000 €	664 663 €
POUR MEMOIRE BUDGET PRIMITIF 2023	82 579 €	602 200 €	0 €	79 000 €	605 779 €

BUDGET PRINCIPAL INVESTISSEMENT CULTURE

En 2024, le budget communautaire d'investissement affecté à l'exercice de la compétence culturelle s'élève à **589 210 € (-2,2%)**. Il comporte 1 seule rubrique « médiathèque ».

Médiathèque :

358 410 € pour les acquisitions documentaires des 3 sites et la conservation patrimoniale :

- **178 500 €** - acquisitions documentaires pour l'enrichissement des collections patrimoniales et de lecture publique
 - *(livres, BD, CD et DVD) dont l'acquisition d'un fonds documentaires pour le pôle jeux et le service Facile à lire et à comprendre (FALC), tous deux aidés dans le cadre d'une subvention DGD-Etat*
- **70 000 €** - acquisition d'un numériseur pour les ouvrages patrimoniaux (subvention DGD-Etat)
- **50 210 €** - renouvellement des équipements dans les espaces publics
- **20 000 €** - réaménagement des magasins de conservation – sécurité des fonds et du bâtiment – conservation préventive – (subvention DGD-Etat)
- **18 000 €** - acquisitions patrimoniales – subvention DRAC/Région Grand-Est
- **17 700 €** - programme de restauration/conservation du patrimoine
- **12 000 €** - intégration d'une nouvelle Bibliothèque au réseau (Bibliothèque de Buchères)
- **10 500 €** - création d'1 nouvelle offre FALC et outils pour l'accueil des usagers au service « élargissement des publics » (subvention DGD-Etat)
- **1 500 €** - intervention informatique sur le SIGB (système de gestion intégré des bibliothèques) : mise en place d'une nouvelle ressource numérique à destination de la jeunesse

230 800 € pour les services transverses de TCM : aménagements et travaux sur le bâtiment et équipements informatiques.

Les recettes prévisionnelles s'élèvent à **98 000 € (+ 24%)**. Elles correspondent à des subventions d'Etat liées à :

- l'acquisition d'un numériseur
- l'aménagement d'un magasin de conservation
- la mise en place du service FALC, l'aménagement de l'accueil des usagers au service « élargissement des publics »
- la création du fonds du pôle jeux
- la conservation, la restauration et l'acquisition d'ouvrages patrimoniaux

SPORT – PATRIMOINE BATI – ACCESSIBILITE

BUDGET PRINCIPAL FONCTIONNEMENT

12 - Sport, Patrimoine bâti, Accessibilité	BP 2023	BP 2024	EVOLUTION PROJET BP 2024/ BP 2023	
I - CHARGES DE FONCTIONNEMENT	4 098 030 €	4 136 364 €	38 333 €	0,94%
12-1 Partenariats	1 069 978 €	1 291 945 €	221 967 €	20,75%
12-1 PARTENARIAT SPORT DE HAUT NIVEAU	845 704 €	1 052 850 €	207 146 €	24,49%
12-1 PARTENARIAT SOCIAL CLUBS SPORTIFS	167 000 €	179 000 €	12 000 €	7,19%
12-1 PERSONNEL SPORT	57 274 €	60 095 €	2 821 €	4,93%
12-2 Gymnases	185 959 €	141 869 €	-44 090 €	-23,71%
12-2 GYMNASE BOUILLY	55 765 €	42 025 €	-13 740 €	-24,64%
12-2 GYMNASE LUSIGNY SUR BARSE	73 085 €	50 805 €	-22 280 €	-30,48%
12-2 GYMNASE STE MAURE	57 109 €	49 039 €	-8 070 €	-14,13%
12-3 Equipements sportifs	2 718 994 €	2 582 011 €	-136 983 €	-5,04%
12-3 PATINOIRE	693 121 €	233 627 €	-459 494 €	-66,29%
12-3 STADE DE L'AUBE	2 025 873 €	2 348 384 €	322 511 €	15,92%
12-4 Bâtiment	123 100 €	120 539 €	-2 561 €	-2,08%
12-4 PERSONNEL BATIMENT	123 100 €	120 539 €	-2 561 €	-2,08%
II - RECETTES DE FONCTIONNEMENT	0 €	117 000 €	117 000 €	
12-2 Gymnases	0 €	117 000 €	117 000 €	
12-2 GYMNASE BOUILLY	0 €	39 000 €	39 000 €	
12-2 GYMNASE LUSIGNY SUR BARSE	0 €	39 000 €	39 000 €	
12-2 GYMNASE STE MAURE	0 €	39 000 €	39 000 €	
III - INCIDENCE BUDGETAIRE (II - I)	-4 098 030 €	-4 019 364 €	78 667 €	-1,92%

BUDGET PRINCIPAL FONCTIONNEMENT SPORTS-PATRIMOINE BATI

Le budget global de fonctionnement affecté directement à la compétence « Sport-Patrimoine » bâti s'élève à **4 186 364 €**.

1°) Partenariat :

L'enveloppe annuelle est classiquement destinée à l'accompagnement de clubs locaux dits de « haut-niveau », de handball en 2024 et de manifestations sportives, conformément à la délibération du 26 juin 2018, définissant comme compétence statutaire « le soutien sous forme de subventions, aux manifestations culturelles et sportives dont le rayonnement intercommunal, départemental, régional ou national contribue au développement de l'attractivité du territoire ».

Cette année sera marquée par le passage du Tour de France sur le territoire et sera ainsi l'occasion pour Troyes Champagne Métropole de soutenir cette manifestation avec une dépense exceptionnelle de 200 000€.

Ainsi, pour l'année 2024, l'enveloppe globale est estimée à **1 341 945€** et se répartit de la manière suivante :

- **1 102 850€** pour les subventions et l'achat de prestations de communication aux clubs subventionnés et à l'ESTAC, dont la subvention de 419 850 € versée à l'association par délibération, le 29 septembre 2023, mais aussi à l'occasion d'évènements sportifs organisés sur le territoire, permettant de véhiculer l'image de Troyes Champagne Métropole lors de rencontres sportives **de rayonnement intercommunal, national voire international,**
- **179 000 €** pour l'achat de places à l'Estac et de stages qu'un partenariat social avec ces mêmes clubs sportifs permet d'attribuer aux communes membres **pour être redistribuer aux familles de leur territoire.**
- **60 095 €** correspondant aux charges de personnel direct du secteur.

2°) Gymnases :

Troyes Champagne Métropole gérant depuis 2017 les gymnases de Lusigny-sur-Barse, Bouilly et Sainte-Maure, les Directions des Sports et du Patrimoine Bâti, principaux gestionnaires de ces équipements, prévoient une enveloppe de **141 869 €** pour l'entretien courant, les consommations de fluides et diverses réparations.

Des **recettes de 117 000€** sont attendus du Département de l'Aube pour l'utilisation des équipements par les collégiens. Le budget 2024 intègre la participation des exercices 2022-2023-2024, correspondant à une recette de 39 000€/an.

3°) Equipements sportifs :

Les participations financières assurant l'équilibre du budget annexe du Stade de l'Aube et du budget annexe de la Patinoire sont inscrites pour un montant total de **2 582 011 €**

BUDGET PRINCIPAL INVESTISSEMENT

12 - Sport, Patrimoine bâti, Accessibilité	Dépenses		Recettes		RESTE A FINANCER
	RESTES A REALISER	BP 2024	RESTES A REALISER	BP 2024	
12-2 Gymnases	76 420 €	119 500 €	0 €	0 €	195 920 €
12-2 GYMNASE BOUILLY	6 957 €	17 100 €	0 €	0 €	24 057 €
12-2 GYMNASE LUSIGNY SUR BARSE	22 260 €	92 500 €	0 €	0 €	114 760 €
12-2 GYMNASE STE MAURE	47 203 €	9 900 €	0 €	0 €	57 103 €
TOTAL :	76 420 €	119 500 €	0 €	0 €	195 920 €
POUR MEMOIRE BUDGET PRIMITIF 2023	26 921 €	64 000 €	0 €	0 €	90 921 €

BUDGET PRINCIPAL INVESTISSEMENT SPORTS

1°) Gymnase :

Un programme de travaux et d'acquisition d'équipement sur les gymnases est prévu à hauteur de **119 500 € et concerne principalement**

- **la grande salle du gymnase de Lusigny-sur-Barse** avec le remplacement des appareils d'éclairages par des appareils LED (Economie d'énergie) et la mise en place de grille de protection démontable au-dessus des cibles de tir à l'arc
- la pose d'une échelle à crinoline pour sécuriser l'accès à la toiture terrasse et la mise en place d'une cloison isolée au-dessus des vestiaires de la petite salle du **gymnase de Bouilly**.

BUDGET PRINCIPAL FONCTIONNEMENT				
POUR MÉMOIRE - ACTIONS TRANSVERSALES SUR LE PATRIMOINE BATI	BP 2023	BP 2024	EVOLUTION PROJET BP 2023 / BP 2024	
I - CHARGES DE FONCTIONNEMENT	374 250 €	419 176 €	44 926 €	12,00%
01 - Finances Audit, Mutualisation, Transfert des charges et Conférence territoriale	77 550 €	93 960 €	16 410 €	21,16%
03 - Enseignement supérieur, Vie étudiante, Recherche, Patrimoine, Tourisme	78 300 €	68 010 €	-10 290 €	-13,14%
04 - Mobilité et Déplacement	7 500 €	8 250 €	750 €	10,00%
06 - Solidarité, Prévention, Accès aux droits, Lutte contre les discriminations	600 €	1 860 €	1 260 €	210,00%
07 - Equilibre du territoire, Agriculture, Centres-Bourgs, Equipements de proximité	25 900 €	70 000 €	44 100 €	170,27%
11 - Culture, Médiathèque Jacques Chirac, Cinéma	103 500 €	113 944 €	10 444 €	10,09%
12 - Sport, Patrimoine bâti, Accessibilité	32 500 €	28 872 €	-3 628 €	-11,16%
13 - Voirie, Espaces Verts	6 300 €	6 200 €	-100 €	-1,59%
14 - Sécurité, CSU, police spéciales, Gens du Voyage, Fourrière animale	42 100 €	28 080 €	-14 020 €	-33,30%
II - RECETTES DE FONCTIONNEMENT	0 €	0 €		
III - INCIDENCE BUDGETAIRE (II - I)	-374 250 €	-419 176 €	-44 926 €	12,00%

BUDGET PRINCIPAL INVESTISSEMENT					
POUR MÉMOIRE - ACTIONS TRANSVERSALES SUR LE PATRIMOINE BATI	DEPENSES		RECETTES		RESTE A FINANCER
Investissement	RESTES A REALISER	BP 2024	RESTES A REALISER	BP 2024	
01 - Finances Audit, Mutualisation, Transfert des charges et Conférence territoriale	133 899 €	538 000 €	0 €	0 €	671 899 €
03 - Enseignement supérieur, Vie étudiante, Recherche, Patrimoine, Tourisme	327 801 €	1 208 920 €	0 €	0 €	1 536 721 €
04 - Mobilité et Déplacement	0 €	660 000 €	0 €	0 €	660 000 €
07 - Equilibre du territoire, Agriculture, Centres-Bourgs, Equipements de proximité, Espaces France Services	16 453 €	68 900 €	0 €	0 €	85 353 €
11 - Culture, Médiathèque Jacques Chirac, Cinéma	142 507 €	169 000 €	0 €	0 €	311 507 €
12 - Sport, Patrimoine bâti, Accessibilité	74 788 €	115 000 €	0 €	0 €	189 788 €
13 - Voirie, Espaces Verts	0 €	30 000 €	0 €	0 €	30 000 €
14 - Sécurité, CSU, police spéciales, Gens du Voyage, Fourrière animale	39 762 €	200 000 €	0 €	0 €	239 762 €
TOTAL	735 211 €	2 989 820 €	0 €	0 €	3 725 031 €

BUDGET PRINCIPAL PATRIMOINE-BATI FONCTIONNEMENT ET INVESTISSEMENT

La compétence « Patrimoine-Bâti » étant transverse, le détail des crédits évoqués ci-dessus est reventilé dans tous les autres domaines d'intervention

Le patrimoine bâti de Troyes Champagne Métropole regroupe une cinquantaine de sites qui représentent près de 185 000 m² de surface de planchers, répartis sur la totalité du périmètre de l'intercommunalité.

En 2024, sur le budget principal, les dépenses globales de fonctionnement du budget affecté à la maintenance et à l'entretien du patrimoine bâti sont estimées à **419 176 €**. Les obligations réglementaires sont nombreuses, à commencer par l'ensemble des vérifications réglementaires que TCM doit supporter annuellement en fonction de la nature et du type d'ERP dont il est question. Elles représentent à l'échelle du patrimoine plus d'un tiers des dépenses de fonctionnement. Le reste étant destiné aux interventions préventives et curatives et à l'achat de petites fournitures dont les niveaux de prix se sont envolés ces derniers mois.

En section d'investissement, toujours au titre du budget principal, **2 989 820 €** seront consacrés aux travaux, études, et honoraires.

Plus d'**1 000 000 €** seront mobilisés pour le PUSIM, avec d'une part le chantier des purges de l'alignement de bâtiments anciens sur la rue Poincaré et d'autre part l'attribution et le début d'exécution des différents marchés subséquents de maîtrise d'œuvre pour déterminer le meilleur traitement des autres parties de ce vaste et complexe site en secteur sauvegardé de la Ville de Troyes.

Le site TEO 2, même s'il n'accueillera pas le nouveau dépôt de la TCAT, fera l'objet d'un plan de gestion minimal et de dernières démolitions, ainsi que de la poursuite de la programmation du futur projet en fonction du site retenu (**540 000 €**). Se distinguent également les travaux à la médiathèque Jacques Chirac (**169 000 €**) portant sur la mise en accessibilité et la réfection du mur rideau extérieur côté espace de stationnement, les chantiers d'amélioration de la sécurisation sur les aires d'accueil des gens du voyage (**200 000 €**) qui n'ont pu être réalisés en 2023 faute de fermeture. **115 000 €** sont affectés sur les gymnases avec notamment le passage en éclairage LED dans la grande salle de Lusigny. Ce même type d'opération se déroulera au siège de TCM pour la dernière phase du passage de tous les éclairages en LED de dernière génération. Il est à souligner que les différents équipements de proximité (MSAP, relais petite-enfance, crèches) se verront installer des équipements de sécurité divers en fonction des besoins : alarmes intrusions, alarmes PPMS et autres alarmes techniques nécessaires.

09 - STADE DE L'AUBE

Investissement	BP 2023	BP 2024	EVOLUTION PROJET BP 2024 / BP 2023	
Recettes d'investissement	4 602 383 €	1 051 012 €	-3 551 372 €	-77,16%
Restes à réaliser	0 €	224 448 €	224 448 €	
001 - Solde exécution invest. reporté	16 262 €	0 €	-16 262 €	-100,00%
024 - Produits des cessions d'immobilisations	12 000 €	0 €	-12 000 €	-100,00%
10 - Dotations, fonds divers et réserves	122 189 €	534 164 €	411 975 €	337,16%
13 - Subventions d'investissement	2 000 000 €	292 400 €	-1 707 600 €	-85,38%
16 - Emprunts et dettes assimilées	2 451 932 €	0 €	-2 451 932 €	-100,00%

Investissement	BP 2023	BP 2024	EVOLUTION PROJET BP 2024 / BP 2023	
Dépenses d'investissement	5 240 383 €	2 064 812 €	-3 175 572 €	-60,60%
Restes à réaliser	312 383 €	493 800 €	181 417 €	58,07%
001 - Solde exécution invest. reporté	0 €	264 812 €	264 812 €	
16 - Emprunts et dettes assimilées	280 000 €	297 000 €	17 000 €	6,07%
20 - Immobilisations incorporelles	10 000 €	10 000 €	0 €	0,00%
21 - Immobilisations corporelles	495 000 €	134 200 €	-360 800 €	-72,89%
23 - Immobilisations en cours	4 143 000 €	865 000 €	-3 278 000 €	-79,12%
Solde (Recettes-Dépenses) Investissement	-638 000 €	-1 013 800 €	-375 800 €	58,90%

Fonctionnement	BP 2023	BP 2024	EVOLUTION PROJET BP 2024 / BP 2023	
Recettes de fonctionnement	2 718 675 €	3 137 839 €	419 164 €	15,42%
002 - Résultat de fonctionnement reporté	0 €	63 753 €	63 753 €	
013 - Atténuations de charges	1 000 €	100 €	-900 €	-90,00%
70 - Prod. services, domaine, ventes diverses	649 700 €	682 000 €	32 300 €	4,97%
75 - Autres produits de gestion courante	2 067 975 €	2 391 986 €	324 011 €	15,67%

Fonctionnement	BP 2023	BP 2024	EVOLUTION PROJET BP 2024 / BP 2023	
Dépenses de fonctionnement	2 080 675 €	2 124 039 €	43 364 €	2,08%
011 - Charges à caractère général	1 407 832 €	1 406 770 €	-1 062 €	-0,08%
012 - Charges de personnel et frais assimilés	621 641 €	661 067 €	39 426 €	6,34%
65 - Autres charges de gestion courante	1 202 €	1 202 €	0 €	0,00%
66 - Charges financières	50 000 €	55 000 €	5 000 €	10,00%
Solde (Recettes-Dépenses) Fonctionnement	638 000 €	1 013 800 €	375 800 €	58,90%

EPARGNE BRUTE (RECETTES - DEPENSES DE FONCTIONNEMENT) (Hors 002)	638 000 €	950 047 €	312 047 €	48,91%
REMBOURSEMENT EN CAPITAL DES EMPRUNTS	280 000 €	297 000 €	17 000 €	6,07%
EPARGNE NETTE (AUTOFINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS)	358 000 €	653 047 €	295 047 €	82,42%

BP 2024 (Opérations réelles)	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	2 124 039 €	3 137 839 €
dont Propositions BP (hors Résultat reporté)	2 124 039 €	3 074 086 €
dont Résultat antérieur reporté		63 753 €
dont Restes à réaliser	0 €	0 €
Investissement	2 064 812 €	1 051 012 €
dont Propositions BP (hors Résultat reporté)	1 306 200 €	826 564 €
dont Résultat antérieur reporté	264 812 €	
dont Restes à réaliser	493 800 €	224 448 €
Total	4 188 850 €	4 188 850 €

BUDGET ANNEXE STADE DE L'AUBE

Fonctionnement :

Estimé à **2 124 039€**, le coût annuel de **fonctionnement** du Stade de l'Aube comprend notamment :

- Les frais de personnel pour **661 067€** (dont 270 000 pour les 6 agent des espaces verts)
- Les charges d'exploitation estimées à **1 406 770 €** fléchées notamment sur les frais d'entretien des bâtiments (341 800 €), du terrain (100 000 €), les frais de nettoyage des locaux (113 545€), la taxe foncière et TOEM (185 000€ + 52 000€), l'entretien des espaces verts (215 000€) et les fournitures d'équipement, l'énergie-eau-maintenance (465 800€), la prime d'assurance (28 000€), ainsi que sur le matériel et le petit équipement courant et nécessaire au bon fonctionnement de l'équipement.
- L'autofinancement des investissements à hauteur de **653 047 €**

Les recettes de fonctionnement s'élèvent à **3 137 839 €**, dont environ **682 000 €** en redevances d'occupation facturées à l'Estac et complétées par la mise à disposition des salons pour l'organisation de manifestations diverses institutionnelles ou évènementielles.

Pour mémoire, les tarifs ont fait l'objet d'une augmentation de 5% au 1^{er} novembre 2023.

La subvention d'équilibre provenant du budget principal s'élève cette année à **2 391 986 €**.

Le travail réalisé quotidiennement avec la SASP Estac conduit à remettre à la charge de l'occupant des dépenses jusqu'alors supportées par Troyes Champagne Métropole. C'est notamment le cas pour tout ce qui concerne l'entretien des locaux à usage exclusif du club comme les vestiaires. L'avenant au contrat d'entretien passé par Troyes Champagne Métropole a permis de générer une économie annuelle de presque 50 000€.

Investissements :

L'annuité qui sera remboursée en 2024 comprend **297 000 €** d'amortissement de capital et **55 000 €** d'intérêts annuels.

Les dépenses d'investissement réalisées dans le Stade par la SASP Estac depuis son rachat par City Football Group s'élèvent à plus de 900 000€. Ces dépenses ont contribué à la modernisation de l'enceinte sportive et à rendre les espaces accessibles aux publics plus accueillants. On peut citer d'importants travaux de peinture, la mise en place d'une signalétique d'orientation, l'acquisition de mobiliers dans les espaces d'accueil, la remise à niveau des espaces de restauration, la

restructuration complète des vestiaires, l'aménagement de la tribune Champagne (tribune debout), l'aménagement de la tribune d'honneur pour les joueurs derrière les bancs de touche, la reprise complète du terrain synthétique en lien avec l'Association.

Troyes Champagne Métropole a inscrit la somme de 493 800 € de restes à réaliser et prévu une enveloppe de **1 009 200 € de dépenses nouvelles** qui englobent notamment la poursuite des travaux d'accessibilité dans le cadre du programme Ad'Ap (200 000 €), l'attribution et le début d'exécution des marchés de maîtrise d'œuvre pour le remplacement de l'éclairage des terrains (passage à la technologie LED) (210 000 €), le lancement d'une étude portant sur la reprise du terrain d'honneur (drainage, arrosage, etc.) et de son pourtour sujet à des affaissements (250 000 €), le renouvellement des équipements d'entretien de la pelouse (100 000 €), le remplacement d'un véhicule (29 000 €), une étude pour le raccordement de deux centrales de traitement d'air à la chaufferie (15 000 €) et la fin des travaux de raccordement du réseau d'eau chaude sanitaire pour (10 000 €).

Le financement de ce programme annuel est estimé à **1 051 012 €** dont **292 400 € de subventions attendues, 534 164 €** d'excédent de fonctionnement capitalisé et **224 448 €** de restes à réaliser.

11 - PATINOIRE

Investissement	BP 2023	BP 2024	EVOLUTION PROJET BP 2024 / BP 2023	
Recettes d'investissement	1 836 545 €	1 066 996 €	-769 549 €	-41,90%
Restes à réaliser	0 €	281 952 €	281 952 €	
10 - Dotations, fonds divers et réserves	36 267 €	286 944 €	250 676 €	691,19%
13 - Subventions d'investissement	427 200 €	348 100 €	-79 100 €	-18,52%
16 - Emprunts et dettes assimilées	1 373 077 €	150 000 €	-1 223 077 €	-89,08%

Investissement	BP 2023	BP 2024	EVOLUTION PROJET BP 2024 / BP 2023	
Dépenses d'investissement	2 278 974 €	1 185 396 €	-1 093 578 €	-47,99%
Restes à réaliser	1 512 863 €	391 569 €	-1 121 294 €	-74,12%
001 - Solde exécution invest. reporté	183 411 €	177 326 €	-6 084 €	-3,32%
13 - Subventions d'investissement	0 €	107 500 €	107 500 €	
16 - Emprunts et dettes assimilées	295 000 €	203 000 €	-92 000 €	-31,19%
21 - Immobilisations corporelles	27 700 €	173 000 €	145 300 €	524,55%
23 - Immobilisations en cours	260 000 €	133 000 €	-127 000 €	-48,85%
Solde (Recettes-Dépenses) Investissement	-442 429 €	-118 400 €	324 029 €	-73,24%

Fonctionnement	BP 2023	BP 2024	EVOLUTION PROJET BP 2024 / BP 2023	
Recettes de fonctionnement	783 221 €	874 192 €	90 971 €	11,61%
002 - Résultat de fonctionnement reporté	0 €	271 865 €	271 865 €	
70 - Prod. services, domaine, ventes diverses	90 000 €	368 600 €	278 600 €	309,56%
75 - Autres produits de gestion courante	693 221 €	233 727 €	-459 494 €	-66,28%

Fonctionnement	BP 2023	BP 2024	EVOLUTION PROJET BP 2024 / BP 2023	
Dépenses de fonctionnement	340 792 €	755 792 €	415 000 €	121,78%
011 - Charges à caractère général	167 692 €	525 538 €	357 846 €	213,39%
012 - Charges de personnel et frais assimilés	122 500 €	204 074 €	81 574 €	66,59%
65 - Autres charges de gestion courante	600 €	600 €	0 €	0,00%
66 - Charges financières	50 000 €	25 000 €	-25 000 €	-50,00%
67 - Charges spécifiques	0 €	500 €	500 €	
68 - Dotations aux provisions, dépréciations	0 €	80 €	80 €	
Solde (Recettes-Dépenses) Fonctionnement	442 429 €	118 400 €	-324 029 €	-73,24%

EPARGNE BRUTE (RECETTES - DEPENSES DE FONCTIONNEMENT) (Hors 002)	442 429 €	-153 465 €	-595 894 €	-134,69%
REMBOURSEMENT EN CAPITAL DES EMPRUNTS	295 000 €	203 000 €	-92 000 €	-31,19%
EPARGNE NETTE (AUTOFINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS)	147 429 €	-356 465 €	-503 894 €	-341,79%

BP 2024 (Opérations réelles)	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	755 792 €	874 192 €
dont Propositions BP (hors Résultat reporté)	755 792 €	602 327 €
dont Résultat antérieur reporté		271 865 €
dont Restes à réaliser	0 €	0 €
Investissement	1 185 396 €	1 066 996 €
dont Propositions BP (hors Résultat reporté)	616 500 €	785 044 €
dont Résultat antérieur reporté	177 326 €	
dont Restes à réaliser	391 569 €	281 952 €
Total	1 941 188 €	1 941 188 €

BUDGET ANNEXE PATINOIRE

Fonctionnement :

La Patinoire des 3 Seine a rouvert ses portes fin août 2023 et c'est un véritable succès depuis.

Les dépenses de fonctionnement sont estimées à 755 792 € et correspondent à une année pleine prenant en compte une activité sur 9 mois (fermeture de juin à septembre). Elles comprennent également les charges classiques de personnel, fluides, maintenance, matériel technique et sportif et approvisionnement divers en petit matériel.

Parallèlement, **les recettes** estimées à **874 192 €** correspondent notamment aux entrées et consommations. Une subvention d'équilibre de **233 727 €** est allouée par le budget principal.

Investissements :

Les **dépenses directes d'investissement** sont essentiellement fléchées sur **l'achat d'une surfaceuse (150 000 €)**, des travaux et études pour la **création d'un espace de préparation des collations**, la transformation du logement en espace de bureaux, salle de réunion, vestiaires personnels, stockage, la maîtrise d'œuvre pour **le projet d'extension et une étude structurelle** pour la mise en place de points d'ancrages sur la charpente **(133 000 €)**, **du matériel de bureau et informatique**.

Le solde de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local de 240 600 € est attendue sur l'exercice 2024.

VOIRIE – ESPACES VERTS

BUDGET PRINCIPAL FONCTIONNEMENT

13 - Voirie, Espaces Verts	BP 2023	BP 2024	EVOLUTION PROJET BP 2024/ BP 2023	
I - CHARGES DE FONCTIONNEMENT	1 508 981 €	1 655 942 €	146 961 €	9,74%
13-1 Voirie	394 162 €	513 763 €	119 601 €	30,34%
13-1 BALAYAGE	10 500 €	20 000 €	9 500 €	90,48%
13-1 DIVERS VOIRIE	5 000 €	15 000 €	10 000 €	200,00%
13-1 ECLAIRAGE	0 €	35 000 €	35 000 €	
13-1 MOBILIER URBAIN	30 000 €	10 000 €	-20 000 €	-66,67%
13-1 PERSONNEL VOIRIE	182 162 €	192 763 €	10 601 €	5,82%
13-1 SIGNALISATION	0 €	8 000 €	8 000 €	
13-1 VOIRIES COMMUNAUTAIRES	96 500 €	133 000 €	36 500 €	37,82%
13-1 VOIRIES REGIE	70 000 €	100 000 €	30 000 €	42,86%
13-2 Régulation du trafic	98 699 €	144 394 €	45 695 €	46,30%
13-2 PERSONNEL POSTE REGULATION TRAFIC	57 699 €	68 994 €	11 295 €	19,58%
13-2 POSTE REGULATION TRAFIC	41 000 €	75 400 €	34 400 €	83,90%
13-3 Espace Vert	721 954 €	714 735 €	-7 219 €	-1,00%
13-3 ESPACES NATURELS	14 600 €	24 040 €	9 440 €	64,66%
13-3 ESPACES VERTS	200 705 €	201 185 €	480 €	0,24%
13-3 ESPACES VERTS PORTES DES PAYS D'OTHE	3 050 €	3 050 €	0 €	0,00%
13-3 LUTTE CONTRE NUISIBLES	56 500 €	56 000 €	-500 €	-0,88%
13-3 PERSONNEL ENVIRONNEMENT	431 289 €	416 600 €	-14 689 €	-3,41%
13-3 PROPLETE	15 810 €	13 860 €	-1 950 €	-12,33%
13-4 Cimetière	294 166 €	283 050 €	-11 116 €	-3,78%
13-4 CIMETIERE	68 902 €	90 383 €	21 481 €	31,18%
13-4 PERSONNEL CIMETIERE	225 264 €	192 667 €	-32 597 €	-14,47%
II - RECETTES DE FONCTIONNEMENT	215 000 €	135 000 €	-80 000 €	-37,21%
13-4 Cimetière	215 000 €	135 000 €	-80 000 €	-37,21%
13-4 CIMETIERE	215 000 €	135 000 €	-80 000 €	-37,21%
III - INCIDENCE BUDGETAIRE (II - I)	-1 293 981 €	-1 520 942 €	-226 961 €	17,54%

BUDGET PRINCIPAL FONCTIONNEMENT VOIRIE – ESPACES VERTS

L'année 2024 sera consacrée à l'écriture du schéma directeur des voiries communautaires sur la base des premières réflexions engagées fin 2021 et complétées en 2022 pour aboutir à un état des lieux exhaustif.

Le budget global du secteur Voirie – Espaces Verts – Cimetière est de **1 655 942 €** en dépenses de **fonctionnement**, et de **8 142 000 € en investissement**, permettant l'entretien et la réhabilitation d'un patrimoine composé de 82 kms de voiries divers (linéaire incluant les dessertes des ZAE et les voies vertes), regroupant espaces verts, ouvrages d'art, éclairage public, carrefours à feux.

Il peut être détaillé comme suit :

- **Voirie : 513 763 €** dont :
 - **192 763 €** affectés aux charges de personnels ;
 - **191 000 €** sur les voiries communautaires dont 105 000 € de dépenses pour l'éclairage public (70 000 € de dépenses liées à l'énergie et 35 000 € d'entretien portant sur le remplacement de matériels vétustes), 55 000 € pour la signalisation horizontale et verticale (panneaux et marquage au sol sur différents axes) 8 000 € pour la pose de lames sur portique directionnel et 8 000 € affectés à la détection de réseaux; et 15 000 € portant sur de l'achat de fournitures telles que barrières, clôtures...
 - **100 000 €** permettant différentes interventions sur les axes communautaires pour des réfections de trottoirs, des affaissements de chaussée, la reprise de surbaissés, les reprises d'enrobé. Ces actions sont réalisées à l'aide d'un accord cadre à bon de commande ;
 - **10 000 €** destinés aux dépenses de mobilier urbain ;
 - **20 000 €** pour les actions de balayage ;

- **Régulation du trafic : 144 394 €** dont :
 - **68 994 €** pour les charges de personnels ;
 - **75 400 €** pour la gestion de l'ensemble des dépenses liées au fonctionnement du poste central de régulation du trafic ; on y retrouve des dépenses telles que le contrat de maintenance, permettant au système de bénéficier de mises à jour régulières, l'achat de divers matériels nécessaires à la réparation d'antennes de transmission, de contrôleurs de carrefours à feux, de boucles de comptages, de pièces pour les bornes de contrôle d'accès de la gare routière... L'occasion de rappeler que les communes gardent à leur charge le financement et l'installation des capteurs sur voiries qui permettent de remonter des informations intéressant le trafic dans le système de régulation.

BUDGET PRINCIPAL FONCTIONNEMENT (Suite)

VOIRIE – ESPACES-VERTS

- **Espaces Verts : 714 735 €** dont :
 - **204 235 €** qui sont fléchés en grande partie à la gestion et l'entretien des espaces végétalisés qui représentent une surface d'environ 200 hectares, incluant le patrimoine arboré. Des crédits sont également affectés au service afin de pouvoir se doter en produits d'entretien et petit outillage ;
 - **56 000 €** pour les prestations de dératisation et de démoustication dans le cadre de la lutte contre les nuisibles ;
 - **416 600 €** pour les charges de personnel directement affectées ;

- **Cimetière : 283 050 €** dont :
 - Un crédit de **90 383 €** qui concerne notamment les interventions par les entreprises extérieures, la relève de concessions, ainsi que l'achat de différents produits et matériaux nécessaires à l'entretien du cimetière ;
 - **192 667 €** de charges de personnel ;
 - **135 000 €** en recette pour la vente des concessions et la redevance d'occupation du domaine public versée par le délégataire du crématorium.

BUDGET PRINCIPAL INVESTISSEMENT

13 - Voirie, Espaces Verts	Dépenses		Recettes		RESTE A FINANCER
	RESTES A REALISER	BP 2024	RESTES A REALISER	BP 2024	
13-1 Voirie	1 736 539 €	7 747 500 €	0 €	943 500 €	8 540 539 €
13-1 DIVERS VOIRIE	1 048 938 €	1 122 000 €	0 €	23 000 €	2 147 938 €
13-1 ECLAIRAGE	166 010 €	70 000 €	0 €	0 €	236 010 €
13-1 FAUBOURG CRONCELS	359 417 €	5 800 000 €	0 €	702 000 €	5 457 417 €
13-1 PONTS DIVERS	162 173 €	753 000 €	0 €	218 500 €	696 673 €
13-1 SIGNALISATION	0 €	2 500 €	0 €	0 €	2 500 €
13-2 Régulation du trafic	0 €	60 000 €	0 €	0 €	60 000 €
13-2 POSTE REGULATION TRAFIC	0 €	60 000 €	0 €	0 €	60 000 €
13-3 Espace Vert	2 628 €	125 500 €	0 €	0 €	128 128 €
13-3 ESPACES VERTS	2 628 €	121 500 €	0 €	0 €	124 128 €
13-3 PROPLETE	0 €	4 000 €	0 €	0 €	4 000 €
13-4 Cimetière	10 919 €	209 000 €	0 €	0 €	219 919 €
13-4 CIMETIERE	10 919 €	209 000 €	0 €	0 €	219 919 €
TOTAL :	1 750 087 €	8 142 000 €	0 €	943 500 €	8 948 587 €
POUR MEMOIRE BUDGET PRIMITIF 2023	943 032 €	3 101 800 €	0 €	0 €	4 044 832 €

BUDGET PRINCIPAL INVESTISSEMENT VOIRIE – ESPACES-VERTS

Un budget total de **8 142 000 €** est destiné aux investissements de la compétence

Les travaux sur le secteur voirie et ouvrage d'art représentent **7 747 500 €** dont :

- **1 122 000 €** pour le programme annuel d'aménagement et de réhabilitation des voiries. Cette somme recouvre notamment :
 - la réalisation de travaux d'aménagement sur le Boulevard Pompidou (aménagement en faveur des piétons et des cycles aux abords du giratoire Planches des Prés) ;
 - la reprise des trottoirs – côté habitat, mail des charmilles en accompagnement du trottoirs côtés berges en cours de réaménagement ;
 - la poursuite des réflexions sur d'éventuels réaménagements des rues Buffard et Leclerc à Troyes jusqu'au finage de la commune de La Chapelle St Luc, voiries communautaires très dégradées avec une réflexion portant sur une liaison douce depuis la gare ;
 - le lancement des études visant à revoir une partie de l'échangeur Pompidou, action retenue pour réduire la circulation de transit au sein de la commune de Saint-Parres aux-Tertres au niveau de l'avenue De Gaulle ;
 - le lancement des études portant sur l'aménagement de voies douces sur la communes de Lavau depuis le giratoire d'accès aux magasins d'usine jusqu'à la maison d'arrêt en cohérence avec les réflexions menées par le département de l'Aube
 - Lancement d'une étude d'esquisse portant sur l'avenue Coty axe traversant la ZI de la Chapelle St Luc sur lequel des enjeux majeurs de mobilité sont identifiés en terme de mobilités actives, de plateforme de ferroutage, de covoiturage...

- **5 800 000 €** pour le projet de reconstruction du pont du Faubourg Croncels : il s'agit principalement de crédits de réalisation des travaux de reconstruction en 2024. Les travaux doivent en effet s'achever en fin d'année

- **70 000 €** pour la poursuite du passage en sources LED des axes communautaires et ZAE.

- **2 500 €** pour la réactualisation des panneaux de jalonnement de l'aire de camping-cars.

BUDGET PRINCIPAL INVESTISSEMENT VOIRIE – ESPACES-VERTS (suite)

- Enfin, une somme de **753 000 €** est affectée en partie aux travaux de réfection du pont Vacherie (reconstruction des trottoirs) et une première phase de reprise (réparation et reconstruction) de passerelles sur la voie verte des Viennes. Des études de maîtrise d'œuvre pour les ponts des 4 Ormes et Romagon ainsi que des études de diagnostic pour les Berges de Seine sont prévues en 2024.

Concernant **la régulation du trafic**, il est prévu **60 000 €** en dépenses dont :

- 20 000 € qui comprennent des frais d'études permettant l'amélioration des stratégies complexes de régulation (priorité transport en commun), l'accompagnement d'études de circulation, l'achat de matériels divers tel que moteur de bornes de contrôle d'accès, poteau de feux, contrôleur de feux...
- 40 000 € pour le nouveau mur d'images prévu à l'Hôtel des sécurités

Une dépense de **121 500 €** est prévue pour le service des **espaces verts** pour une intervention sur le secteur Sarrail et pour la plantation et renouvellement de végétaux sur le foncier de TCM.

Une dotation globale de **209 000 €** doit venir compléter l'équipement du **cimetière** intercommunal, notamment par l'achat de matériels (tracteur tondeuse) et la réalisation d'une première tranche de reprise des cheminements interne au site (soit en pavés, soit en stabilisé, soit en enrobé en fonction des usages). Est également prévue la poursuite de la démarche d'enherbement des allées : en effet, après un temps d'observation sur un espace test, le bilan est concluant avec une bonne acceptabilité des usagers et un entretien rationalisé au regard de l'application des consignes zéro-phyto.

**SECURITE – CSU – POLICES SPECIALES – GENS DU VOYAGE
– FOURRIERE ANIMALE**

BUDGET PRINCIPAL FONCTIONNEMENT

14 - Sécurité, CSU, police spéciales, Gens du Voyage, Fourrière animale	BP 2023	BP 2024	EVOLUTION PROJET BP 2024/ BP 2023	
I - CHARGES DE FONCTIONNEMENT	8 720 639 €	9 436 631 €	715 992 €	8,21%
14-1 Sécurité - CSU	7 616 442 €	7 992 771 €	376 329 €	4,94%
14-1 PROTECTION INCENDIE	6 852 075 €	7 180 000 €	327 925 €	4,79%
14-1 VIDEOPROTECTION	25 000 €	33 500 €	8 500 €	34,00%
14-1 VIDEOPROTECTION PERSONNEL	739 367 €	779 271 €	39 904 €	5,40%
14-2 Gens du Voyage	779 197 €	1 035 860 €	256 663 €	32,94%
14-2 GENS DU VOYAGE	739 543 €	994 842 €	255 299 €	34,52%
14-2 PERSONNEL GENS DU VOYAGE	39 654 €	41 018 €	1 364 €	3,44%
14-3 Fourrière animale	325 000 €	408 000 €	83 000 €	25,54%
14-3 FOURRIERE ANIMALE	325 000 €	408 000 €	83 000 €	25,54%
II - RECETTES DE FONCTIONNEMENT	613 554 €	767 350 €	153 796 €	25,07%
14-1 Sécurité - CSU	70 000 €	54 000 €	-16 000 €	-22,86%
14-1 VIDEOPROTECTION	70 000 €	54 000 €	-16 000 €	-22,86%
14-2 Gens du Voyage	303 554 €	373 350 €	69 796 €	22,99%
14-2 GENS DU VOYAGE	303 554 €	373 350 €	69 796 €	22,99%
14-3 Fourrière animale	240 000 €	340 000 €	100 000 €	41,67%
14-3 FOURRIERE ANIMALE	240 000 €	340 000 €	100 000 €	41,67%
III - INCIDENCE BUDGETAIRE (II - I)	-8 107 085 €	-8 669 281 €	-562 196 €	6,93%

BUDGET PRINCIPAL, FONCTIONNEMENT SÉCURITÉ-CSU-POLICES SPECIALES

1°) Sécurité CSU :

Les dépenses de fonctionnement de la compétence Sécurité-CSU sont estimées à **7 992 771 €**, soit une augmentation de **4,94 %** par rapport aux prévisions budgétaires précédentes et sont décomposées comme suit :

- Cotisation annuelle au service départemental d'incendie et de secours (**SDIS**), qui s'élève cette année à **7 180 000 €**, et représente une évolution de **327 925 €** ;
- Maintenance préventive et curative pour les équipements du Centre de Supervision Urbain et des aires d'accueil des gens du voyage d'un montant annuel estimé à **33 500 €** ;
- Frais de personnel du Centre de Supervision Urbain pour un montant de **779 271 €**. Le service assure un fonctionnement 24 h/ 24 et 7 j/7.

Depuis le 2 janvier 2023 le service a pris la compétence de la gestion du contrôle d'accès de la ville de Troyes qui était initialement réalisé par Troyes Parc Auto. Cette prestation assure une **recette** d'un montant de **54 000 €** en 2024.

2°) Aires d'accueil des gens du voyage :

Les charges annuelles d'exploitation et de gestion des deux aires d'accueil de voyageurs et de l'aire de grands passages sont estimées à **994 842 €** dont 41 018 € de frais de personnel. L'augmentation résulte de la hausse des coûts de l'électricité, de l'anticipation de la hausse du prochain marché de gestion et de l'ouverture de l'aire de délestage située à Bréviandes.

Estimées à **373 350 €**, les recettes d'exploitation correspondent aux redevances d'occupation des emplacements, aux remboursements des fluides ainsi qu'à la participation financière annuelle de la Caisse d'Allocations Familiales.

3°) Fourrière animale :

Le service de capture et fourrière animale (chiens et chats), qui est un des services communs proposés aux communes de l'Agglomération, est confié en gestion à la SARL Le Paradis d'Oliver. Le marché court jusqu'au 31 décembre 2024 avec possibilité de reconduction pour une période de 2 ans.

S'agissant d'un service commun, le coût de l'adhésion repose sur le nombre d'habitants. En plus de la cotisation annuelle, les communes qui sollicitent le service pour la capture de chats errants se voient facturer en sus, un coût par chat capturé, arrêté dans le courant du 2nd semestre de l'année N pour l'année N+1.

BUDGET PRINCIPAL, FONCTIONNEMENT (Suite) SÉCURITÉ-CSU-POLICES SPECIALES

Le coût de l'adhésion pour l'année 2024 a été arrêté à 1,10 € par habitant et la participation par chat capturé fixé à 407 €. Ces tarifs ont été revus à la hausse par rapport à 2023, afin de répondre à l'obligation d'équilibrer budgétairement le coût du service, au regard du bilan de la période écoulée. Cela étant, cet équilibre budgétaire ne pourra encore pas être atteint pour 2024, et ne le pourrait sans augmenter encore plus la cotisation annuelle et le forfait « chat », ce que le COPIL Services Communs Mutualisés ne souhaite pas faire. Le service fonctionnant sur le principe du service à la carte, certaines communes ont fait le choix de réduire leurs sollicitations ou limiter leurs sollicitations pour la seule capture de chiens. Environ 50 communes adhèrent aujourd'hui au service.

En 2024, les dépenses globales de fonctionnement du budget affectées à la fourrière animale sont estimées à **408 000 €**. Ces dépenses englobent tant la part fixe de rémunération du prestataire, que la part variable proportionnée au nombre de captures effectuées, nombre de jours de garde de l'animal, soins apportés à l'animal (frais vétérinaire) pour préparer sa sortie de fourrière. Il convient de noter que la durée de garde des animaux en fourrière est en forte augmentation ces derniers temps, phénomène notamment lié à la saturation des refuges de l'agglomération.

Les recettes du service sont estimées à **340 000 €** constituées par le règlement du montant de l'adhésion des communes membres d'une part, la participation des communes aux frais supportés pour le traitement des chats capturés, et les sommes recouvrées auprès des propriétaires venus récupérer leur compagnon en fourrière d'autre part.

BUDGET PRINCIPAL INVESTISSEMENT

14 - Sécurité, CSU, police spéciales, Gens du Voyage, Fourrière animale	Dépenses		Recettes		RESTE A FINANCER
	RESTES A REALISER	BP 2024	RESTES A REALISER	BP 2024	
14-1 Sécurité - CSU	11 529 €	380 450 €	0 €	75 000 €	316 979 €
14-1 VIDEOPROTECTION	11 529 €	380 450 €	0 €	75 000 €	316 979 €
14-2 Gens du Voyage	40 612 €	230 100 €	66 591 €	19 000 €	185 121 €
14-2 GENS DU VOYAGE	40 612 €	230 100 €	66 591 €	19 000 €	185 121 €
TOTAL :	52 141 €	610 550 €	66 591 €	94 000 €	502 099 €
POUR MEMOIRE BUDGET PRIMITIF 2023	31 742 €	339 000 €	56 866 €	90 900 €	222 976 €

BUDGET PRINCIPAL INVESTISSEMENT SÉCURITÉ-CSU-POLICES SPECIALES

1°) Sécurité CSU :

Concernant les besoins propres aux dispositifs vidéo du Centre de Supervision Urbain, ils s'élèvent à **380 450 €** qui vont être affectés aux différents projets :

- Mise en place d'un groupe fermé d'utilisateurs (120 000€)
- Acquisition d'équipements et d'écrans LED pour le CSU ainsi que des Caméras (250 000 €)
- Equipement de mobiliers (10 000€)

2°) Aires d'accueil des gens du voyage

En termes d'investissement, **230 100 €** sont prévus pour des travaux de rénovation des aires. Sont ainsi programmés : la création de caniveaux (aires de Sainte-Savine et Troyes-Pompidou) et d'un poste de délestage pour les eaux de pluie (Troyes Pompidou uniquement) ; et des opérations de réfection des sanitaires sur les deux aires. Ces travaux s'inscrivent dans la continuité du programme de réhabilitation de ces équipements.

L'encaissement et le remboursement des cautions versées par les usagers de ces équipements se traduisent par **19 000 €** de prévisions de dépenses et de recettes.